

# GÉOGRAPHIE DU CINÉMA 2017

CNC

<b>1. LA FRANCE</b>	1.1 Le parc cinématographique national	4
	1.2 Le parc Art et Essai national	12
	1.3 Les établissements selon le niveau d'entrées	20
	1.4 Le public selon les catégories d'établissements	26
	1.5 Les pratiques cinématographiques des Français en 2018	32
<b>2. LES RÉGIONS</b>	2.1 Le parc cinématographique en région	48
	2.2 Le parc Art et Essai en région	52
	2.3 Le public régional du cinéma	56
<b>3. LES DÉPARTEMENTS</b>	3.1 Le parc cinématographique des départements métropolitains	66
	3.2 Le parc Art et Essai des départements métropolitains	82
	3.3 La programmation dans les départements métropolitains	90
<b>4. LES UNITÉS URBAINES</b>	4.1 Le parc cinématographique des unités urbaines métropolitaine	96
	4.2 Le parc Art et Essai des unités urbaines métropolitaines	116
	4.3 La programmation des unités urbaines métropolitaines	120
	4.4 Le public des établissements des unités urbaines	124
<b>5. LES COMMUNES</b>	5.1 Le parc cinématographique des communes métropolitaines	130
	5.2 La programmation dans les communes métropolitaines	148
	5.3 Le cinéma à Paris	152
	5.4 Le cinéma dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)	160
	5.5 Le cinéma en banlieue	168

# GÉOGRAPHIE DU CINÉMA 2017



CHAPITRE UN

# **La France**

# 1.1

## Le parc cinématographique national

### La France métropolitaine

#### Remarques méthodologiques

##### Définition d'un établissement actif

Un établissement cinématographique actif est un établissement ayant transmis au moins un bordereau de recette au CNC au cours de l'année.

##### Définition des multiplexes

Un multiplexe est un établissement doté de 8 écrans ou plus.

#### Les ouvertures et fermetures

Les ouvertures regroupent les ouvertures réelles (écran jamais référencé auparavant) et les réouvertures d'écrans (après une fermeture pour travaux notamment).

Les fermetures regroupent les fermetures définitives (cessation d'activité) et les fermetures provisoires (pour travaux notamment).

#### Salles actives en France

	établissements actifs		écrans actifs	fauteuils
	total	multiplexes <sup>1</sup>		
2008	2 071	164	5 395	1 036 840
2009	2 073	171	5 478	1 053 492
2010	2 050	172	5 468	1 048 291
2011	2 034	176	5 468	1 047 166
2012	2 035	181	5 508	1 053 643
2013	2 027	188	5 589	1 065 929
2014	2 020	191	5 647	1 071 305
2015	2 033	203	5 741	1 094 883
2016	2 044	209	5 842	1 099 471
2017	2 046	218	5 909	1 118 624

<sup>1</sup> Établissements de 8 écrans et plus.  
Source : CNC – France métropolitaine.

#### 138 écrans ouverts en 2017

5 909 écrans sont actifs en 2017, soit 67 de plus qu'en 2016. Ce solde résulte de la fermeture, provisoire ou définitive, de 71 écrans et de l'ouverture ou de la réouverture de 138 écrans. 90 des 138 écrans ouverts en 2017 le sont au sein de multiplexes (65,2 % des ouvertures d'écrans).

L'implantation d'un multiplexe est parfois à l'origine de la fermeture d'un autre établissement. Aucun cas n'est à relever en 2017.

#### L'extension des cinémas existants participe à la densification du nombre d'écran.

Parmi les 138 écrans ouverts en 2017, 26 résultent de l'extension de cinémas préexistants, soit 18,8 % des nouveaux écrans de l'année. À l'inverse, la fermeture de deux écrans découle de la réduction du nombre d'écrans actifs dans des cinémas préexistants (2,8 % des écrans fermés).

**Le parc cinématographique français se compose de 2 046 établissements regroupant 5 909 écrans.**

## 51 nouveaux écrans par an en moyenne entre 2008 et 2017

La progression du parc d'écrans n'est pas linéaire au cours de la période 2008–2017. Le nombre d'ouvertures d'écrans connaît un net essor en 2008, 2009, 2013 et 2015 où il dépasse 150. En moyenne, 143 écrans ouvrent chaque année entre 2008 et 2017 et 84 ferment. Sur les dix dernières années, le parc s'est enrichi de 51 écrans chaque année en moyenne.

Entre 2008 et 2017, l'extension d'établissements existants est à l'origine de l'ouverture de

### Ouvertures et fermetures d'écrans



Source : CNC – France métropolitaine.

### Les ouvertures d'écrans

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
liées aux ouvertures d'établissements	174	146	64	67	124	174	95	162	104	112
multiplexes <sup>1</sup>	83	90	32	34	60	85	25	65	62	75
4 à 7 écrans	37	21	15	9	24	39	37	60	23	17
1 à 3 écrans	54	35	17	24	40	50	33	37	19	20
liées aux extensions d'établissements	19	14	12	9	12	27	31	30	25	26
multiplexes <sup>1</sup>	4	7	6	4	4	14	16	17	13	15
4 à 7 écrans	6	0	1	1	3	3	13	9	7	4
1 à 3 écrans	9	7	5	4	5	10	2	4	5	7
<b>total ouvertures</b>	<b>193</b>	<b>160</b>	<b>76</b>	<b>76</b>	<b>136</b>	<b>201</b>	<b>126</b>	<b>192</b>	<b>129</b>	<b>138</b>

<sup>1</sup> Établissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC – France métropolitaine.

## 71 écrans ferment en 2017

Sur les dix dernières années, les fermetures d'écrans sont essentiellement concentrées sur les disparitions d'établissements de 1 à 3 écrans (47,9 % des écrans fermés). 38,1 % résultent de la fermeture d'établissements de 4 à 7 écrans. Par ailleurs, la réduction du nombre d'écrans actifs dans certains établissements entraîne

la fermeture de 55 salles entre 2008 et 2017. 34 interviennent au sein de cinémas de 1 à 3 écrans et 21 au sein de cinémas de 4 à 7 écrans. Aucun multiplexe ne réduit son nombre d'écrans actifs entre 2008 et 2017. 10 cinémas, tous de deux écrans, sont devenus des mono-écrans sur la période.

### Les fermetures d'écrans

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
liées aux fermetures d'établissements	108	72	81	74	91	112	58	90	25	69
multiplexes <sup>1</sup>	16	0	18	0	8	8	0	0	0	12
4 à 7 écrans	55	31	9	28	41	38	14	61	4	37
1 à 3 écrans	37	41	54	46	42	66	44	29	21	20
liées aux réductions du nombre d'écrans	7	5	5	2	5	8	10	8	3	2
multiplexes <sup>1</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4 à 7 écrans	3	2	1	2	1	6	1	4	1	-
2 et 3 écrans	4	3	4	-	4	2	9	4	2	2
<b>total fermetures</b>	<b>115</b>	<b>77</b>	<b>86</b>	<b>76</b>	<b>96</b>	<b>120</b>	<b>68</b>	<b>98</b>	<b>28</b>	<b>71</b>

<sup>1</sup> Établissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC – France métropolitaine.

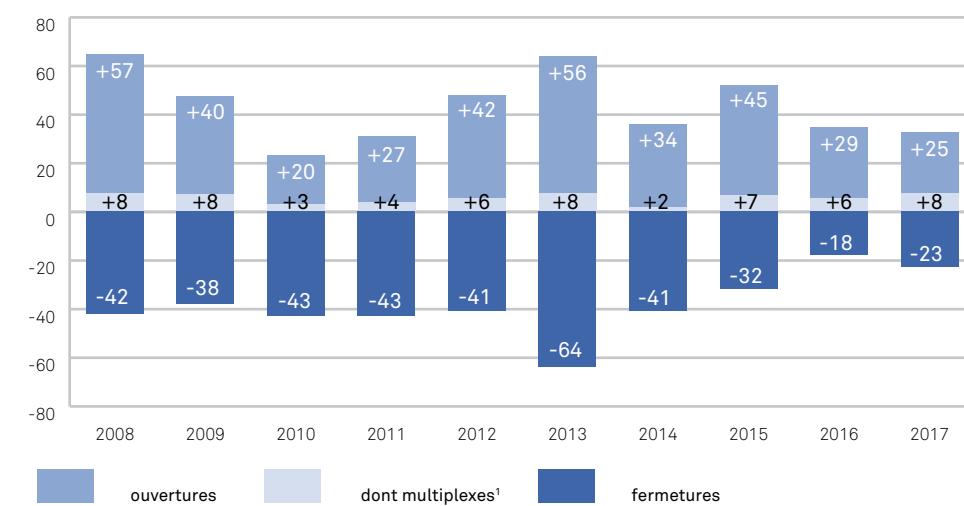
## 11 mono-écrans ouvrent en 2017.

## 2 046 établissements actifs en 2017

Le nombre d'établissements actifs progresse en 2017 à 2 046, soit deux de plus qu'en 2016. 25 cinémas ouvrent ou réouvrent tandis que 23 ferment, provisoirement ou définitivement. Par le passé, les fermetures portaient majoritairement sur des établissements de petite taille. Désormais, les cinémas de taille moyenne sont également touchés par ce phénomène. En 2017, un cinéma de 12 écrans (le Pathé Grand Ciel à La Garde remplacé par un nouveau multiplexe de 16 salles à Vallette-du-Var, commune limitrophe), deux de sept salles, un de six salles, un de cinq

salles, trois de quatre salles, deux de trois salles, un de deux salles et 12 mono-écrans ferment, provisoirement ou définitivement. 44,0 % des établissements ouverts en 2017 comptent un écran (11 établissements). Huit comptent huit écrans ou plus. Ouvrent également en 2017, trois cinémas de trois écrans, un de quatre écrans, un de six écrans et un de sept écrans. Le parc cinématographique français a perdu 25 établissements en dix ans. En moyenne sur la période 2008-2017, 38 établissements ouvrent chaque année, dont six multiplexes, et 39 ferment.

### Ouvertures et fermetures d'établissements



<sup>1</sup>Établissements de 8 écrans ou plus  
Source : CNC – France métropolitaine.

### Une capacité d'accueil par établissement plus élevée

La capacité d'accueil des établissements cinématographiques progresse en 2017 à 1,12 million, soit 19 153 fauteuils de plus qu'en 2016 et 81 784 fauteuils de plus qu'en 2008. En dix ans, la capacité totale d'accueil des établissements cinématographiques en nombre de fauteuils progresse de 7,9 %. Le nombre d'établissements diminuant sur la période (-1,2 %), il en résulte une hausse de la capacité

moyenne par établissement à 547 fauteuils en 2017 (+9,2 % par rapport à 2008). À l'inverse, la progression plus rapide du nombre d'écrans (+9,5 % entre 2008 et 2017) entraîne un léger recul du nombre moyen de fauteuils par salle : 189 fauteuils par salle en 2017, contre 192 en 2008 (-1,5 %). Le nombre d'écrans par établissement progresse de 10,9 % sur la période 2008-2017 pour s'établir à 2,89.

**547 fauteuils par établissement (+9,2 % par rapport à 2008).**

### Nombre d'établissements selon le nombre d'écrans

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
1 écran	1 217	1 214	1 198	1 184	1 187	1 170	1 156	1 160	1 165	1 159
2 et 3 écrans	443	443	435	433	429	433	433	428	432	432
4 et 5 écrans	167	163	161	159	156	153	153	151	154	152
6 et 7 écrans	80	82	84	82	82	83	87	86	88	85
8 à 11 écrans	85	87	86	90	94	96	97	107	110	117
12 écrans et plus	79	84	86	86	87	92	94	96	99	101
total	2 071	2 073	2 050	2 034	2 035	2 027	2 020	2 033	2 044	2 046

Source : CNC – France métropolitaine.

### Séances selon le nombre d'écrans (milliers)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
1 écran	514,5	515,3	518,3	531,1	538,5	548,4	579,4	588,4	616,0	623,0
2 et 3 écrans	928,0	948,7	953,8	976,7	987,2	1 027,3	1 070,8	1 082,6	1 090,1	1 111,4
4 et 5 écrans	963,3	952,0	939,3	946,6	954,9	949,9	959,4	962,3	989,4	1 013,0
6 et 7 écrans	816,9	841,6	853,4	864,5	866,0	865,7	885,4	895,7	928,2	899,7
8 à 11 écrans	1 281,1	1 297,6	1 307,5	1 384,5	1 443,6	1 481,6	1 566,0	1 663,5	1 746,3	1 792,2
12 écrans et plus	2 077,9	2 153,4	2 272,5	2 341,2	2 361,4	2 395,8	2 520,5	2 588,3	2 645,9	2 722,1
total	6 581,7	6 708,6	6 844,8	7 044,5	7 151,6	7 268,7	7 581,5	7 780,8	8 015,9	8 161,2

Source : CNC – France métropolitaine.

### Entrées selon le nombre d'écrans (millions)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
1 écran	18,05	17,52	17,38	18,77	16,94	15,73	17,53	16,96	18,40	18,02
2 et 3 écrans	22,37	22,78	22,64	24,19	22,12	21,51	23,75	22,81	23,90	23,40
4 et 5 écrans	22,27	22,56	22,46	23,41	21,76	20,31	21,32	20,57	21,97	21,56
6 et 7 écrans	21,01	22,82	23,48	23,62	21,97	20,82	21,38	20,28	21,69	20,92
8 à 11 écrans	34,91	37,64	37,99	40,32	39,12	37,24	42,04	43,51	45,11	44,18
12 écrans et plus	71,71	78,30	83,15	86,88	81,68	78,14	83,07	81,23	82,15	81,32
total	190,31	201,62	207,10	217,20	203,58	193,74	209,08	205,36	213,23	209,40

Source : CNC – France métropolitaine.

### Baisse du nombre de petits établissements au profit des plus grands

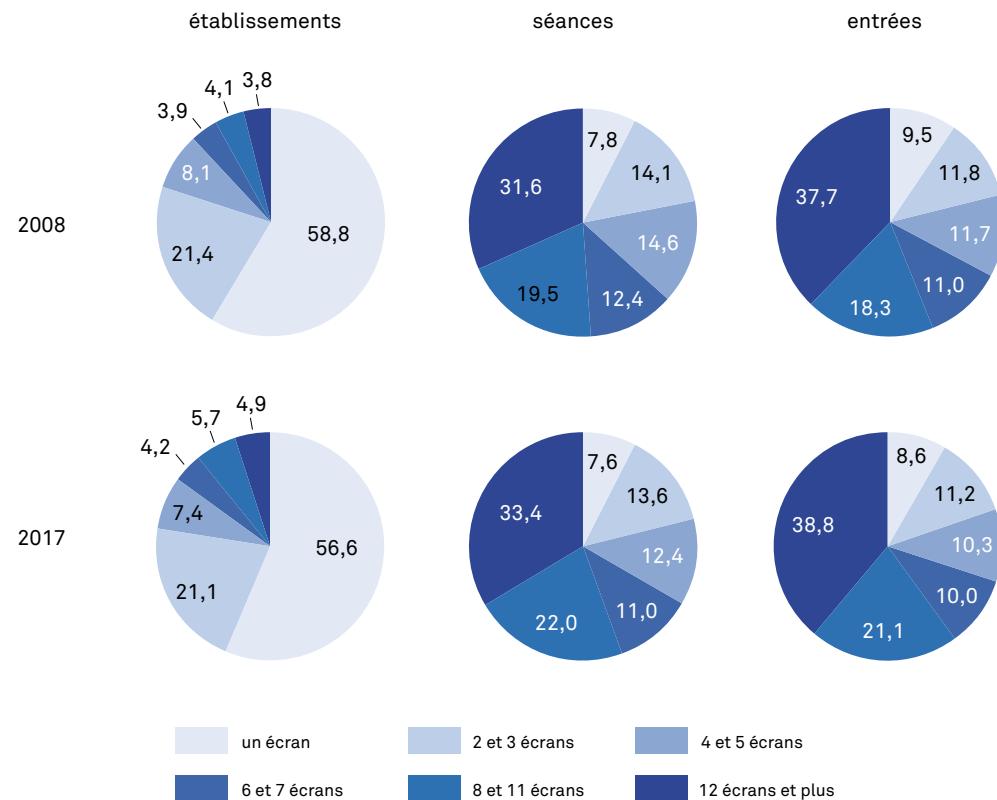
Si le nombre d'établissements actifs recule de 1,2 % entre 2008 et 2017, cette baisse n'affecte pas uniformément tous les types de cinémas. Les établissements de 4 ou 5 écrans (-9,0 %), les mono-écrans (-4,8 %) et ceux de 2 ou 3 écrans (-2,5 %) subissent un recul plus important que la moyenne. À partir de 6 écrans, le nombre d'établissements progresse sur la période : +6,3 % pour les cinémas de 6 ou 7 écrans et +32,9 % pour les multiplexes.

Entre 2008 et 2017, le nombre de séances progresse de 24,0 %. Les augmentations les plus faibles sont enregistrées par les cinémas de 4 ou 5 écrans (+5,2 %) et ceux de 6 ou 7 écrans (+10,1 %). Le nombre de séances organisées dans les multiplexes croît de 34,4 % sur la période pour atteindre 4,51 millions. Celui des mono-écrans augmente de 21,1 %, montrant l'évolution de ces établissements vers une ouverture quotidienne.

**56,6 % des établissements sont des mono-écrans (1 159 cinémas).**

La fréquentation des cinémas progresse de 10,0 % en 2017 par rapport à 2008. Les cinémas de 4 ou 5 écrans (-3,2 %), ceux de 6 ou 7 écrans (-0,4 %) et les mono-écrans (-0,2 %) enregistrent une légère baisse sur la période. À l'inverse, les entrées des multiplexes augmentent de 17,7 % et de 26,6 % pour les établissements de 8 à 11 écrans. Ces derniers enregistrent, par ailleurs, les plus fortes hausses tant en nombre d'établissements, qu'en nombre de séances.

#### Répartition des établissements selon le nombre d'écrans (%)



Source : CNC – France métropolitaine.

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr):  
les séries statistiques sur  
la géographie du cinéma  
(1966-2017).

#### 10,7 % des établissements sont des multiplexes (218 cinémas).

#### Les circuits itinérants : 5,1 % des établissements et 0,61 % des entrées

105 circuits itinérants sont actifs en 2017. Ces établissements enregistrent des résultats plus favorables que l'ensemble du parc. Leur fréquentation recule de 1,1 % par rapport à 2016 (-1,8 % tous cinéma confondus) et le nombre de séances programmées progresse de 2,0 % (+1,8 %).

La recette moyenne par entrée d'un circuit itinérant (4,02 € en 2017) est très inférieure à celle constatée sur l'ensemble des cinémas (6,59 €). Les circuits itinérants représentent 5,1 % du parc total d'établissements cinématographiques en 2017. Ils assurent 0,5 % des séances et réalisent 0,6 % des entrées et 0,4 % de la recette de l'année.

#### Les circuits itinérants

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
circuits <sup>1</sup>	129	127	125	119	118	108	102	101	103	105
séances (milliers)	35,9	36,2	36,4	36,1	34,1	29,2	32,9	34,6	36,4	37,2
entrées (millions)	1,51	1,44	1,44	1,43	1,28	0,97	1,21	1,25	1,37	1,35
recettes <sup>2</sup> (M€)	5,90	5,51	5,51	5,64	5,01	3,69	4,79	4,93	5,51	5,44
RME <sup>3</sup> (€)	3,90	3,83	3,84	3,95	3,92	3,82	3,96	3,95	4,02	4,02

<sup>1</sup> Le nombre de circuits est différent du nombre de points de projection. Il s'agit du nombre de tournées enregistrées au CNC. Une tournée gérant plusieurs points de projection ne sera comptabilisée qu'une seule fois.

<sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup> Recette moyenne par entrée.

Source : CNC – France métropolitaine.

## La France d'Outre-Mer

#### L'Outre-Mer : 1,3 % des établissements et 1,7 % des entrées

27 cinémas sont actifs dans les Outre-Mer en 2017, soit 1,3 % du parc total (France métropolitaine + départements et régions d'Outre-Mer). Ces établissements regroupent 77 écrans (1,3 % du parc total) et 24 404 fauteuils (2,1 % du parc total). 18 cinémas ont déclaré leurs résultats de fréquentation au CNC en 2017 (17 en 2016).

Ces cinémas cumulent ainsi 1,7 % des entrées totales des cinémas français en 2017 (1,6 % en 2016) et 2,1 % des recettes (1,8 % en 2016). La fréquentation des cinémas d'Outre-Mer progresse de 4,4 % entre 2016 et 2017 et la recette guichets de 14,5 %. La recette moyenne par entrée est nettement plus élevée en Outre-Mer qu'en France métropolitaine à 7,93 € en 2017, contre 6,59 €.

#### Les cinémas d'Outre-Mer

	Outre-Mer		France métropolinaire + Outre-Mer	
	2016	2017	2016	2017
établissements	27	27	2 071	2 073
écrans	77	77	5 919	5 986
fauteuils	24 404	24 404	1 123 875	1 143 028
entrées (millions) <sup>1</sup>	3,55	3,71	216,8	213,1
recettes (M€) <sup>2</sup>	25,69	29,41	1 414,3	1 410,0
RME (€) <sup>3</sup>	7,23	7,93	6,52	6,62

<sup>1</sup> 17 cinémas répondants en 2016 et 18 en 2017 <sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup> Recette moyenne par entrée. Source : CNC.

# 1.2

## Le parc Art et Essai national

### Remarques méthodologiques

Le classement Art et Essai des établissements en 2017 s'appuie sur les résultats de la commission de septembre 2017 et repose sur l'examen de la programmation des établissements pour la période juillet 2016-juin 2017. Dans l'analyse qui suit, le classement attribué en année N est affecté à l'année N. L'historique des séries a été retraité selon cette méthode.

Le classement Art et Essai d'un lieu de projection cinématographique repose :

- sur un indice automatique indiquant la proportion de séances réalisées avec des films recommandés Art et Essai par rapport au total des séances offertes ; le niveau exigé s'accroît avec la densité démographique.
- sur une pondération de cet indice automatique par deux coefficients. D'une part, un coefficient majorateur apprécie le nombre de films proposés, la politique d'animation, l'environnement sociologique et cinématographique, d'autre part un coefficient minorateur prend en compte, le cas échéant, le mauvais état de l'établissement, la faiblesse de la diversité des films Art et Essai proposés et les discontinuités de fonctionnement (exemple : nombre de semaines et de séances hors période de travaux, en regard de la population).

### 1 204 établissements classés

En 2017, 1 204 cinémas sont classés Art et Essai (58,8 % des établissements cinématographiques actifs), soit 2 555 écrans (43,2 % des écrans) et plus de 440 000 fauteuils (39,6 % du nombre total de fauteuils). Depuis 2010, l'Art et Essai représente plus de 40 % des écrans actifs. Par rapport à 2008, le parc Art et Essai compte 164 cinémas, 411 écrans et 68 979 fauteuils supplémentaires. Il progresse de manière continue depuis 2009.

Selon le recensement 2015, il existe un fauteuil Art et Essai pour 145 habitants en France en 2017, contre un fauteuil pour 172 habitants en 2008. Le parc Art et Essai se densifie. Toutefois, ce ratio est très en deçà de celui constaté sur l'ensemble du parc (un fauteuil pour 57 habitants en 2017).

---

**Près de 60% des cinémas sont classés Art et Essai.**

---

### Établissements classés Art et Essai en France<sup>1</sup>

	établissements		écrans		fauteuils	
	nombre	% du parc total	nombre	% du parc total	nombre	% du parc total
2008	1 040	50,2	2 144	39,7	373 976	36,1
2009	984	47,5	2 077	37,9	362 058	34,4
2010	1 058	51,6	2 209	40,4	384 149	36,6
2011	1 075	52,9	2 246	41,1	391 555	37,4
2012	1 105	54,3	2 261	41,0	393 812	37,4
2013	1 127	55,6	2 304	41,2	401 468	37,7
2014	1 145	56,7	2 381	42,2	413 083	38,6
2015	1 158	57,0	2 427	42,3	425 722	38,9
2016	1 163	56,9	2 440	41,8	418 033	38,0
2017	1 204	58,8	2 555	43,2	442 955	39,6

<sup>1</sup> Classement 2017 après appel.  
Source:CNC – France métropolitaine.

## 85,3 % des cinémas classés comptent moins de 4 écrans

56,5 % des établissements Art et Essai actifs en 2017 sont des mono-écrans et 85,3 % comptent moins de 4 écrans. Sur l'ensemble du parc, les mono-écrans représentent 56,6 % des établissements actifs et les moins de 4 écrans 77,8 %. Les cinémas classés Art et Essai sont, par conséquent, de plus petite taille. En moyenne, un cinéma classé compte 2,1 écrans en 2017, contre 2,9 écrans tous établissements confondus. À l'opposé, une minorité de cinémas classés ont plus de 5 écrans (6,3 %). 38 multiplexes (établissements de 8 écrans et plus) sont classés en 2017 (3,2 % des cinémas Art et Essai) dont trois établissements comptent plus de

## 38 multiplexes sont classés Art et Essai.

11 écrans, le Cinéma du Trèfle avec 13 salles à Dorlisheim (67), le Pathé Belfort avec 14 salles à Belfort (90) et le Majestic Compiègne avec 14 salles à Jaux (60). En 2017, si 58,8 % des cinémas actifs sont classés Art et Essai, ce classement concerne 17,4 % des multiplexes et 58,7 % des mono-écrans. Les établissements classés sont très présents au sein des cinémas de 2 ou 3 écrans (80,3 % du parc) et de ceux de 4 ou 5 écrans (66,4 %).

### Établissements classés Art et Essai selon le nombre d'écrans<sup>1</sup>

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
1 écran	575	537	588	601	628	640	647	654	659	680
2 ou 3 écrans	314	294	310	312	321	330	333	337	336	347
4 ou 5 écrans	98	99	102	101	98	96	97	96	101	101
6 ou 7 écrans	30	30	31	33	33	36	39	35	32	38
8 à 11 écrans	22	23	26	27	24	24	27	34	32	35
12 écrans et plus	1	1	1	1	1	1	2	2	3	3
total	1 040	984	1 058	1 075	1 105	1 127	1 145	1 158	1 163	1 204

<sup>1</sup> Classement 2017 après appel.

Source : CNC.

### Près du tiers de la fréquentation réalisé dans les cinémas classés Art et Essai

Les salles Art et Essai programment 3,0 millions de séances de cinéma en 2017, soit 36,7 % des séances totales tous cinémas confondus. Le nombre de séances dans les salles classées Art et Essai progresse de 6,6 % par rapport à 2016 (+1,8 % tous cinémas confondus) et de 39,2 % par rapport à 2008 (+24,0 % tous cinémas confondus). L'évolution du nombre de séances est ainsi nettement plus favorable aux cinémas classés qu'à l'ensemble du parc. Toutefois, il convient de rappeler que le parc Art et Essai progresse plus rapidement que l'ensemble. De plus, s'agissant de petits établissements surtout situés dans des unités urbaines de petite taille, la hausse des séances résulte notamment du passage d'une ouverture hebdomadaire à une ouverture quotidienne ou bien de l'organisation de peu de séances par jour à des séances tout au long de la journée. En 2017, les établissements classés Art et Essai réalisent 68,5 millions

d'entrées, soit 32,7 % de la fréquentation totale (67,2 millions d'entrées et 31,5 % de la fréquentation en 2016). La part des cinémas classés dans le total des entrées est toujours supérieure à 30 % depuis 2014 pour plus de 55 % des établissements. Entre 2016 et 2017, la fréquentation des cinémas classés Art et Essai progressent de 2,8 % alors qu'elle recule tous établissements confondus (-1,8 %). Depuis 2008, les cinémas classés enregistrent 28,3 % d'entrées supplémentaires pour un nombre d'écrans en hausse de 19,2 % (respectivement +10,0 % et +9,5 % tous établissements confondus).

Les établissements classés Art et Essai de 8 écrans et plus réalisent 13,8 millions d'entrées en 2017, soit 20,2 % des entrées des cinémas classés alors qu'ils ne représentent que 3,2 % des établissements Art et Essai. En raison notamment d'un prix de billet moins élevé, la part de l'Art et Essai dans le total des recettes est plus bas qu'en entrées.

## Fréquentation des établissements classés Art et Essai<sup>1</sup>

	séances		entrées		recette <sup>2</sup>	
	milliers	% du parc total	millions	% du parc total	M€	% du parc total
2008	2 151	32,7	53,40	28,1	284,01	24,8
2009	2 141	31,9	53,84	26,7	292,16	23,6
2010	2 273	33,2	56,90	27,5	315,87	24,1
2011	2 362	33,5	62,10	28,6	348,93	25,4
2012	2 383	33,3	56,57	27,8	317,84	24,3
2013	2 453	33,7	55,12	28,5	307,80	24,6
2014	2 637	34,8	63,00	30,1	348,97	26,2
2015	2 755	35,4	62,90	30,6	354,17	26,6
2016	2 809	35,0	67,15	31,5	376,41	27,1
2017	2 994	36,7	68,50	32,7	388,48	28,1

<sup>1</sup> Classement 2017 après appel.

<sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

Source : CNC - France métropolitaine.

### Un taux d'occupation des fauteuils égal à celui de l'ensemble des salles

En 2017, l'occupation des fauteuils des cinémas classés Art et Essai est sensiblement comparable à celle de l'ensemble des salles. Une salle Art et Essai est ainsi remplie, en moyenne, par séance à 13,9 % de sa capacité (13,9 % toutes salles confondues).

En 2017, l'indice de fréquentation (rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique) s'élève à 3,26 entrées par habitant en France dont 1,07 entrée relève des établissements classés et 2,19 entrées des autres établissements. Depuis 2016, l'indice de fréquentation des cinémas classés Art et Essai est supérieur à 1.

### 5,67 € en moyenne par entrée dans les cinémas classés

Les cinémas classés réalisent 388,5 M€ TTC de recettes (+3,2 % par rapport à 2016, -0,6 % tous établissements confondus). En 2017, la recette moyenne par entrée (RME) TTC s'élève à 5,67 € pour les cinémas Art et Essai (+1,2 % par rapport à 2016) et à 6,59 € pour l'ensemble des salles (+1,2 % par rapport à 2016), soit une différence de 92 centimes. Depuis 2008, la RME TTC augmente de 6,6 % dans les établissements Art et Essai et de 9,8 % sur l'ensemble du parc. Ces différences s'expliquent par un parc Art et Essai surtout composé de petits établissements dont le prix des places est souvent moins cher que dans les multiplexes et par une présence dans les petites unités urbaines qui assurent à certains exploitants des frais de gestion moins élevés.

**La fréquentation des cinémas Art et Essai progresse de 6,6 % en 2017 par rapport à 2016 (-1,8 % sur l'ensemble du parc).**

## Ratio relatifs aux établissements classés Art et Essai<sup>1</sup>

	habitants par fauteuil		taux d'occupation des fauteuils <sup>2</sup>		indice de fréquentation <sup>3</sup>		recette moyenne par entrée <sup>4</sup>	
	cinémas Art et Essai	tous cinémas	cinémas Art et Essai	tous cinémas	cinémas Art et Essai	tous cinémas	cinémas Art et Essai	tous cinémas
2008	172	62	14,9%	15,2%	0,83	2,96	5,32	6,01
2009	178	61	15,1%	15,9%	0,84	3,14	5,43	6,14
2010	167	61	15,1%	16,0%	0,88	3,22	5,55	6,33
2011	164	61	15,8%	16,3%	0,97	3,38	5,62	6,33
2012	163	61	14,2%	15,1%	0,88	3,17	5,62	6,42
2013	160	60	13,5%	14,2%	0,86	3,01	5,58	6,46
2014	156	60	14,4%	14,8%	0,98	3,25	5,54	6,38
2015 <sup>1</sup>	151	59	13,7%	14,2%	0,98	3,19	5,63	6,48
2016	154	58	14,5%	14,4%	1,04	3,32	5,61	6,51
2017	145	57	13,9%	13,9%	1,07	3,26	5,67	6,59

<sup>1</sup> Classement 2017 après appel.<sup>2</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.<sup>3</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.<sup>4</sup> Toutes taxes comprises.

Source : CNC - France métropolitaine / INSEE – recensement 2015.

## Remarques méthodologiques

Le classement se fait par établissement et la référence géographique est l'unité urbaine dans laquelle se situe l'établissement. Selon la zone d'implantation, il existe cinq catégories d'établissements classés Art et Essai :

- catégorie A : établissements situés dans la commune centre de 100 000 habitants ou plus d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus ;
- catégorie B : établissements situés dans la commune centre de 50 000 habitants ou plus d'une unité urbaine de 100 000 à 200 000 habitants ou situés dans la commune centre de 50 000 à 100 000 habitants d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus, à l'exclusion des établissements visés en catégorie A ;
- catégorie C : établissements situés dans une unité urbaine de plus de 100 000 habitants, à l'exclusion des établissements visés en catégories A et B ;
- catégorie D : établissements situés dans une unité urbaine de 20 000 à 100 000 habitants ;
- catégorie E : établissements situés dans une unité urbaine de moins de 20 000 habitants ou dans une commune rurale. Les circuits itinérants classés relèvent également de cette catégorie.

## Plus de la moitié des établissements Art et Essai en catégorie E

En 2017, 9,1 % des cinémas classés sont situés dans les communes-centres des unités urbaines de 100 000 habitants ou plus (catégories A et B).

Ces cinémas cumulent 16,0 % de la fréquentation totale des cinémas Art et Essai. Ils totalisent 18,9 % des séances totales des cinémas Art et Essai.

En incluant la périphérie des communes-centres des unités urbaines de 100 000 habitants et plus (catégorie C), 28,7 % des établissements Art et Essai sont localisés dans ces agglomérations et représentent 36,0 % de la fréquentation des établissements classés (37,8 % des séances). Les communes rurales et les unités urbaines de moins de 20 000 habitants (catégorie E) abritent 55,3 % des cinémas classés en 2017 et cumulent 25,5 % de la fréquentation des établissements Art et Essai. La majeure partie des entrées Art et Essai sont donc réalisées dans les cinémas de catégorie D (unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants) : 38,4 % de la fréquentation totale des établissements classés pour 38,1 % des séances et 16,0 % des établissements.

## Établissements classés Art et Essai selon la catégorie<sup>1</sup>

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
A										
établissements	90	95	88	87	84	84	83	87	84	86
séances (milliers)	439	459	464	459	433	446	460	472	450	472
entrées (millions)	9,55	10,23	9,96	10,38	9,26	9,68	9,84	9,06	9,45	9,20
recettes (M€)	53,26	57,11	56,11	58,70	52,09	55,11	55,63	51,19	52,73	51,33
B										
établissements	25	26	28	26	27	26	26	26	24	24
séances (milliers)	86	91	96	94	95	99	101	104	95	95
entrées (millions)	1,73	1,75	2,08	2,00	1,84	1,87	1,87	1,80	1,93	1,78
recettes (M€)	7,99	8,18	10,43	9,72	8,90	9,18	9,26	9,02	9,87	9,03
C										
établissements	186	175	199	212	212	214	214	216	230	235
séances (milliers)	366	351	390	447	422	418	458	484	558	564
entrées (millions)	9,71	9,42	10,36	12,24	10,63	10,51	11,74	11,56	14,18	13,70
recettes (M€)	45,88	44,75	50,80	61,88	53,38	52,28	58,28	58,22	72,13	69,98
D										
établissements	166	164	165	164	169	166	171	169	184	193
séances (milliers)	778	779	807	831	868	879	969	995	1 017	1 141
entrées (millions)	18,35	19,32	20,16	21,73	20,17	18,87	23,07	22,98	24,37	26,33
recettes (M€)	107,24	116,61	125,54	136,84	126,75	117,35	140,88	143,75	152,29	167,08
E										
établissements	573	524	578	586	613	637	651	660	641	666
séances (milliers)	484	461	515	530	565	610	649	700	688	723
entrées (millions)	14,06	13,12	14,34	15,74	14,66	14,19	16,48	17,50	17,22	17,49
recettes (M€)	69,64	65,50	72,99	81,79	76,73	73,87	84,92	91,99	89,38	91,06

<sup>1</sup> Classement 2017 après appel.

Source : CNC - France métropolitaine.

## Remarques méthodologiques

Trois labels peuvent être attribués par le CNC aux établissements selon leur spécificité. Ces labels doivent être demandés par l'exploitant lors de l'envoi de sa candidature. Ils peuvent être cumulés.

– Pour bénéficier du label « Recherche et Découverte », il est nécessaire de programmer un nombre suffisant de films qualifiés de « Recherche et Découverte » par le sous-groupe du Collège de recommandation des films.

– L'attribution du label « Jeune Public » repose sur la programmation d'un nombre suffisant de films qualifiés comme tels par le groupe « Jeune Public » de l'Association française des Cinémas d'Art et d'Essai (AFCAE), hors temps scolaire ou opérations financées par ailleurs telles que Collège au Cinéma.

– Le label « Patrimoine et Répertoire » est octroyé aux établissements diffusant des films recommandés Art et Essai sortis pour la première fois en salles il y a au moins 20 ans. Dans le cadre de l'attribution des labels, une attention particulière est portée à la qualité, à la régularité et à l'identification de ces diffusions spécifiques. Le classement Art et Essai et l'attribution des labels sont effectués par la Présidente du CNC, après avis de la Commission

du cinéma d'Art et Essai.

Le mode de classement Art et Essai fait l'objet d'ajustements réguliers. Comme l'année précédente, des ajustements techniques dans les dossiers de demande d'aide et dans la prise en compte de certains indicateurs ont été mis en place. Ces modifications peuvent avoir une incidence sur les évolutions qui sont exposées ci-après.

## 621 établissements Art et Essai bénéficient du label jeune public.

### Plus de la moitié des cinémas ont au moins un label

Le nombre de cinémas Art et Essai détenteurs d'au moins un label augmente fortement entre 2008 et 2017, passant de 327 (31,4 % du parc classé) à 690 établissements (54,3 % du parc classé). En 2017, 21,6 % des établissements classés portent le label « Recherche et Découverte », 48,9 % le label « Jeune Public » et 29,2 % le label « Patrimoine et Répertoire ». En 2017, 16,7 % des cinémas Art et Essai sont détenteurs de deux labels et 14,3 % détiennent les trois labels.

### Établissements classés Art et Essai avec label<sup>1</sup>

	recherche et découverte	jeune public	patrimoine et répertoire	avec au moins un label
2008	144	266	116	327
2009	174	330	134	386
2010	203	412	190	462
2011	230	442	146	489
2012	211	397	199	454
2013	274	563	203	610
2014	258	622	243	670
2015 <sup>1</sup>	283	561	294	624
2016	336	645	339	714
2017	274	621	371	690

<sup>1</sup> Classement 2017 après appel.  
Source : CNC – France métropolitaine.

### Établissements classés Art et Essai en 2017<sup>1</sup> selon les labels attribués



<sup>1</sup> Classement 2017 après appel.  
Source : CNC – France métropolitaine.

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :  
les séries statistiques sur les  
établissements Art et Essai  
(2002-2017)

# 1.3

## Les établissements selon le niveau d'entrées

### Remarques méthodologiques

Les cinémas sont classés selon leur niveau d'entrées. Trois tranches ont été établies : moins de 80 000 entrées par an, entre 80 000 et 450 000 entrées et 450 000 entrées ou plus. Il n'est plus tenu compte dans la méthodologie de l'appartenance ou non à un circuit de plus de 50 écrans.

450 000 entrées ou plus en compte 12,7. Il s'agit donc de très grands établissements. À l'inverse, le nombre de fauteuils par écran n'évolue pas de la même manière : 194 fauteuils par écran pour les cinémas de la tranche la plus basse, 168 fauteuils par écran pour la tranche du milieu et 212 fauteuils par écran pour la plus haute tranche.

### 1,4 écran par cinéma à moins de 80 000 entrées en 2017.

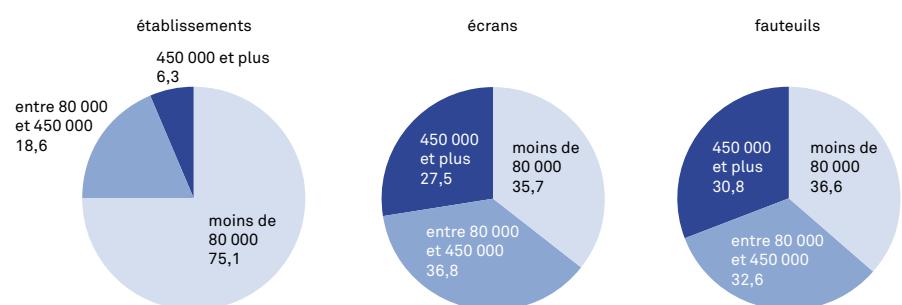
En 10 ans, le nombre de cinémas réalisant moins de 80 000 entrées diminue de 5,8 %, contre +18,7 % pour les établissements totalisant entre 80 000 et 450 000 entrées et +8,5 % pour ceux totalisant 450 000 entrées ou plus. La part des plus petits cinémas dans l'ensemble du parc est en recul quasi constant depuis 2008.

### Parc selon le niveau d'entrées

		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
moins de 80 000	établissements	1 632	1 617	1 600	1 561	1 577	1 575	1 534	1 552	1 537	1 537
	écrans	2 279	2 231	2 212	2 110	2 158	2 201	2 092	2 139	2 097	2 109
	fauteuils (milliers)	441	433	426	408	414	422	400	418	397	410
entre 80 000 et 450 000	établissements	321	328	316	336	329	340	359	355	378	381
	écrans	1 700	1 726	1 675	1 744	1 802	1 988	1 971	2 012	2 117	2 174
	fauteuils (milliers)	291	295	284	294	307	339	334	341	358	364
450 000 et plus	établissements	118	128	134	137	129	112	127	126	129	128
	écrans	1 416	1 521	1 581	1 614	1 548	1 400	1 584	1 590	1 628	1 626
	fauteuils (milliers)	305	325	339	345	332	304	337	337	344	344

Source: CNC – France métropolitaine.

### Répartition selon le niveau d'entrées en 2017 (%)



Source: CNC – France métropolitaine.

## +26,7 % d'entrées en 10 ans pour les cinémas entre 80 000 et 450 000 entrées

Entre 2016 et 2017, la fréquentation des cinémas recule de 1,8 % sur l'ensemble du territoire. Les évolutions sont hétérogènes au regard du niveau d'entrées des cinémas. Le nombre d'entrées est quasi stable pour les établissements cumulant moins de 80 000 entrées (-0,6 %) et pour ceux cumulant entre 80 000 et 450 000 entrées (-0,6 %) et

diminue de 3,1 % pour les cinémas de la plus haute tranche.

Sur la période 2008-2017, les entrées progressent de 10,0 % tous établissements confondus. Cette hausse atteint 26,7 % pour les cinémas de 80 000 à 450 000 entrées par an et 3,2 % pour les cinémas de 450 000 entrées et plus. À l'inverse, la fréquentation des cinémas de moins de 80 000 entrées est stable sur la période (-0,3 %).

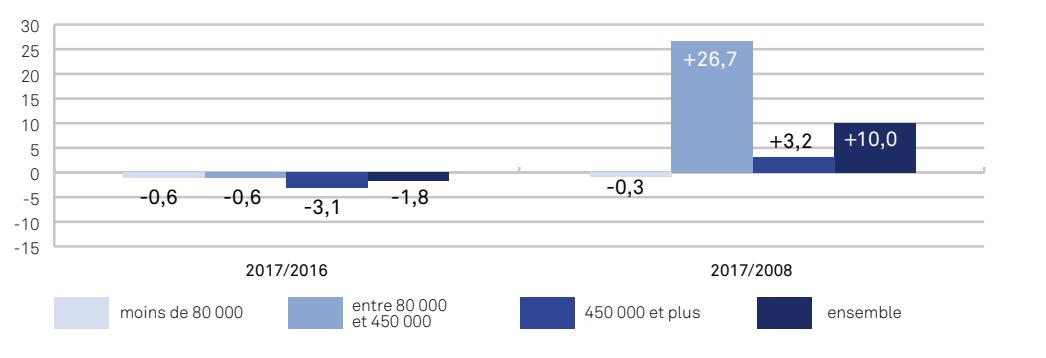
### Fréquentation selon le niveau d'entrées

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
moins de 80 000	séances (milliers)	1 340	1 326	1 363	1 292	1 369	1 453	1 430	1 517	1 477	1 514
	entrées (millions)	33,69	32,48	32,96	33,75	32,16	31,34	32,82	32,87	33,82	33,61
	recettes (M€) <sup>1</sup>	166,41	160,14	164,21	171,69	165,30	160,91	165,69	166,61	170,24	169,64
entre 80 000 et 450 000	séances (milliers)	2 576	2 555	2 506	2 653	2 793	3 150	3 125	3 222	3 416	3 525
	entrées (millions)	60,18	62,06	60,92	65,06	63,69	68,76	71,45	71,33	76,72	76,26
	recettes (M€) <sup>1</sup>	358,82	376,00	380,94	408,05	405,36	441,38	447,76	456,11	489,51	491,44
450 000 et plus	séances (milliers)	2 666	2 828	2 975	3 100	2 989	2 665	3 027	3 041	3 122	3 122
	entrées (millions)	96,44	107,08	113,23	118,38	107,74	93,63	104,80	101,15	102,69	99,54
	recettes (M€) <sup>1</sup>	617,66	701,09	764,80	795,00	735,82	648,59	719,86	708,93	728,89	719,50

<sup>1</sup> Toutes Taxes Comprises.

Source : CNC – France métropolitaine.

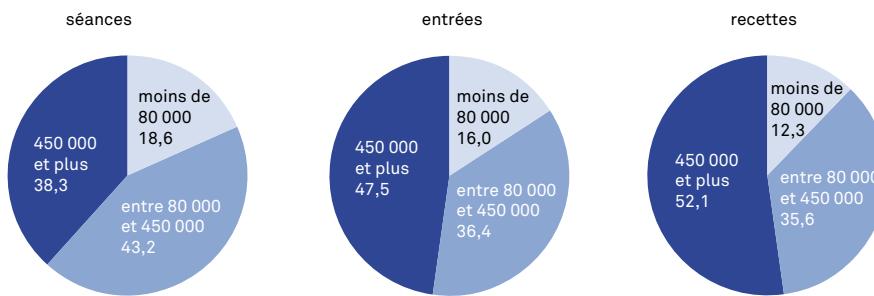
### Evolution des entrées selon le niveau d'entrées (%)



Source : CNC – France métropolitaine.

52,1 % des recettes réalisées dans les établissements à 450 000 entrées et plus

## Répartition des résultats de fréquentation selon le niveau d'entrées en 2017 (%)



Source : CNC – France métropolitaine.

### Une recette moyenne par entrée variable de 5 € à 7 €

La recette moyenne par entrée en salles (RME) est calculée à partir des déclarations de recettes transmises chaque semaine par les exploitants au CNC. Elle résulte de la simple division des recettes guichets par les entrées payantes. Elle est calculée toutes taxes comprises (TTC). La RME tient compte à la fois des entrées payantes hors abonnements illimités et des entrées réalisées dans le cadre de ces abonnements, pour lesquelles les recettes sont valorisées conformément aux prix de référence. La RME est fortement dépendante du niveau

d'entrées. En 2017, la RME s'élève à 5,05 € pour les établissements à moins de 80 000 entrées, à 6,44 € pour ceux entre 80 000 et 450 000 entrées et à 7,23 € pour ceux à 450 000 entrées et plus. Au niveau national, elle s'établit à 6,59 €.

Entre 2008 et 2017, la RME progresse de 9,8 % tous établissements confondus. Les évolutions ne sont pas homogènes pour l'ensemble des cinémas. La RME augmente de 2,2 % sur la période pour les établissements de la tranche la plus basse, de 8,1 % pour ceux de la tranche du milieu et de 12,9 % pour ceux de la tranche la plus haute.

### Ratios selon le niveau d'entrées

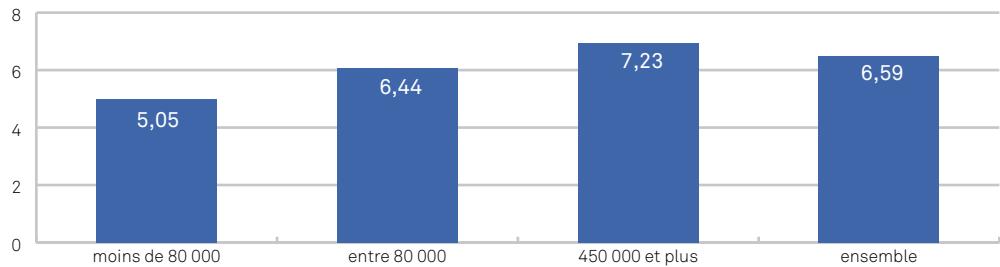
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
moins de 80 000	entrées par fauteuil	76	75	77	83	78	74	82	79	85	82
	taux d'occupation des fauteuils (%) <sup>1</sup>	13,9	13,5	13,4	14,4	13,1	11,9	12,7	11,9	12,8	12,1
	recette moyenne par entrée (€) <sup>2</sup>	4,94	4,93	4,98	5,09	5,14	5,13	5,05	5,07	5,03	5,05
entre 80 000 et 450 000	entrées par fauteuil	207	210	215	221	207	203	214	209	214	209
	taux d'occupation des fauteuils (%) <sup>1</sup>	13,7	14,4	14,5	14,6	13,5	12,9	13,6	13,2	13,4	13,1
	recette moyenne par entrée (€) <sup>2</sup>	5,96	6,06	6,25	6,27	6,36	6,42	6,27	6,39	6,38	6,44
450 000 et plus	entrées par fauteuil	316	329	334	343	325	308	311	300	298	289
	taux d'occupation des fauteuils (%) <sup>1</sup>	17,0	18,0	18,1	18,1	17,2	16,5	16,6	16,1	15,9	15,5
	recette moyenne par entrée (€) <sup>2</sup>	6,40	6,55	6,75	6,72	6,83	6,93	6,87	7,01	7,10	7,23

<sup>1</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

<sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

Source : CNC – France métropolitaine.

## Recette moyenne par entrée selon le niveau d'entrées en 2017 (€)<sup>1</sup>



<sup>1</sup>Toutes Taxes Comprises.

Source : CNC – France métropolitaine.

## Un taux d'occupation des fauteuils entre 12 % et 16 %

Le taux d'occupation des fauteuils est le rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant pour chaque écran le nombre de fauteuils par le nombre de séances. Un taux d'occupation de 100 % pour un écran signifierait que pour toutes les séances programmées, tous les fauteuils seraient occupés.

En 2017, le taux moyen d'occupation des fauteuils s'élève à 13,9 % sur l'ensemble du parc cinématographique français. Il est moins élevé pour les cinémas à moins de 80 000 entrées (12,1 %) que pour ceux entre 80 000 et 450 000 entrées (13,1 %) et pour ceux à 450 000 entrées et plus (15,5 %).

## 63,4 % des cinémas à moins de 80 000 entrées sont classés Art et Essai

En 2017, 58,8 % des établissements français sont classés Art et Essai, tous établissements confondus. La part de l'Art et Essai est plus importante au sein des cinémas à moins de 80 000 entrées (63,4 % des établissements), que pour les cinémas de 80 000 à 450 000 entrées (57,7 %). Cette part est bien moindre pour les cinémas à 450 000 entrées ou plus (7,8 % des établissements).

## Parc Art et Essai selon le niveau d'entrées<sup>1</sup>

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
moins de 80 000	établissements	855	792	866	864	912	941	928	950	937	974
	écrans	1 257	1 158	1 273	1 231	1 309	1 369	1 306	1 352	1 308	1 369
	fauteuils (milliers)	230	212	232	229	240	252	241	253	237	254
entre 80 000 et 450 000	établissements	180	186	186	203	189	182	211	200	217	220
	écrans	838	860	877	937	912	895	1 014	989	1 032	1 076
	fauteuils (milliers)	134	138	140	147	146	141	161	157	162	168
450 000 et plus	établissements	5	6	6	8	4	4	6	8	9	10
	écrans	49	59	59	78	40	40	61	86	100	110
	fauteuils (milliers)	10	12	12	16	8	8	12	17	19	21

<sup>1</sup>Classement 2017 après appel.

Source : CNC – France métropolitaine.

## Fréquentation des cinémas Art et Essai selon le niveau d'entrées<sup>1</sup>

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
moins de 80 000	séances (milliers)	895	850	955	912	994	1 066	1 037	1 126	1 084	1 157
	entrées (millions)	22,62	21,06	23,27	24,03	23,60	23,58	24,40	24,85	25,43	25,75
	recettes (M€) <sup>2</sup>	107,69	100,27	112,98	118,25	117,54	117,22	119,92	123,29	125,31	121,29
entre 80 000 et 450 000	séances (milliers)	1 177	1 196	1 223	1 324	1 320	1 320	1 499	1 485	1 556	1 649
	entrées (millions)	28,26	29,77	30,54	33,87	30,87	29,57	35,48	33,95	36,95	37,57
	recettes (M€) <sup>2</sup>	160,34	172,69	182,57	202,85	186,56	177,61	208,55	203,30	218,85	225,84
450 000 et plus	séances (milliers)	80	95	95	127	69	67	101	144	168	187
	entrées (millions)	2,52	3,01	3,09	4,20	2,10	1,97	3,12	4,11	4,78	5,18
	recettes (M€) <sup>2</sup>	15,98	19,20	20,32	27,83	13,74	12,97	20,51	27,59	32,24	35,34

<sup>1</sup>Classement 2017 après appel.

<sup>2</sup>Toutes Taxes Comprises

Source : CNC – France métropolitaine.

## 1.4

# Le public selon les catégories d'établissements

### Remarques méthodologiques

Depuis 2016, l'institut Vertigo réalise l'enquête *CinExpert*, un dispositif d'étude et de mesure de l'audience du cinéma en partenariat avec le CNC, Médiavision et Canal+ régie. Le dispositif s'appuie sur deux études complémentaires. Une étude hebdomadaire réalisée en ligne auprès de 2 000 spectateurs âgés de 3 ans et plus ayant été au cinéma au cours des 7 derniers jours, tout au long de l'année, pour qualifier chaque semaine le profil du public du cinéma et des films et une étude annuelle de cadrage réalisée par téléphone permettant de connaître la pénétration du média cinéma, la structure du public et les habitudes de fréquentation cinéma du public de l'année N-1. L'ensemble des résultats obtenus via l'enquête hebdomadaire sont redressés sur l'étude de cadrage annuelle. *CinExpert* permet notamment d'analyser les caractéristiques du public du cinéma selon la nature de l'établissement fréquenté. Dans ce chapitre, sont ainsi présentées les principales spécificités du public du cinéma par typologie d'établissements.

### Définitions

Dans le cadre de l'enquête *CinExpert*, la population cinématographique comprend l'ensemble des individus âgés de 3 ans et plus étant allés au cinéma au moins une fois dans l'année.

Les spectateurs **assidus** vont au moins une fois par semaine au cinéma, les spectateurs **réguliers** y vont au moins une fois par mois (et moins d'une fois par semaine) et les **occasionnels** au moins une fois par an (et moins d'une fois par mois). Les **habitues** du cinéma regroupent les assidus et les réguliers.

Les **CSP+** désignent les individus exerçant une profession de catégorie supérieure : artisans, commerçants, chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires. Les **CSP-** désignent les individus exerçant une profession de catégorie inférieure : ouvriers, employés, agriculteurs. Les **inactifs** désignent les individus n'exerçant pas d'activité professionnelle : retraités, élèves et étudiants, personnes sans emploi.

La définition des multiplexes figure dans le chapitre 1.1.

### La fréquentation des établissements de moins de 80 000 entrées est portée par un public d'inactifs

Le public des établissements cinématographiques selon leur nombre d'entrées présente certaines spécificités. En 2017, les établissements réalisant moins de 80 000 entrées comptent 44,5 % de moins de 35 ans, contre 44,9 % pour ceux réalisant entre 80 000 et 450 000 entrées et 50,2 % pour ceux réalisant plus de 450 000 entrées. Inversement, la part des seniors est plus faible dans les cinémas enregistrant le plus d'entrées (34,0 %), que dans ceux de 80 000 à 450 000 entrées (40,0 %) et dans ceux de moins de 80 000 entrées (42,0 %). Les **CSP+** sont plus nombreux dans les établissements à plus de 450 000 entrées (33,2 %) que dans ceux de 80 000 à 450 000 entrées (30,0 %) et dans ceux de moins de 80 000 entrées (27,3 %), alors que les **inactifs** sont majoritaires dans ces derniers (55,9 %) par rapport aux autres types d'établissements (51,0 % dans les établissements de 80 000 à 450 000 entrées et 48,6 % dans ceux à plus de 450 000 entrées).

En 2017, les établissements réalisant 80 000 à 450 000 entrées sont composés d'un public occasionnel (45,4 %) plus important que ceux réalisant moins de 80 000 entrées (44,8 %) et ceux à plus de 450 000 entrées (42,7 %). Ces derniers comptent une part importante d'**assidus** dans leur public (12,8 %), contre 11,3 % pour les cinémas de 80 000 à 450 000 entrées et 11,2 % pour ceux de moins de 80 000 entrées. Ces caractéristiques du public selon la catégorie d'exploitation des établissements sont également corrélées à la zone d'implantation et à la taille des établissements concernés (cf. chapitre 1.3).

---

**En 2017, les établissements de plus de 450 000 entrées sont composés d'un public d'**assidus** (12,8 %) plus important que les autres établissements.**

---

## Public des établissements cinématographiques selon le nombre d'entrées en 2017 (%)

	moins de 80 000 entrées	80 000 à 450 000 entrées	450 000 entrées ou plus	ensemble
<b>sexé</b>				
hommes	52,8	51,5	52,5	<b>52,2</b>
femmes	47,2	48,5	47,5	<b>47,8</b>
<b>âge</b>				
3-14 ans	17,0	14,7	16,1	<b>15,8</b>
15-24 ans	18,8	19,0	20,6	<b>19,8</b>
25-34 ans	8,7	11,2	13,5	<b>11,8</b>
35-49 ans	13,5	15,1	15,8	<b>15,2</b>
50 ans et plus	42,0	40,0	34,0	<b>37,4</b>
<b>catégorie professionnelle</b>				
CSP+	27,3	30,0	33,2	<b>31,1</b>
CSP-	16,8	19,0	18,2	<b>18,2</b>
inactifs	55,9	51,0	48,6	<b>50,7</b>
dont étudiants	28,9	27,7	30,1	<b>29,1</b>
<b>habitat</b>				
région parisienne	22,0	20,5	25,5	<b>23,2</b>
autres régions	78,0	79,5	74,5	<b>76,8</b>
<b>habitudes de fréquentation cinéma</b>				
assidus	11,2	11,3	12,8	<b>12,0</b>
réguliers	44,0	43,3	44,4	<b>43,9</b>
occasionnels	44,8	45,4	42,7	<b>44,1</b>
<b>total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

### Plus le nombre d'écrans est important, plus le public d'un cinéma est jeune

Si la structure du public d'un établissement dépend de sa localisation géographique, il dépend également de son nombre d'écrans. En 2017, le public des établissements de 1 à 3 écrans intègre plus de seniors (41,9 %) que le public des multiplexes (34,6 %). Il en est de même pour les 3-14 ans : 17,0 % au sein des établissements de 1 à 3 écrans, contre 15,6 % au sein des multiplexes. Inversement, pour les tranches d'âge comprises entre 15 et 49 ans, plus le nombre d'écrans d'un établissement est important, plus leur part augmente.

Globalement, la proportion de 15-49 ans dans le public d'un établissement augmente à mesure que le nombre d'écrans progresse. Les CSP+ sont significativement plus présents dans les établissements de 4 à 7 écrans (31,8 %) et dans ceux de 8 écrans ou plus (31,9 %) que dans ceux de 1 à 3 écrans (27,6 %). À l'inverse, la part des

seniors et celle des inactifs diminue quand le nombre d'écrans augmente.

La part des spectateurs assidus est plus importante au sein des établissements de 4 à 7 écrans (13,1 % en 2017) que dans les multiplexes (11,9 %) et les établissements de 1 à 3 écrans (11,5 %). Les établissements de 4 à 7 écrans présentent la part la plus élevée de spectateurs habitués à 57,1 %, tandis que les établissements de 1 à 3 écrans comptent la part la plus importante d'occasionnels à 44,7 %.

Les caractéristiques du public des cinémas selon le nombre d'écrans dépendent aussi de la zone d'implantation des établissements concernés.

## Public des établissements cinématographiques selon le nombre d'écrans en 2017 (%)

	1 à 3 écrans	4 à 7 écrans	multiplexes	dont 8 à 11 écrans	dont 12 écrans ou plus	ensemble
<b>sexé</b>						
hommes	52,9	51,8	52,1	51,3	52,6	<b>52,2</b>
femmes	47,1	48,2	47,9	48,7	47,4	<b>47,8</b>
<b>âge</b>						
3-14 ans	17,0	15,1	15,6	14,1	16,5	<b>15,8</b>
15-24 ans	18,4	18,0	20,7	21,3	20,4	<b>19,8</b>
25-34 ans	9,0	10,5	13,1	12,2	13,7	<b>11,8</b>
35-49 ans	13,7	13,9	16,0	16,6	15,6	<b>15,2</b>
50 ans et plus	41,9	42,5	34,6	35,8	33,9	<b>37,4</b>
<b>catégorie professionnelle</b>						
CSP+	27,6	31,8	31,9	29,9	33,1	<b>31,1</b>
CSP-	16,5	17,0	19,1	20,4	18,4	<b>18,2</b>
inactifs	55,9	51,2	48,9	49,6	48,5	<b>50,7</b>
dont étudiants	28,7	27,2	29,7	28,4	30,5	<b>29,1</b>
<b>habitat</b>						
région parisienne	23,9	28,8	21,3	13,4	25,8	<b>23,2</b>
autres régions	76,1	71,2	78,7	86,6	74,2	<b>76,8</b>
<b>habitudes de fréquentation cinéma</b>						
assidus	11,5	13,1	11,9	9,6	13,1	<b>12,0</b>
réguliers	43,8	44,0	44,0	43,9	44,0	<b>43,9</b>
occasionnels	44,7	42,9	44,2	46,4	42,9	<b>44,1</b>
<b>total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

### Les 15-49 ans sont significativement plus présents dans les multiplexes.

## Les établissements Art et Essai présentent un public plus âgé

Les établissements classés Art et Essai présentent un public plus âgé que les autres établissements. En 2017, 56,4 % du public des établissements classés a plus de 35 ans (contre 50,9 % pour les autres établissements) dont 42,2 % a plus de 50 ans (35,4 % pour les autres établissements). Les établissements non classés affichent un public composé à 36,3 % de moins de 25 ans, contre 33,8 % dans les cinémas Art et Essai. Les cinémas classés comptent une part plus importante d'inactifs (53,8 %) dans leur public que les autres établissements (49,3 %). Les CSP+ sont moins représentés au sein du public des établissements Art et Essai en 2017 (28,0 %, contre 32,5 % dans les cinémas non classés).

En termes d'habitudes de fréquentation, la structure du public des établissements non classés révèle un rythme de fréquentation quasiment similaire à celui tous établissements confondus. En 2017, les cinémas Art et Essai comptent une part plus importante de spectateurs occasionnels (45,8 %) que les autres cinémas (43,3 %). Les spectateurs assidus composent 10,7 % du public des établissements Art et Essai et 12,6 % du public des établissements non classés.

---

**Les cinémas Art et Essai comptent une part plus importante de spectateurs occasionnels (45,8 %).**

---

## Public des établissements cinématographiques selon le classement Art et Essai<sup>1</sup> en 2017 (%)

	établissements Art et Essai	autres établissements	ensemble
<b>sexé</b>			
hommes	51,8	52,4	<b>52,2</b>
femmes	48,2	47,6	<b>47,8</b>
<b>âge</b>			
3-14 ans	15,5	15,9	<b>15,8</b>
15-24 ans	18,3	20,5	<b>19,8</b>
25-34 ans	9,9	12,8	<b>11,8</b>
35-49 ans	14,2	15,6	<b>15,2</b>
50 ans et plus	42,1	35,2	<b>37,4</b>
<b>catégorie professionnelle</b>			
CSP+	28,1	32,6	<b>31,1</b>
CSP-	18,4	18,1	<b>18,2</b>
inactifs	53,4	49,3	<b>50,7</b>
donc étudiants	27,4	29,8	<b>29,1</b>
<b>habitat</b>			
région parisienne	17,3	26,1	<b>23,2</b>
autres régions	82,7	73,9	<b>76,8</b>
<b>habitudes de fréquentation cinéma</b>			
assidus	10,8	12,6	<b>12,0</b>
réguliers	43,2	44,3	<b>43,9</b>
occasionnels	46,0	43,1	<b>44,1</b>
<b>total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Classement 2017 après appel.

Source: CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

---

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr):  
les séries statistiques sur le  
public du cinéma selon les  
catégories d'établissements  
(2011-2017)

# 1.5

## Les pratiques cinématographiques des Français en 2018

### Remarques méthodologiques

Les données de ce chapitre sont issues de l'enquête *CinExpert* mise en œuvre par l'institut Vertigo (cf. chapitre 1.4). Elle permet de poser des questions complémentaires, notamment sur les pratiques cinématographiques et culturelles des spectateurs de cinéma âgés de 15 ans et plus. Dans ce chapitre, sont présentées les principales spécificités des spectateurs de cinéma constatées en 2018.

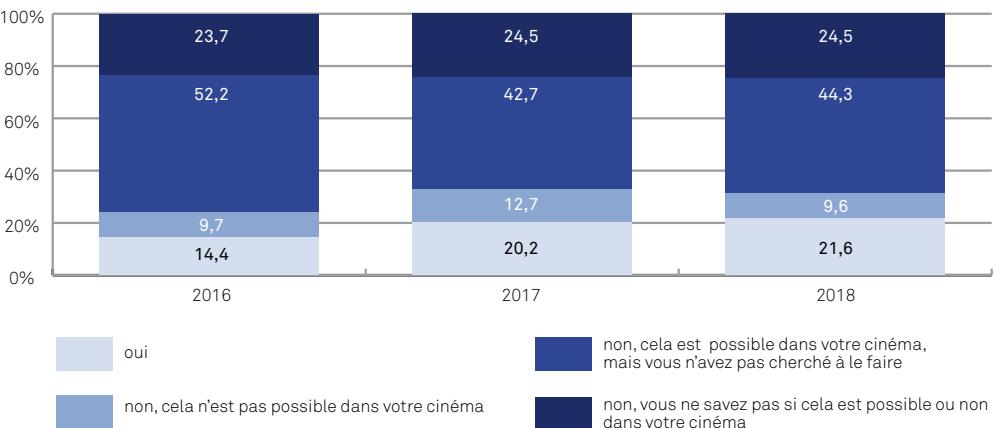
### Définitions

Les définitions des habitudes de fréquentation cinématographique et des catégories socioprofessionnelles figurent dans le chapitre 1.4.

### 21,6 % des spectateurs réservent leur place de cinéma au préalable

La réservation des places de cinéma à l'avance est une pratique encore peu répandue mais qui se développe. Lors de leur dernière sortie au cinéma, 21,6 % des personnes interrogées ont eu recours à ce procédé en 2018, contre 20,2 % en 2017. 9,6 % des répondants n'ont pas réservé leur place à l'avance car cela n'est pas possible dans leur cinéma en 2018. 44,3 % déclarent que cette pratique est possible dans leur cinéma, mais qu'ils n'ont pas cherché à le faire. Parmi les spectateurs ayant réservé leur place de cinéma à l'avance, 49,5 % l'ont fait à partir de leur ordinateur sur un site internet de réservation et 28,8 % sur leur téléphone portable via une application, pratique qui se développe. En 2018, aucun spectateur n'a réservé sa place en appelant le cinéma. 48,6 % réservent leur place le jour même et 27,5 % la veille. La réservation des places plusieurs jours à l'avance concerne 23,9 % des personnes ayant réservé. 67,8 % des spectateurs ont réservé leur place à l'avance pour être sûrs d'avoir une place pour le film et la séance de leur choix et 46,8 % pour éviter les files d'attente.

Réservation des places de cinéma à l'avance<sup>1</sup> (% des spectateurs)



<sup>1</sup> Lors de la dernière sortie du cinéma.

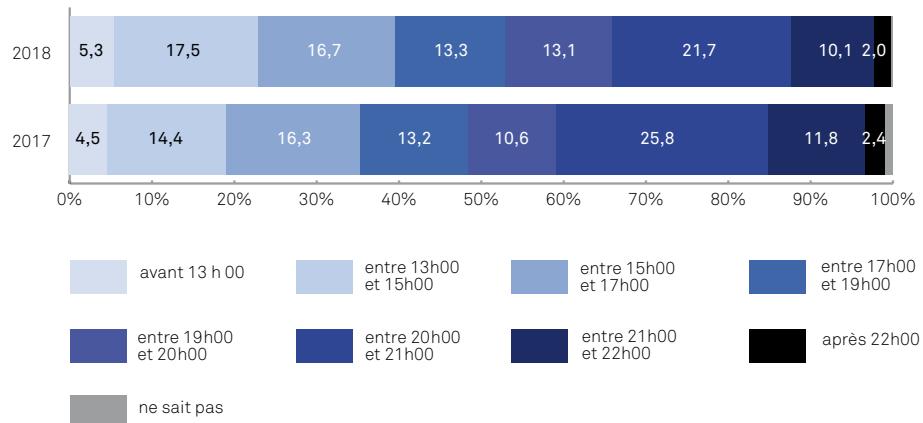
Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

## Le cinéma : un loisir de proximité

En 2018, 85,4 % des spectateurs de cinéma sept derniers jours viennent de leur domicile. 6,1 % d'entre eux déclarent cependant s'y rendre depuis un restaurant ou un café. Le mode de transport privilégié est la voiture (68,0 % en 2018). 15,2 % des spectateurs utilisent les transports en commun pour aller au cinéma et 14,5 % y vont à pied. Le lieu de résidence est déterminant du mode de transport pour se rendre au cinéma. Les habitants de Paris et sa région sont 45,6 % à se rendre au cinéma en voiture, contre 75,3 % pour les spectateurs résidant en régions. A l'inverse, 29,8 % des spectateurs franciliens optent pour les transports en commun, contre 10,4 % pour les spectateurs des autres régions. En 2018, la durée du trajet pour se rendre au cinéma est de 10 à 20 minutes pour 40,9 % des spectateurs et de 5 à 10 minutes pour 30,9 %. 94,1 % des spectateurs se rendent au cinéma en moins de 30 minutes.

**44,5 % des spectateurs vont au cinéma entre 19h00 et 22h00.**

## Heures des séances fréquentées<sup>1</sup>(% des spectateurs)



<sup>1</sup> Lors de la dernière fréquentation.

Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

## La majorité des spectateurs de cinéma s'informe de l'horaire d'une séance sur internet

En 2018, 53,5 % des spectateurs de cinéma déclarent prendre connaissance de l'heure de la séance sur internet. Cette part atteint 56,0 % chez les spectateurs occasionnels et 62,3 % chez les moins de 25 ans. 19,2 % consultent le programme édité par le cinéma (23,4 % des spectateurs assidus et 27,3 % des 50 ans et plus).

En 2018, 44,9 % des personnes interrogées vont au cinéma entre 19h00 et 22h00. Cette part atteint 50,7 % pour les 25-34 ans et 50,4 % pour les CSP-. Les séances du matin attirent peu de spectateurs (5,3 % en 2018), de même que les séances de la nuit (2,0 % après 22h00 en 2018). Cependant, les habitants de Paris et sa région sont 7,6 % à fréquenter les salles de cinéma avant 13h00, tout comme 7,6 % des 35-49 ans et 7,3 % des spectateurs assidus. Après 22h00, les 35-49 ans et les spectateurs occasionnels déclarent une fréquentation des salles de cinéma plus développée (respectivement 3,4 % et 3,6 %) que la moyenne des spectateurs de cinéma.

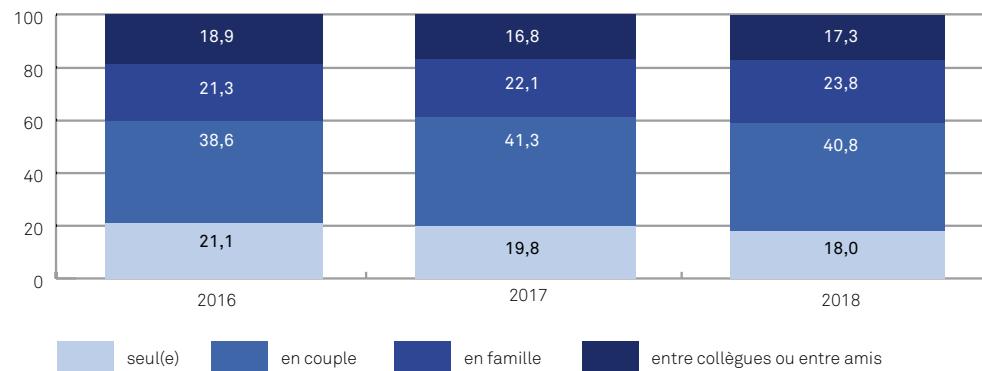
## La sortie au cinéma est toujours une sortie collective et planifiée

Pour l'ensemble des spectateurs, le cinéma est une pratique collective. Lors de leur dernière sortie au cinéma, 82,0 % des Français y sont allés à plusieurs en 2018 dont 40,8 % en couple et 41,2 % entre amis ou en famille. Les assidus se démarquent : 31,6 % d'entre eux déclarent s'y être rendus seuls, contre 18,0 % pour l'ensemble des spectateurs. Cette caractéristique individuelle est renforcée par d'autres réponses apportées par ces spectateurs : 42,6 % des assidus prennent la décision d'aller au cinéma le jour même (30,2 % pour l'ensemble des répondants en 2018) et 82,7 % choisissent eux-mêmes le film (68,1 % au plan global en 2018). La décision d'aller au cinéma est prise la veille ou plusieurs jours à l'avance pour 69,8 %

**Plus de 80 % des spectateurs vont à plusieurs au cinéma et 69,8 % planifient à l'avance cette sortie.**

de l'ensemble des spectateurs, notamment pour les inactifs (78,0 % en 2018). Le choix du film se fait avant de se rendre au cinéma pour 87,9 % des spectateurs. 12,1 % du public choisit le film sur place, une fois arrivés dans le cinéma. Si la plupart des personnes interrogées se déclare à l'origine de la décision d'aller au cinéma (69,0 %) et du choix du film (68,1 %), les étudiants et les occasionnels apparaissent moins décisionnaires. Plus de 45 % des individus de chacun de ces groupes va au cinéma sur proposition d'un tiers.

## Fréquentation des salles de cinéma<sup>1</sup> (% des spectateurs)



<sup>1</sup> Lors de la dernière fréquentation.

Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

En 2018, 60,8 % des spectateurs choisissent d'aller voir un film qu'ils ont envie de voir dans les 15 jours suivant sa sortie ou plus tard encore (15,1 % en 2018), plutôt que le premier jour (3,1 % en 2018).

En revanche, une forte part de spectateurs préfère aller voir un film rapidement, avant la fin du premier week-end suivant sa sortie (17,1 % en 2018). Les assidus sont réactifs à la sortie d'un film qu'ils souhaitent voir. 29,6 % d'entre eux y vont dès le premier week-end suivant la sortie en 2018. Les jeunes sont également très réactifs à la sortie d'un film (28,7 %).

## La bande-annonce vue au cinéma : premier vecteur d'information

En 2018, la bande-annonce vue au cinéma est le premier vecteur d'information incitant le public à aller voir un film. Il est cité par 53,6 % des personnes interrogées. Son impact est plus important auprès des spectateurs assidus (63,8 % en 2018). Dans une moindre mesure, le bouche-à-oreille (35,4 % en 2018) et la bande-

annonce vue à la télévision (34,3 %) sont des vecteurs d'information importants avec une influence plus importante chez les seniors (respectivement 41,2 % et 36,6 % en 2018) et les occasionnels (respectivement 39,6 % et 41,5 %). Cité par 27,2 % des spectateurs, internet s'impose comme le quatrième vecteur d'information influençant la décision d'aller voir un film, devant l'affiche du film (24,3 %).

## Vecteurs prescripteurs d'information sur les films (% des spectateurs)

	2016	2017	2018
bande-annonce vue au cinéma	58,3	58,1	53,6
bouche-à-oreille	37,9	31,4	35,4
extrait ou bande-annonce vus à la télévision	36,5	30,3	34,3
internet	31,0	23,0	27,2
affiche du film	31,7	26,5	24,3
critiques de médias	24,3	18,4	21,8
publicité ou article dans la presse	10,9	10,5	9,2
publicité ou émission à la radio	9,6	8,5	8,3
autres	3,8	3,2	3,2

Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

## Internet, un usage qui évolue

Parmi les vecteurs d'information via internet, les sites spécialisés dans le cinéma ont un impact important sur les spectateurs dans le choix des films. 47,0 % d'entre eux ont recours à ce vecteur d'information en 2018. Il convient de souligner le développement de l'usage des réseaux sociaux et des sites de partage de vidéo pour s'informer sur le cinéma. En 2018, 18,1 % des spectateurs de cinéma ont recours aux réseaux sociaux pour s'informer. L'utilisation des sites de partage de vidéo est citée par 15,8 % des spectateurs de cinéma en 2018. La consultation des sites de réseaux sociaux et des sites de partages de vidéo est une pratique plus répandue chez les 15-24 ans. Cela concerne respectivement 34,2 % et 32,4 % des spectateurs de cette tranche d'âge en 2018.

**18,1 % des spectateurs consultent les réseaux sociaux pour leur sortie au cinéma.**

## Vecteurs prescripteurs d'information sur les films via internet (% des spectateurs)

	2016	2017	2018
site internet spécialisé dans le cinéma (type Allociné, Première, etc.)	55,0	50,8	47,0
site de réseaux sociaux (type Facebook, Twitter, etc.)	19,7	21,5	18,1
site de partage de vidéo (type DailyMotion, YouTube, etc.)	15,2	13,5	15,8
site internet officiel du film	18,5	16,0	14,7
application sur téléphone mobile	3,3	3,5	4,5
site internet généraliste (type Yahoo, MSN, etc.)	6,4	5,9	4,2

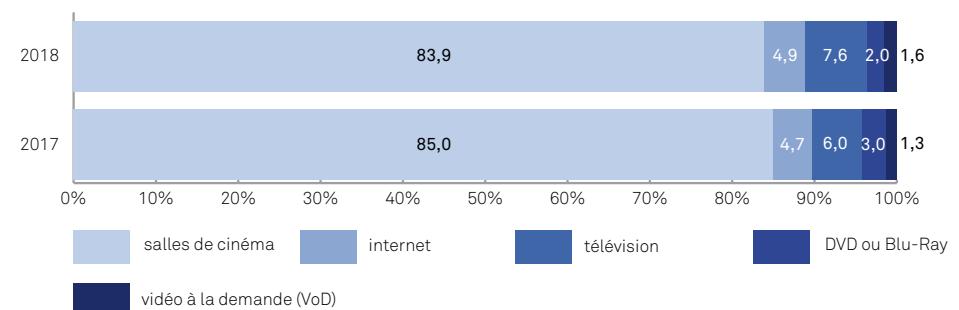
Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

## La salle, premier support de découverte des films

Pour les personnes interrogées, la salle de cinéma demeure le meilleur moyen pour découvrir un film. Elle est citée par 83,9 % des spectateurs en 2018. Loin derrière, la télévision est le deuxième média cité par 7,6 % des répondants, devant internet à seulement 4,9 %, le DVD ou le Blu-ray (2,0 % en 2018) et enfin la vidéo à la demande à 1,6 %. Pour 87,8 % des 50 ans et plus, la salle reste le premier lieu de découverte d'un film.

**Près d'un tiers des jeunes utilisent les sites de partages de vidéo pour s'informer sur la sortie des films.**

## Supports privilégiés de découverte des nouveaux films (% de spectateurs)



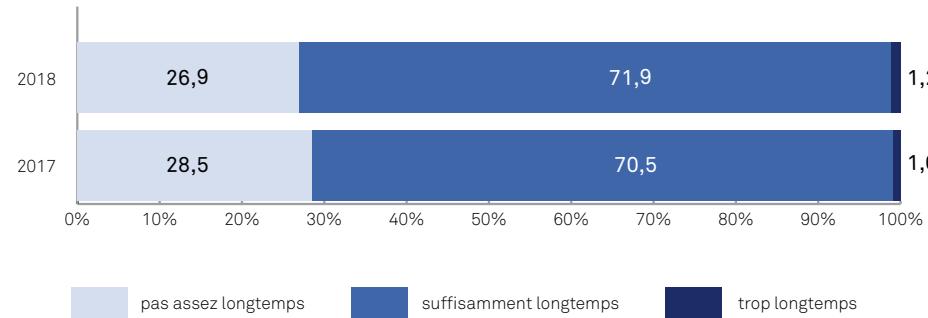
Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

## Une durée d'exploitation des films jugée suffisante

En 2018, les spectateurs considèrent à 71,9 % que les films restent suffisamment longtemps à l'affiche. La part des spectateurs estimant la durée d'exploitation des films trop courte se réduit à 26,9 % en 2018. Les seniors sont 32,6 %

à considérer la période d'exploitation des films trop courte. Les CSP+ (31,8 %) et les assidus (30,7 %) sont également plus nombreux à noter une rotation rapide des films. Les personnes les plus satisfaites de la durée d'exploitation des films sont les 15-24 ans (76,9 %), les spectateurs occasionnels (77,3 %) et les CSP- (78,7 %).

### Perception de la durée d'exploitation des films (% de spectateurs)



Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

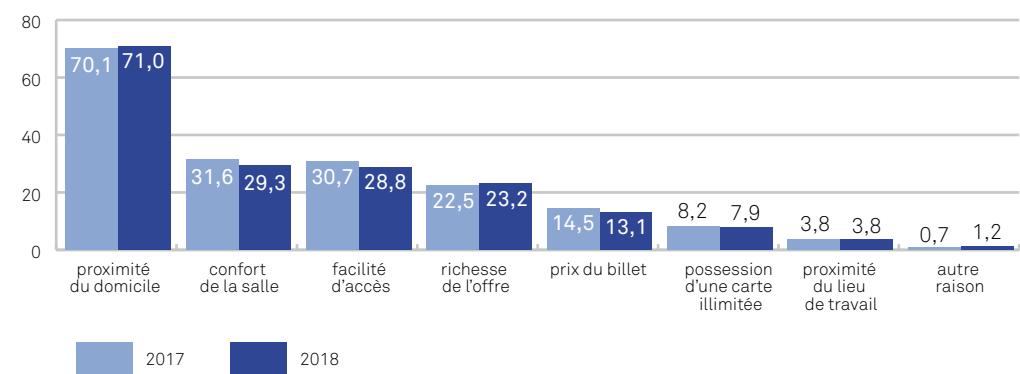
## Le choix de la salle dépend de la proximité, du confort et de la facilité d'accès

En 2018, 82,2 % des spectateurs déclarent toujours aller dans le même cinéma. Ceux qui en fréquentent plusieurs (17,8 %) vont en moyenne dans trois cinémas différents. Des critères de localisation géographique et d'accès déterminent le choix des salles privilégiées. La proximité du domicile (71,0 % en 2018) est l'argument le plus cité par les personnes interrogées. Suivent des critères qualitatifs propres aux salles : le confort est mentionné par 29,3 % des spectateurs et la richesse de l'offre

## Plus de 80 % des spectateurs fréquentent toujours le même cinéma.

de films par 23,2 %. Ces deux critères sont davantage cités par les spectateurs occasionnels (respectivement 31,5 % et 25,4 %). La politique tarifaire de la salle apparaît comme déterminante pour 13,1 % des répondants en 2018. Ce facteur est plus important pour les 15-24 ans (15,5 %) et les inactifs (16,3 %).

### Déterminants du choix de la salle la plus souvent fréquentée (% des spectateurs)



Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

## Des spectateurs toujours très satisfaits des équipements et services des salles de cinéma

En 2018, l'appréciation des spectateurs vis-à-vis des services offerts par les salles de cinéma est importante. Le taux de satisfaction est très élevé pour la plupart des critères sur lesquels ils sont interrogés et tout particulièrement sur les critères techniques liés à la qualité de diffusion des films : 97,8 % sont ainsi satisfaits de la qualité du son, 96,8 % de la qualité de la projection et 96,5 % sont satisfaits de la taille

de l'écran. Ces appréciations diffèrent peu selon les tranches d'âge, catégories socio-professionnelles, lieux de résidence ou habitudes de fréquentation. Les spectateurs estiment également favorablement le nombre de films proposés en salles : 91,5 % s'en déclarent satisfaits en 2018. Les spectateurs réguliers (92,4 %), les CSP- (93,3 %) et les 25-34 ans (94,3 %) apparaissent à cet égard les plus satisfaits.

### Appréciation du service cinéma (% de spectateurs satisfaits)

	2016	2017	2018
qualité du son	98,1	95,7	97,8
qualité de la projection	97,1	97,8	96,8
taille de l'écran	97,1	96,9	96,5
taille de la salle	94,6	95,2	93,4
nombre de films proposés	93,9	93,1	91,5
temps d'attente pour obtenir les billets	94,4	93,4	90,8
accueil	90,7	91,6	89,9
confort des fauteuils	89,0	89,7	88,8
conditions d'attente avant d'entrer	92,5	91,8	88,0
propreté de la salle	87,6	88,2	84,6
possibilités de stationnement à proximité	82,2	79,8	78,7

Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

44,3 % des spectateurs déclarent acheter des boissons, du pop-corn ou de la confiserie à l'occasion de leur sortie au cinéma en 2018. Les 15-24 ans (70,1 %) et les 25-34 ans (55,9 %) consomment davantage que l'ensemble du public. Le pop-corn est le produit préféré des spectateurs. 30,7 % déclarent en acheter et les jeunes en sont les spectateurs les plus friands (55,7 % des 15-24 ans).

## Plus des deux tiers des jeunes spectateurs consomment des boissons ou de la confiserie à l'occasion de leur sortie au cinéma.

## Une avant-séance appréciée des spectateurs

Avant le début de la projection d'un film, les salles de cinéma programmant des bandes-annonces, des publicités et/ou des courts métrages. Les spectateurs de cinéma sont 72,7 % à beaucoup apprécier la projection de bandes-annonces avant le film et 24,8 % un peu. Les CSP+ et les 25-49 ans sont ceux qui apprécient le plus les bandes-annonces (respectivement 73,6 % et 76,1 % apprécient beaucoup). Dans une moindre mesure, les courts métrages sont également appréciés par les spectateurs (41,6 % beaucoup et 46,6 % un peu). 47,3 % des assidus les apprécient beaucoup et 50,6 % des seniors.

### Intérêt déclaré pour le relief

Concernant les films en relief, 68,9 % des personnes interrogées se disent intéressées par ce type de projection en 2018, dont 23,4 % beaucoup. Cela concerne 72,5 % des hommes et 78,4 % des 15-24 ans. Au cours des douze derniers mois, 33,4 % des spectateurs déclarent avoir effectivement assisté à la projection d'un film en relief dans une salle de cinéma en 2018. Ce taux atteint 41,7 % chez les spectateurs assidus et 47,8 % chez les 15-24 ans. Les spectateurs de films en relief sont, de façon générale, satisfaits des projections. Ils attribuent, en moyenne, une note de satisfaction de 8,1 sur 10 en 2018.

## Activités liées au cinéma pratiquées par les spectateurs<sup>1</sup> (%)

	2016	2017	2018
avant-première en présence de l'équipe d'un film	13,6	11,1	10,6
retransmission d'un spectacle vivant (opéra, danse, théâtre, ...) dans une salle de cinéma	6,9	6,5	6,7
séance de ciné-club (séance de cinéma suivie d'un débat entre les spectateurs)	6,0	6,3	6,5
rencontre avec un professionnel du cinéma (acteur, réalisateur, ...)	6,0	5,5	5,8
conférence sur un film	7,3	4,4	4,6
conférence sur un thème lié au cinéma	3,9	3,9	3,8
retransmission sportive dans une salle de cinéma	3,3	2,1	2,8
aucune de ces activités	70,0	73,5	72,1

<sup>1</sup> Pourcentage de spectateurs ayant participé au moins une fois à l'activité au cours des 12 derniers mois.

Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

## En 2018, seulement un tiers des spectateurs déclare avoir assisté à la projection d'un film en relief.

### Activités liées au cinéma pratiquées par les spectateurs les plus assidus

Les activités liées au cinéma (avant-première, ciné-club, conférence, retransmission de spectacle ou de sport dans une salle, etc.) attirent peu de spectateurs. En 2018, 72,1 % d'entre eux n'ont profité d'aucune de ces offres. Cette part est encore plus élevée chez les occasionnels (85,0 %). Une corrélation existe entre le rythme de fréquentation des salles de cinéma et la participation à ce type d'activités. Parmi les spectateurs ayant participé à des activités en rapport avec le cinéma, 10,6 % ont assisté à une avant-première en présence de l'équipe d'un film. Cela concerne 18,2 % des assidus et 4,6 % des occasionnels. En 2018, 6,7 % des spectateurs déclarent avoir assisté à la retransmission d'un spectacle vivant dans une salle de cinéma (11,3 % des assidus, 3,9 % des occasionnels) et 6,5 % sont allés à une séance de ciné-club (13,0 % des assidus, 3,4 % des occasionnels).

## Pratiques culturelles des spectateurs de cinéma : musées en tête

31,5 % des spectateurs de cinéma ont visité un musée au moins une fois au cours des douze mois précédant l'enquête. C'est la pratique culturelle la plus répandue parmi les spectateurs de cinéma, en particulier chez les spectateurs assidus (33,4 %), les CSP+ (36,2 %), les seniors (39,5 %) et les habitants de Paris et sa région (39,8 %). La fréquentation assidue des salles de cinéma va de pair avec des pratiques culturelles diversifiées. Les spectateurs assidus affichent par exemple une pratique sensiblement plus développée des bibliothèques (34,5 %, contre 30,5 % en moyenne tous spectateurs de cinéma confondus), des musées (33,4 % contre 31,5 %), des concerts (32,3 % contre 27,1 %), des médiathèques (28,2 % contre 19,7 %) ou des salles de spectacles (26,1 % contre 23,6 %). Dans une moindre mesure, ce constat se vérifie également pour les spectateurs réguliers. Leurs pratiques culturelles s'avèrent légèrement moins

variées que celles des assidus et se concentrent sur quelques lieux : bibliothèques (32,4 %), concerts (31,2 %) ou salles de spectacles (28,1 %). Mis à part pour les parcs d'attractions et de loisirs, les spectateurs occasionnels déclarent une fréquentation des lieux culturels moins développée que la moyenne des spectateurs de cinéma.

Le lieu de résidence conditionne la variété et la fréquence des pratiques culturelles des spectateurs de cinéma. Compte tenu de la richesse de l'offre et de sa concentration, les habitants de Paris et sa région déclarent des pratiques culturelles plus développées que les personnes résidant en régions.

## La fréquentation assidue des salles de cinéma va de pair avec des pratiques culturelles diversifiées.

### Lieux culturels et de loisirs fréquentés par les spectateurs<sup>1</sup> (%)

	2016	2017	2018
musée	33,6	30,2	31,5
parc d'attractions et de loisirs	28,4	27,4	30,9
bibliothèque	33,7	26,8	30,5
concert	30,2	26,8	27,1
exposition	30,5	27,1	26,5
monument historique	32,0	27,3	26,2
salle de spectacles	27,8	24,6	23,6
médiathèque	24,6	22,5	19,7
théâtre	21,5	18,2	16,7
galerie d'art	13,0	10,0	10,5
cirque	11,5	9,1	8,1
salle de jeux vidéo	7,1	6,0	7,9
cyber café	8,3	5,8	5,5
festival de cinéma ou de musique	5,6	5,6	4,6
opéra	5,1	3,9	3,2
aucun de ces lieux	13,5	22,5	18,7

<sup>1</sup> Pourcentage de spectateurs ayant fréquenté au moins une fois le lieu au cours des 12 derniers mois.

Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

## Equipements mobiles et cinéma

Au total, 87,6 % des spectateurs de cinéma ont déjà surfé sur internet via un terminal mobile en 2018. Les 15-24 ans sont les plus adeptes de cette pratique. Ils sont 93,3 % à surfer sur internet via leur tablette ou leur smartphone, contre 89,9 % des 25-49 ans et 79,5 % des 50 ans et plus. Les habitants de Paris et sa région (92,8 %) et les étudiants (93,1 %) sont également plus concernés par cette pratique.

## L'usage des réseaux sociaux est répandu chez les spectateurs de cinéma

89,2 % des spectateurs de cinéma sont membres d'au moins un réseau social en 2018. Cette part atteint 97,1 % chez les 15-24 ans et 91,5 % chez les CSP-. Le réseau social le plus utilisé est Facebook avec 79,8 % de membres parmi les spectateurs de cinéma. 86,8 % des spectateurs âgés de 25-34 ans possèdent un compte Facebook

et 85,2 % des étudiants. Instagram, Twitter et Google+ sont utilisés par 24 % à 33 % des spectateurs de cinéma.

Visiter la page Facebook d'un film cinématographique n'est pas encore une pratique systématique. Toutefois, 49,5 % des spectateurs de cinéma l'ont fait au moins une fois en 2018. Cette pratique est particulièrement répandue chez les spectateurs assidus (62,7 %) et les 15-24 ans (69,1 %). Parmi les spectateurs ayant visité la page Facebook d'un film, 17,5 % ont parfois cliqué sur « j'aime » et 4,1 % l'ont fait systématiquement. 41,9 % des spectateurs de cinéma ont déjà publié un avis à propos d'un film sur internet en 2018. Cela concerne 51,4 % des 15-24 ans et 53,9 % des spectateurs assidus. Les réseaux sociaux sont les sites les plus utilisés pour publier des commentaires sur les films (21,1 % en 2018), devant les sites spécialisés dans le cinéma (18,2 % en 2018).

## Réseaux sociaux auxquels les spectateurs sont membres (%)

	2016	2017	2018
Facebook	78,3	79,9	79,8
Instagram	18,1	25,3	32,9
Twitter	28,3	26,7	31,0
Google+	26,8	21,3	23,5
LinkedIn	14,7	17,5	20,7
Pinterest	10,6	13,7	20,2
Viadeo	7,4	8,4	5,8
Tumblr	4,4	5,1	4,2
Snapchat	1,1	1,9	3,1
YouTube	0,4	0,5	0,4
aucun	14,2	14,8	10,8

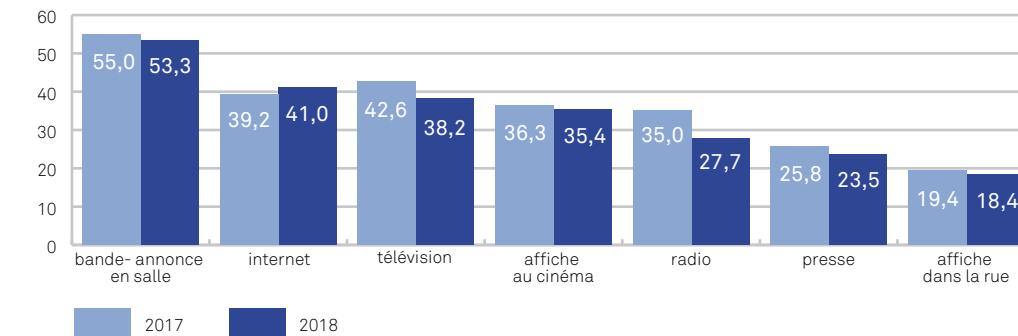
Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

## Le public de la Fête du Cinéma 2018

La 34<sup>e</sup> édition de la Fête du Cinéma s'est déroulée du dimanche 1<sup>er</sup> au mercredi 4 juillet 2018, soit sur 4 jours. Les dates ont été décalées par rapport aux années passées afin de tenir compte du calendrier des vacances scolaires ainsi que de la Coupe du Monde de football 2018. Cette manifestation a réalisé 2,7 millions d'entrées, soit une fréquentation en recul de 16 % par rapport à l'édition 2017. Les participants pouvaient notamment voir *Jurassic World : Fallen Kingdom*, *Sans un bruit, le Doudou*, *les Indestructibles 2* ou *Tamara vol.2*.

Les bandes-annonces en salles s'imposent comme le premier vecteur de promotion de la Fête du Cinéma en 2018, touchant 53,3 % des spectateurs (55,0 % en 2017), devant internet (41,0 % en 2018, 39,2 % en 2017). 38,2 % des personnes interrogées ont vu de la promotion à la télévision en faveur de la Fête du Cinéma en 2018 (42,6 % en 2017), contre 35,4 % sur les affiches au cinéma (36,3 % en 2017). La radio touche 27,7 % des personnes interrogées en 2018 (35,0 % en 2017).

## Visibilité de la promotion de la Fête du Cinéma<sup>1</sup> (% des spectateurs)



<sup>1</sup> Pourcentage de personnes ayant vu, lu ou entendu de la publicité en faveur de l'événement.  
Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

En 2018, 46,7 % des personnes interrogées connaissent parfaitement le principe tarifaire de la Fête du Cinéma, à savoir que toutes les entrées sont à 4 € pendant 4 jours. 14,9 % pensent que le principe consiste à acheter la première entrée au plein tarif et 4 € les entrées suivantes. Il convient de souligner que 27,4 % ne savent pas quel est le principe tarifaire de la manifestation.

33,7 % des spectateurs affirment avoir participé à la Fête du Cinéma 2018 (36,1 % pour l'édition 2017). En 2018, les spectateurs ont vu en moyenne 1,7 film dans le cadre de cette manifestation (1,9 film en 2017). Selon les habitudes de fréquentation, la moyenne varie entre 1,3 film pour les occasionnels et 2,0 films pour les assidus. La part des spectateurs ayant vu un seul film s'élève à 63,4 % (57,4 % en 2017), alors que celle des spectateurs ayant vu au moins cinq films est de 2,9 % (1,7 % en 2017). Pour 43,7 % des spectateurs, l'édition 2018 a été l'occasion de découvrir des films qu'ils n'auraient pas été voir en dehors de l'opération (41,3 % en 2017).

## Près d'un tiers des spectateurs de la Fête du Cinéma ne voit qu'un seul film durant l'évènement.

Le public de la Fête du Cinéma 2018 est plus féminin (53,3 %) que le public général du cinéma sur la période (46,0 %). Il est également plus jeune : les moins de 25 ans représentent 30,7 % des participants (contre 26,4 % du public général de la période) et rassemble plus de CSP- (23,6 %, contre 18,3 %) et de CSP+ (36,6 %, contre 32,2 %). En 2018, le public de la Fête du Cinéma compte plus de spectateurs assidus (27,2 %, contre 17,5 %) et moins de spectateurs occasionnels (30,4 %, contre 33,0 %). Les participants profitent principalement de la Fête du Cinéma en couple (41,5 %), davantage que pour une sortie classique au cinéma (40,8 %). 23,3 % s'y rendent en famille (23,8 % pour une séance classique) et 18,3 % entre amis (17,3 %). Le public de la Fête du Cinéma compte moins de spectateurs allant seuls en salles que l'ensemble du public du cinéma de la période (16,8 % contre 18,0 %).

## Public de la Fête du Cinéma (% de spectateurs)

	édition 2016	édition 2017	édition 2018	public général sur la période 2018 <sup>1</sup>
<b>sexé</b>				
hommes	47,5	48,6	46,7	54,0
femmes	52,5	51,4	53,3	46,0
<b>âge</b>				
15-24 ans	24,5	26,3	30,7	26,4
25-34 ans	12,6	14,6	12,7	14,9
35-49 ans	19,7	17,5	17,8	16,7
50 ans et plus	43,2	41,6	38,9	42,0
<b>catégorie professionnelle</b>				
CSP+	34,2	33,3	36,6	32,2
CSP-	23,5	23,7	23,6	18,3
inactifs	42,4	43,0	39,8	49,5
<b>habitat</b>				
région parisienne	25,8	20,4	25,6	24,4
autres régions	74,2	79,6	74,4	75,6
<b>habitudes de fréquentation cinéma</b>				
assidus	41,6	30,9	27,2	17,5
réguliers	42,0	38,3	42,4	49,5
occasionnels	16,4	30,8	30,4	33,0
<b>ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Public de la période cinématographique du 27 juin au 10 juillet 2018 durant laquelle a eu lieu la Fête du Cinéma.

Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Parmi les spectateurs qui affirment ne pas avoir participé à l'édition 2018 de la Fête du Cinéma, 22,7 % déclarent ne pas avoir été informés de la manifestation (18,3 % en 2017), c'est la raison principale invoquée. 22,0 % estiment qu'il n'y avait

aucun film intéressant pendant la Fête du Cinéma (24,8 % en 2017) et 20,9 % disent également qu'ils ne vont jamais au cinéma durant cette période par crainte d'une trop grande affluence dans les salles (23,0 % en 2017).

## Le public de l'été 2017 sur le lieu de vacances

73,8 % des personnes interrogées déclarent être allées autant ou davantage au cinéma pendant l'été 2017 que durant le reste de l'année (76,4 % en 2016). Cette part atteint 82,2 % chez les 15-24 ans. Les spectateurs occasionnels maintiennent ou accroissent également en majorité leur fréquentation des salles durant l'été (80,3 %).

Durant l'été, le cinéma reste une pratique collective : 83,1 % des spectateurs de l'été y sont allés à plusieurs dont 40,9 % en couple et 42,3 % entre amis ou en famille. Les assidus se démarquent : 25,1 % d'entre eux déclarent s'être rendus seuls au cinéma durant l'été (contre 16,9 % pour l'ensemble des spectateurs).

L'été ne constitue pas une période de « séances

de ratrappage » pour les spectateurs. 78,6 % des spectateurs mettent l'été à profit pour voir des films sortis en salles en juillet ou août (81,6 % en 2016). Les spectateurs qui en profitent le plus sont les 15-24 ans (87,3 %), les hommes (84,6 %) et les assidus (84,6 %).

La fréquentation estivale des salles de cinéma est attachée au lieu habituel de résidence. Parmi les 63,0 % de répondants partis en vacances en France en juillet ou en août 2017, 60,6 % déclarent avoir vu une salle de cinéma à proximité de leur lieu de vacances mais 47,3 % ont eu connaissance de sa programmation et 29,2 % se sont effectivement rendus dans une salle sur leur lieu de vacances (29,4 % en 2016).

## Le public des lieux de vacances est jeune et assidu

Le public des lieux de vacances d'été 2017 est plus féminin (46,6 %) que le public général du cinéma l'été (45,5 %). Il est également plus jeune :

les moins de 25 ans représentent 34,5 % du public des lieux de vacances (24,5 % du public de l'été) et rassemble plus de CSP+ (45,9 % contre 31,2 %). Il compte également plus de spectateurs assidus (41,2 % contre 11,6 %).

## Public de l'été sur le lieu de vacances (% de spectateurs)

	été 2016	été 2017	public général sur la période 2017 <sup>1</sup>
<b>sexé</b>			
hommes	56,6	53,4	54,5
femmes	43,4	46,6	45,5
<b>âge</b>			
15-24 ans	31,4	34,5	24,5
25-34 ans	14,1	16,2	14,1
35-49 ans	19,7	19,0	18,7
50 ans et plus	34,8	30,4	42,7
<b>catégorie professionnelle</b>			
CSP+	41,9	45,9	31,2
CSP-	22,5	23,2	17,5
inactifs	35,6	30,9	51,4
<b>habitat</b>			
région parisienne	24,5	30,1	24,0
autres régions	75,5	69,9	76,0
<b>habitudes de fréquentation cinéma</b>			
assidus	42,4	41,2	11,6
réguliers	45,3	47,3	44,5
occasionnels	12,3	11,5	43,9
<b>ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Public de la période allant du 5 juillet au 5 septembre 2017.

Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Chaque spectateur a vu, en moyenne pendant l'été 2017, 1,9 film (comme en 2016). Selon l'âge, la moyenne de films vus varie entre 1,7 film (50 ans et plus) et 2,3 films (15-24 ans) au cours de l'été 2017. La part des spectateurs ayant vu un seul film durant l'été 2017 s'élève à 51,7 % (46,8 % à l'été 2016). Celle des spectateurs ayant vu au moins six films est faible à 2,1 % en 2017 (1,0 % en 2016).

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :  
les séries statistiques sur les pratiques cinématographiques des Français



CHAPITRE DEUX

## Les régions

# 2.1

## Le parc cinématographique en région

### La France métropolitaine

**La région Auvergne-Rhône-Alpes compte le plus grand nombre de communes équipées.**

**L'Auvergne-Rhône-Alpes, la région la mieux équipée en salles de cinéma**

L'augmentation du nombre de grands établissements sur le territoire favorise une dispersion plus harmonieuse des salles en France. En 2017, l'Ile-de-France reste la région la mieux dotée avec 19,0 % des écrans actifs et 194 communes équipées, suivie de l'Auvergne-Rhône-Alpes avec 13,9 % des écrans actifs et 257 communes équipées puis de la Nouvelle Aquitaine avec 10,8 % des écrans actifs et 208 communes équipées. À elles trois, ces régions regroupent 43,7 % des écrans français et 40,2 % de la population.

**Les indices de fréquentation les plus élevés sont enregistrés en Ile-de-France et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur.**

L'indice de fréquentation est plus fort en Ile-de-France (4,51 entrées par habitant sur l'année), en Provence-Alpes-Côte-d'Azur (3,48) et dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Pays de la Loire (3,14) que dans les autres régions. C'est en Corse (2,11) que l'indice de fréquentation est le plus faible.

**Les Pays de la Loire est la région où la place de cinéma est la moins chère.**

**Sept régions affichent un taux d'occupation des fauteuils supérieur à la moyenne nationale**

L'Ile-de-France, la région Auvergne-Rhône-Alpes et la Nouvelle Aquitaine sont les trois régions qui cumulent le plus d'entrées. Elles réalisent près de 97 millions d'entrées en 2017, soit 46,3 % de la fréquentation nationale. À l'autre extrême, la Corse, le Centre-Val de Loire et la Bourgogne-

Franche-Comté cumulent à elles trois 7,1 % des entrées de l'année (14,9 millions). C'est dans la région Auvergne-Rhône-Alpes que la baisse de la fréquentation est la plus importante en 2017 par rapport à 2016 (-3,8 %), suivie de la région Grand Est (-3,0 %) et de la Provence-Alpes-Côte-d'Azur (-2,9 %). Aucune région n'enregistre une hausse. Toutefois, la fréquentation en Bretagne, Corse, Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire est stable entre 2016 et 2017.

À l'échelle régionale, le taux d'occupation des fauteuils varie entre 11,8 % en Nouvelle Aquitaine et 17,6 % en Corse en 2017. Il est plus élevé que la moyenne nationale (13,9 %) dans sept régions : Corse (17,6 %), Provence-Alpes-Côte-d'Azur (15,3 %), Ile-de-France (15,2 %), Pays de la Loire (15,2 %), Bretagne (14,7 %), Centre-Val de Loire (14,0 %) et Occitanie (14,0 %).

**Les trois premières régions en termes d'entrées cumulent 46,3 % de la fréquentation nationale.**

En Provence-Alpes-Côte-d'Azur (7,01 €) et en Ile-de-France (6,86 €), les cinémas pratiquent, en moyenne, les prix les plus élevés. C'est en Pays de la Loire (6,12 €) et en Bretagne (6,18 €) que le cinéma est, en moyenne, le moins cher.

Les régions Auvergne-Rhône-Alpes (177 établissements) et Nouvelle Aquitaine (169 établissements) présentent le parc Art et Essai le plus dense.

## Équipement et résultats d'exploitation en 2017 par région

Les régions

	Auvergne-Rhône-Alpes	Bourgogne-Franche-Comté	Bretagne	Centre-Val de Loire	Corse	Grand Est	Hauts-de-France
population (millions) <sup>1</sup>	7,878	2,821	3,294	2,579	0,327	5,559	6,010
entrées (millions)	24,723	7,504	10,095	6,744	0,691	15,671	16,259
évolution des entrées 2017/2016	-3,8%	-2,6%	-0,3%	-0,8%	-0,2%	-3,0%	-1,7%
recettes guichets (M€)	163,857	46,718	62,409	44,891	4,607	102,637	104,211
recette moyenne par entrée (€) <sup>2</sup>	6,63	6,23	6,18	6,66	6,66	6,55	6,41
indice de fréquentation <sup>3</sup>	3,14	2,66	3,06	2,62	2,11	2,82	2,71
séances (milliers)	992,5	357,4	364,0	254,6	21,9	639,1	613,4
taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	13,8%	12,1%	14,7%	14,0%	17,6%	12,3%	13,7%
communes équipées	257	79	107	61	15	104	103
établissements actifs	325	92	119	68	21	121	119
écrans actifs	824	268	298	193	32	449	431
fauteuils	149 016	47 062	57 635	38 184	7 276	90 896	85 699
établissement Art et Essai <sup>5</sup>	177	59	102	43	3	68	49
multiplexes <sup>6</sup>	27	10	9	10	0	22	19

<sup>1</sup> INSEE - Recensement 2015.

<sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>4</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

<sup>5</sup> Classement 2017 après appel.

<sup>6</sup> Établissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC.

### Aides sélectives à la création et à la modernisation des salles de cinéma

En 2017, 9,77 M€ ont été attribués par le CNC aux exploitants au titre de l'aide à la création et à la modernisation de salles. 35 cinémas implantés dans 11 des 13 régions françaises ont reçu une aide de ce type. Les établissements de la région Grand Est sont ceux qui en bénéficient le plus en 2017 (27,6 % du total), devant les établissements de la Provence-Alpes-Côte-d'Azur (18,6 %) et d'Auvergne-Rhône-Alpes (16,2 %).

### Aides régionales aux salles de cinéma

En 2017, toutes les régions françaises soutiennent financièrement les salles de cinéma pour un montant total de 10,67 M€. L'Auvergne-Rhône-Alpes est la première région en termes de subventions accordées (19,4 % du total) devant les régions Nouvelle Aquitaine (16,1 %) et Occitanie (14,7 %).

	Île-de-France	Normandie	Nouvelle Aquitaine	Occitanie	Pays de la Loire	Provence-Alpes-Côte d'Azur	France	
population (millions) <sup>1</sup>	12,082	3,339	5,911	5,774	3,719	5,008	64,301	population (millions) <sup>1</sup>
entrées (millions)	54,477	9,064	17,766	17,282	11,692	17,434	209,400	entrées (millions)
évolution des entrées 2017/2016	-1,3%	-1,1%	-0,1%	-2,3%	-0,2%	-2,9%	-1,8%	évolution des entrées 2017/2016
recettes guichets (M€)	373,657	57,771	111,737	114,289	71,584	122,213	1 380,581	recettes guichets (M€)
recette moyenne par entrée (€) <sup>2</sup>	6,86	6,37	6,29	6,61	6,12	7,01	6,59	recette moyenne par entrée (€) <sup>2</sup>
indice de fréquentation <sup>3</sup>	4,51	2,71	3,01	2,99	3,14	3,48	3,26	indice de fréquentation <sup>3</sup>
séances (milliers)	1 877,5	371,3	862,8	710,0	428,0	668,7	8 161,2	séances (milliers)
taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	15,2%	12,2%	11,8%	14,0%	15,2%	15,3%	13,9%	taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>
communes équipées	194	92	208	187	109	144	1 660	communes équipées
établissements actifs	311	102	233	212	126	197	2 046	établissements actifs
écrans actifs	1 123	284	637	549	327	494	5 909	écrans actifs
fauteuils	224 050	59 490	115 921	96 931	62 270	84 194	1 118 624	fauteuils
établissement Art et Essai <sup>5</sup>	155	64	169	150	82	83	1 204	établissement Art et Essai <sup>5</sup>
multiplexes <sup>6</sup>	38	9	25	23	13	13	218	multiplexes <sup>6</sup>

2.1 Le parc cinématographique en région

## La France d'Outre-Mer

En 2017, 27 établissements sont actifs dans les départements et régions d'Outre-Mer dont quatre multiplexes (cinémas de 8 écrans et plus). Ils regroupent 77 écrans. La Réunion est la mieux dotée avec 13 cinémas dont deux multiplexes et 35 écrans, devant la Guadeloupe (sept établissements dont un multiplexe et 20 écrans), la Guyane (quatre cinémas et 10 écrans) et la Martinique (trois cinémas dont un multiplexe et 12 écrans).

Le CNC a attribué, au titre de l'aide à la création et à la modernisation de salles, 604,2 K€ à sept cinémas d'Outre-Mer. En 2017, la Guadeloupe et la Réunion ont octroyé une aide aux salles de cinéma pour un montant total de 66,8 K€.

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr):  
les séries statistiques sur la géographie de l'exploitation.  
(1992-2017)

## 2.2 Le parc Art et Essai en région

### Remarques méthodologiques

Le classement Art et Essai des établissements en 2017 s'appuie sur les résultats de la commission de septembre 2017 et repose sur l'examen de la programmation des établissements pour la période juillet 2016-juin 2017. Dans l'analyse qui suit, le classement attribué en année N est affecté à l'année N. L'historique des séries a été retraité selon cette méthode.

### Quatre des 13 régions françaises concentrent plus de la moitié des établissements Art et Essai

Quatre régions abritent 54,1 % des établissements Art et Essai de 2017. La région qui compte le plus d'établissements classés est la région Auvergne-Rhône-Alpes avec 177 établissements et 353 écrans. Sur l'ensemble de la France, la part des entrées réalisées dans les cinémas Art et Essai est de 32,7 %. Cependant, pour deux régions françaises cette part est supérieure à 50 % (la Corse et la Bourgogne-Franche-Comté) et pour trois autres, elle est supérieure à 40 % (la Bretagne, le Centre-Val de Loire et la Nouvelle Aquitaine). La région pour laquelle la part de fréquentation en salles classées est la plus importante est la Corse, où 65,8 % des entrées et 66,1 % des recettes sont réalisées au sein d'établissements Art et Essai.

### La fréquentation des cinémas Art et Essai est la plus élevée en Ile-de-France (9,70 millions d'entrées).

### 15,0 M€ d'aides sélectives aux salles Art et Essai

Les 1 204 établissements classés Art et Essai mobilisent une aide sélective du CNC d'un montant total de 15,0 M€ au titre de l'année 2017. Toutes les régions françaises comptent au moins un cinéma ayant reçu une aide au titre du classement Art et Essai. Les établissements classés de la région Ile-de-France sont ceux qui captent la plus grande part des subventions (18,3 % du total), devant ceux de la région Auvergne-Rhône-Alpes (15,1 %).

### La Bretagne bénéficie de l'indice de fréquentation dans les établissements Art et Essai le plus élevé (1,50 entrée par habitant).

## Fréquentation et équipement des établissements Art et Essai en 2017 selon la région<sup>1</sup>

Les régions

région	Auvergne-Rhône-Alpes	Bourgogne-Franche-Comté	Bretagne	Centre-Val de Loire	Corse	Grand Est	Hauts-de-France	Île-de-France	Normandie	Nouvelle Aquitaine	Occitanie	Pays de la Loire	Provence-Alpes-Côte d'Azur	France
population (millions) <sup>2</sup>	7,878	2,821	3,294	2,579	0,327	5,559	6,010	14,289	3,339	5,911	5,774	3,719	5,008	66,507
établissements actifs	177	59	102	43	3	68	49	155	64	169	150	82	83	1 204
% du total	14,7%	4,9%	8,5%	3,6%	0,2%	5,6%	4,1%	12,9%	5,3%	14,0%	12,5%	6,8%	6,9%	100,0%
écrans actifs	353	152	185	109	9	196	178	323	135	325	267	153	170	2 555
fauteuils	57 366	27 396	35 044	18 906	1 789	34 541	28 860	56 338	26 915	60 130	43 819	27 228	24 623	442 955
fauteuils par écran	163	180	189	173	199	176	162	174	199	185	164	178	145	173 fauteuils par écran
habitants <sup>2</sup> par fauteuil	137	103	94	136	183	161	208	254	124	98	132	137	203	150 habitants <sup>2</sup> par fauteuil
séances (milliers)	365,4	190,5	177,1	126,1	13,3	257,6	254,8	442,3	154,5	349,8	284,8	157,4	220,4	2 994,0
% du total	36,8	53,3	48,6	49,6	60,8	40,3	41,5	23,6	41,6	40,5	40,1	36,8	33,0	36,7 % du total
entrées (millions)	8,50	4,02	4,96	3,26	0,45	5,64	5,64	9,70	3,61	7,54	6,53	4,33	4,32	68,50 entrées (millions)
% du total	34,4	53,6	49,1	48,3	65,8	36,0	34,7	17,8	39,9	42,5	37,8	37,0	24,8	32,7 % du total
recettes (M€) <sup>3</sup>	47,59	24,23	27,49	19,71	3,05	33,44	33,76	52,37	20,40	42,80	35,14	23,74	24,76	388,48 recettes (M€) <sup>3</sup>
% du total	29,0	51,9	44,0	43,9	66,1	32,6	32,4	14,0	35,3	38,3	30,7	33,2	20,3	28,1 % du total
recette par entrée (€) <sup>3</sup>	5,60	6,02	5,55	6,05	6,70	5,93	5,99	5,40	5,65	5,68	5,38	5,49	5,73	5,67 recette par entrée (€) <sup>3</sup>
indice de fréquentation <sup>4</sup>	1,08	1,43	1,50	1,26	1,39	1,01	0,94	0,68	1,08	1,28	1,13	1,16	0,86	1,03 indice de fréquentation <sup>4</sup>
entrées par fauteuil	148	147	141	172	254	163	195	172	134	125	149	159	175	155 entrées par fauteuil
taux d'occupation des fauteuils <sup>5</sup>	14,8%	11,8%	15,5%	15,3%	17,6%	12,9%	14,1%	13,7%	12,1%	12,4%	15,0%	17,0%	13,8%	13,9% taux d'occupation des fauteuils <sup>5</sup>

<sup>1</sup> Classement 2017 après appel.

<sup>2</sup> INSEE - Recensement 2015.

<sup>3</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>4</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>5</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC.

2.1 Le parc cinématographique en région

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr):  
les séries statistiques sur les  
établissements Art et Essai  
(2002-2017)

## 2.3 Le public régional du cinéma

### La France métropolitaine

#### Remarques méthodologiques

Les données de ce chapitre sont issues de l'enquête *CinExpert* mise en œuvre par l'institut Vertigo (cf. chapitre 1.4). Elle permet notamment d'observer les caractéristiques du public du cinéma à un niveau géographique particulièrement fin. Dans ce chapitre, sont présentées les principales spécificités des populations cinématographiques régionales constatées en 2017.

#### Définitions

Les définitions des habitudes de fréquentation cinématographique et des catégories socioprofessionnelles figurent dans le chapitre 1.4.

#### Auvergne - Rhône-Alpes

La région Auvergne – Rhônes-Alpes présente une des parts les plus importantes de femmes dans son public du cinéma (49,1 % en 2017, contre 47,8 % au plan national). La répartition du public selon les tranches d'âge met en évidence une part nettement plus importante de 3-14 ans dans le public de cette région (17,7 %) qu'au niveau national (15,8 %). Les 50 ans et plus sont en revanche sous-représentés (34,5 % contre 37,4 %). Le public de la région affiche une proportion plus élevée d'inactifs (51,8 %, contre 50,7 %) et une part plus faible de CSP+ (30,2 %, contre 31,1 %). Il est constitué de 51,2 % d'habitues dont 10,6 % d'assidus (respectivement 55,9 % et 12,0 % au niveau global).

#### Bourgogne - Franche-Comté

La population cinématographique de la région Bourgogne - Franche-Comté compte proportionnellement davantage de moins de 25 ans que la moyenne française (39,3 % en 2017, contre 35,6 % au niveau national). Les 50 ans et plus sont en revanche sous-représentés (33,4 % contre 37,4 %). À 27,0 %, la part des CSP+ dans le public de cette région est inférieure de plus de 4 points à la moyenne nationale. La part des étudiants est la part la plus élevée des régions avec 31,9 %, contre 29,1 % au plan national. En 2017, les assidus représentent 12,8 % du public de la région (12,0 % au plan national) et les occasionnels 48,2 % (44,1 % toutes régions confondues).

#### Répartition du public régional du cinéma selon le sexe en 2017 (%)

	hommes	femmes
Auvergne - Rhône-Alpes	50,9	<b>49,1</b>
Bourgogne - Franche-Comté	51,7	48,3
Bretagne	50,9	<b>49,1</b>
Centre-Val de Loire	<b>53,7</b>	46,3
Corse	nd	nd
Grand-Est	51,9	48,1
Hauts-de-France	52,1	47,9
Île-de-France	52,8	47,2
Normandie	52,6	47,4
Nouvelle-Aquitaine	52,0	48,0
Occitanie	51,5	48,5
Pays de la Loire	53,3	46,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	52,7	47,3
France	<b>52,2</b>	<b>47,8</b>

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.  
Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

#### Bretagne

La Bretagne compte une proportion de spectatrices plus importante que sur l'ensemble du territoire en 2017 (49,1 %, contre 47,8 % sur la France entière). Les 50 ans ou plus sont plus nombreux au sein du public breton (40,7 %) que dans l'ensemble de la population cinématographique nationale (37,4 %). Les 25-34 ans sont les moins représentés dans le public breton en 2017 avec 9,1 %, contre 11,8 % au niveau national. La part des inactifs dans le public de cette région est l'une des plus élevées de l'ensemble des régions. Elle dépasse de 2,4 points la moyenne nationale (53,1 % contre 50,7 %). La part des spectateurs réguliers et celle des spectateurs occasionnels sont plus élevées (respectivement 44,8 % et 45,2 %) qu'au niveau national (respectivement 43,9 % et 44,1 %), au détriment des assidus (-2,0 points par rapport à la moyenne nationale).

**L'Auvergne - Rhône-Alpes et la Bretagne sont les régions qui comptent le plus de femmes dans la structure de leur public cinématographique.**

#### Centre-Val de Loire

La région Centre-Val de Loire compte l'une des plus fortes proportions de seniors en 2017 (41,5 %, contre 37,4 % sur la France entière). Les moins de 35 ans composent 45,1 % du public de la région, contre 47,4 % au niveau national. La part des inactifs (52,2 % de retraités, étudiants, personnes sans emploi) dans le public de la région est supérieure de 1,6 point par rapport à la moyenne française. Malgré une part importante de spectateurs assidus (12,4 %, contre 12,0 % sur l'ensemble de la France), les spectateurs habitués composent 52,4 % du public de la région (55,9 % France entière). La part des spectateurs réguliers dans la région Centre-Val de Loire (40,0 %) est plus faible par rapport aux autres régions (43,9 % France entière).

**La Bourgogne-France-Comté s'affirme comme la région où la proportion de spectateurs de moins de 25 ans et d'étudiants est la plus élevée.**

#### Corse

En raison du faible nombre de questionnaires administrés en Corse au cours de l'année 2017, il n'a pas été possible d'identifier les caractéristiques particulières de la population cinématographique de cette région.

#### Répartition du public régional du cinéma selon l'âge en 2017 (%)

	3-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 ans et plus
Auvergne - Rhône-Alpes	<b>17,7</b>	18,9	12,5	<b>16,3</b>	34,5
Bourgogne - Franche-Comté	17,6	<b>21,7</b>	12,0	15,4	33,4
Bretagne	15,5	19,7	9,1	15,0	40,7
Centre-Val de Loire	15,7	18,5	11,0	13,4	41,5
Corse	nd	nd	nd	nd	nd
Grand-Est	15,4	21,0	12,9	15,6	35,1
Hauts-de-France	17,0	21,1	12,1	16,1	33,7
Ile-de-France	14,4	21,0	<b>13,4</b>	14,9	36,3
Normandie	16,4	<b>21,7</b>	10,4	14,0	37,6
Nouvelle-Aquitaine	16,5	20,0	10,9	15,3	37,3
Occitanie	15,8	16,7	10,9	15,5	41,1
Pays de la Loire	16,7	18,1	11,7	15,6	37,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13,8	17,3	10,1	14,0	<b>44,8</b>
France	<b>15,8</b>	<b>19,8</b>	<b>11,8</b>	<b>15,2</b>	<b>37,4</b>

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.

Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

#### Grand-Est

Le public du cinéma de la région Grand-Est se distingue par une part légèrement plus importante de femmes (48,1 %) que la moyenne nationale (47,8 %). En 2017, 33,9 % des spectateurs de la région sont âgés de 15 à 34 ans (31,6 % sur l'ensemble de la France).

Parallèlement, les plus de 50 ans constituent une plus faible part du public (35,1 %) qu'au niveau national (37,4 %). 20,7 % des spectateurs de cette région appartiennent aux catégories socioprofessionnelles inférieures, contre 18,2 % en moyenne nationale. À l'inverse, les CSP+ représentent 29,5 % du public de cette région, contre 31,1 % au plan national. En termes d'habitudes de fréquentation, les spectateurs de la région Grand-Est sont majoritairement des occasionnels avec 45,8 % en 2017, contre 44,1 % toutes régions confondues.

#### Hauts-de-France

En 2017, la région Hauts-de-France affiche une des proportions les plus faibles de spectateurs âgés de 50 ans ou plus par rapport à l'ensemble des régions avec 33,7 %, contre 37,4 % toutes régions confondues et une part élevée de 35 à 49 ans (16,1 %, contre 15,2 % sur l'ensemble du territoire français). Les CSP+ sont sous-représentés au sein du public de cette région

(28,7 %, contre 31,1 % en France), au profit des CSP- (19,9 %, contre 18,2 %). La part des spectateurs occasionnels dans le public de cette région est plus élevée (46,1 %, contre 44,1 % au niveau national), au détriment des spectateurs assidus (-2,6 points par rapport à la moyenne nationale).

#### Ile-de-France

En 2017, le public cinématographique francilien se distingue avant tout par ses habitudes de fréquentation. 18,2 % des spectateurs sont assidus, contre 12,0 % au plan national. C'est la plus forte proportion toutes régions françaises confondues. De fait, la part des spectateurs occasionnels est la plus faible à 35,5 % (44,1 % sur la France entière). Par ailleurs, 37,1 % des spectateurs de la région relèvent de catégories socioprofessionnelles supérieures, soit la proportion la plus élevée de l'ensemble des régions (31,1 % au plan national). 34,4 % des spectateurs franciliens sont âgés de 15 à 34 ans en 2017, contre 31,6 % des spectateurs français.

**L'Ile-de-France demeure la région qui compte le plus de spectateurs assidus.**

#### Répartition du public régional du cinéma selon la catégorie socioprofessionnelle en 2017 (%)

	CSP+	CSP-	inactifs	dont étudiants
Auvergne - Rhône-Alpes	30,2	18,1	51,8	30,3
Bourgogne - Franche-Comté	27,0	<b>21,7</b>	51,3	<b>31,9</b>
Bretagne	28,6	18,4	53,1	28,7
Centre-Val de Loire	28,1	19,7	52,2	27,9
Corse	nd	nd	nd	nd
Grand-Est	29,5	20,7	49,8	30,2
Hauts-de-France	28,7	19,9	51,5	31,3
Ile-de-France	<b>37,1</b>	15,1	47,8	28,6
Normandie	27,5	20,8	51,7	30,4
Nouvelle-Aquitaine	29,2	19,3	51,5	30,4
Occitanie	30,9	18,4	50,7	27,1
Pays de la Loire	26,4	19,9	<b>53,7</b>	28,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	32,3	16,4	51,3	25,3
France	<b>31,1</b>	<b>18,2</b>	<b>50,7</b>	<b>29,1</b>

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.

Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

## Normandie

En Normandie, le public des salles se démarque par sa structure en termes d'âge, de catégories socioprofessionnelles et d'habitudes de fréquentation. 38,1 % des spectateurs sont âgés de moins de 25 ans en 2017 (35,6 % au plan national) et 24,4 % de 25 à 49 ans (27,1 %). La part des CSP- est supérieure à la moyenne nationale de 2,6 points (20,8 % contre 18,2 %). Celle des CSP+ est plus faible de 3,6 points avec 27,5 % contre 31,1 % au plan national. La part des spectateurs occasionnels dans le public de cette région est la plus élevée de l'ensemble des régions (53,9 %, contre 44,1 % au niveau national), au détriment des spectateurs assidus (-3,4 points par rapport à la moyenne nationale) et des spectateurs réguliers (-6,4 points).

### Répartition du public régional du cinéma selon les habitudes de fréquentation cinématographique en 2017 (%)

	habitués	dont assidus	et réguliers	occasionnels
Auvergne - Rhône-Alpes	51,2	10,6	40,6	48,8
Bourgogne - Franche-Comté	51,8	12,8	39,0	48,2
Bretagne	54,8	10,0	44,8	45,2
Centre-Val de Loire	52,4	12,4	40,0	47,6
Corse	nd	nd	nd	nd
Grand-Est	54,2	9,9	44,3	45,8
Hauts-de-France	53,9	9,4	44,5	46,1
Ile-de-France	<b>64,5</b>	<b>18,2</b>	46,3	35,5
Normandie	46,1	8,6	37,6	<b>53,9</b>
Nouvelle-Aquitaine	53,0	9,1	43,9	47,0
Occitanie	58,2	10,7	47,5	41,8
Pays de la Loire	49,2	8,6	40,6	50,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	58,6	10,6	<b>48,0</b>	41,4
France	<b>55,9</b>	<b>12,0</b>	<b>43,9</b>	<b>44,1</b>

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.

Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

La part des occasionnels est la plus élevée en Normandie.

## Nouvelle-Aquitaine

En région Nouvelle-Aquitaine, la répartition du public selon les tranches d'âge est assez proche de celle de l'ensemble de la population cinématographique. Le public régional compte toutefois plus de 3-14 ans avec 16,5 %, contre 15,8 % au niveau global. La part des inactifs est également plus importante (51,5 %, contre 50,7 % au niveau national) mais celles des CSP+ est inférieure à la moyenne. Les spectateurs occasionnels composent 47,0 % du public de cette région (44,1 % en moyenne nationale) et les habitués 53,0 % (55,9 % sur l'ensemble du territoire). 48,0 % des spectateurs de la région sont des femmes, contre 47,8 % au plan national.

## Occitanie

Le public du cinéma de la région Occitanie compte la plus faible proportion de 15-24 ans parmi les différentes régions. Ils représentent 16,7 % du public de cette région en 2017 contre 19,8 % sur l'ensemble de la France. Parallèlement, les plus de 50 ans sont proportionnellement plus nombreux à 41,1 %, contre 37,4 % au plan national. La répartition du public selon les catégories socioprofessionnelles est proche de celle de l'ensemble de la population cinématographique en 2017. Le public de la région est relativement habitué des salles de cinéma (58,2 %, contre 55,9 % sur la France entière), avec l'une des parts les plus élevées de spectateurs réguliers (47,5 %, contre 43,9 % au plan national).

Les Pays de la Loire : région où la part des inactifs dans le public du cinéma est la plus élevée.

## Pays de la Loire

En Pays de la Loire, la répartition du public selon les tranches d'âge est assez proche de celle de l'ensemble de la population cinématographique en 2017. Il compte toutefois moins de 15-24 ans (18,1 %) que la moyenne (19,8 %), mais davantage de 3-14 ans (16,7 %, contre 15,8 %). La région compte la part la plus élevée d'inactifs parmi ses spectateurs (53,7 %, contre 50,7 % toutes régions confondues) et la part la plus faible de CSP+ (26,4 %, contre 31,1 %). Les spectateurs occasionnels composent 50,8 % du public de la région Pays de la Loire (+6,7 points par rapport au niveau national). Les spectateurs assidus ne représentent que 8,6 % du public de la région, soit la part la plus faible toutes régions confondues.

## Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le public du cinéma de la région PACA est le plus âgé des régions françaises. 44,8 % des spectateurs ont plus de 50 ans en 2017, contre 37,4 % au niveau national. La région compte ainsi une plus faible proportion de moins de 25 ans (31,1 % contre 35,6 %) et d'étudiants (25,3 % contre 29,1 %). Les spectateurs habitués composent la majorité du public de la région (58,6 %, contre 55,9 % sur l'ensemble du territoire) avec une part de spectateurs réguliers la plus élevée (48,0 %, contre 43,9 % France entière).

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte le public du cinéma le plus âgé des régions françaises.

## Aides pour l'éducation à l'image en régions métropolitaines

En 2017, les 13 régions ont dépensé 9,6 M€ dans des actions d'éducation à l'image (*dispositifs scolaires, Passeurs d'images, etc.*) destinées au public. La région Ile-de-France est la plus active dans ce domaine. 19,0 % des aides régionales consacrées à ces actions en 2017 sont versées par l'Ile-de-France, suivie des Hauts-de-France à hauteur de 18,6 % et de la région Auvergne - Rhône-Alpes à hauteur de 15,8 %.

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr):  
les séries statistiques sur le  
public régional du cinéma  
(2005-2017)

# La France d'Outre-Mer

## Remarques méthodologiques

Les données de cette partie sont issues de l'enquête Métridom menée par l'institut Médiamétrie. Métridom mesure l'audience de la radio et fournit un certain nombre d'indicateurs sur la télévision, la fréquentation du cinéma et l'usage d'internet dans les départements et régions d'Outre-Mer. Concernant la fréquentation du cinéma, l'enquête a été menée de septembre à novembre 2017 auprès des spectateurs de cinéma âgés de 13 ans et plus. Dans cette partie, sont présentées les principales spécificités des populations cinématographiques en Guadeloupe, en Martinique et à la Réunion constatées en 2017.

## Guadeloupe

61,5 % des Guadeloupéens sont des spectateurs de cinéma. Le public du cinéma en Guadeloupe est composé à 27,6 % de 13 à 24 ans et à 29,6 % de 50 ans ou plus. Le public de la région affiche une proportion plus élevée de CSP+ (33,1 %) et une part plus faible d'inactifs (25,9 %), comparé aux deux autres départements et régions d'Outre-Mer. Les spectateurs occasionnels composent 68,9 % du public de la région et les habitués 31,1 %.

## Martinique

Les Martiniquais sont ceux qui vont le plus au cinéma des départements et régions d'Outre-Mer : 67,1 % d'entre eux sont allés au moins une fois au cinéma. Le public du cinéma de la Martinique est le plus âgé des régions d'Outre-Mer. 32,7 % des spectateurs ont plus de 50 ans en 2017, contre 29,6 % en Guadeloupe et 25,6 % à la Réunion. La région compte ainsi une plus faible proportion de moins de 25 ans (23,3 %). Par ailleurs, 42,3 % des spectateurs de la région sont des inactifs et 26,7 % relèvent des catégories socioprofessionnelles supérieures. Les spectateurs habitués composent 36,3 % du public de la Martinique, soit la part la plus élevée des départements et régions d'Outre-Mer.

## Réunion

66,7 % des Réunionnais sont des spectateurs de cinéma. Par rapport aux autres départements et régions d'Outre-Mer, le public réunionnais se composent principalement d'hommes (50,3 %, contre 47,4 % en Guadeloupe et 45,4 % en Martinique). Le public du cinéma de la Réunion est également le plus jeune des régions d'Outre-Mer. 29,0 % des spectateurs ont moins de 25 ans, contre 27,6 % en Guadeloupe et 23,3 % en Martinique. La région compte ainsi une plus faible proportion de 50 ans et plus (25,6 %). La part des inactifs dans le public de cette région est élevée à 43,1 %. Les spectateurs occasionnels composent la majorité du public de la région (69,9 %).

## Répartition du public du cinéma dans les départements et régions d'Outre-Mer (%)

	Guadeloupe	Martinique	Réunion
<b>sexes</b>			
hommes	47,4	45,4	50,3
femmes	52,6	54,6	49,7
<b>âge</b>			
13-24 ans	27,6	23,3	29,0
25-34 ans	14,5	14,5	17,2
35-49 ans	28,3	29,5	28,1
50 ans et plus	29,6	32,7	25,6
<b>catégorie professionnelle</b>			
CSP+	33,1	26,7	24,3
CSP-	41,0	31,0	32,6
inactifs	25,9	42,3	43,1
<b>habitudes de fréquentation cinéma</b>			
habitues	31,1	36,3	30,1
occasionnels	68,9	63,7	69,9
<b>ensemble</b>			
	100,0	100,0	100,0

Source : Médiamétrie, enquête Métridom, spectateurs 13 ans et plus (septembre - novembre 2017).

## Aides pour l'éducation à l'image dans les départements et régions d'Outre-Mer

En 2017, les départements et régions d'Outre-Mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion) ont dépensé 394 K€ dans des actions d'éducation à l'image (*dispositifs scolaires, Passeurs d'images, etc.*) destinées au public. Dans ce total, 35,1 % des dépenses liées à l'éducation à l'image ont été effectuées par La Réunion en 2017, 33,2 % par la Martinique et 15,4 % par la Guadeloupe.



CHAPITRE TROIS

## Les départements

# 3.1

## Le parc cinématographique des départements métropolitains

## Le tiers des écrans dans 12 départements

En 2017, 12 départements rassemblent le tiers des écrans et 22 en regroupent la moitié.

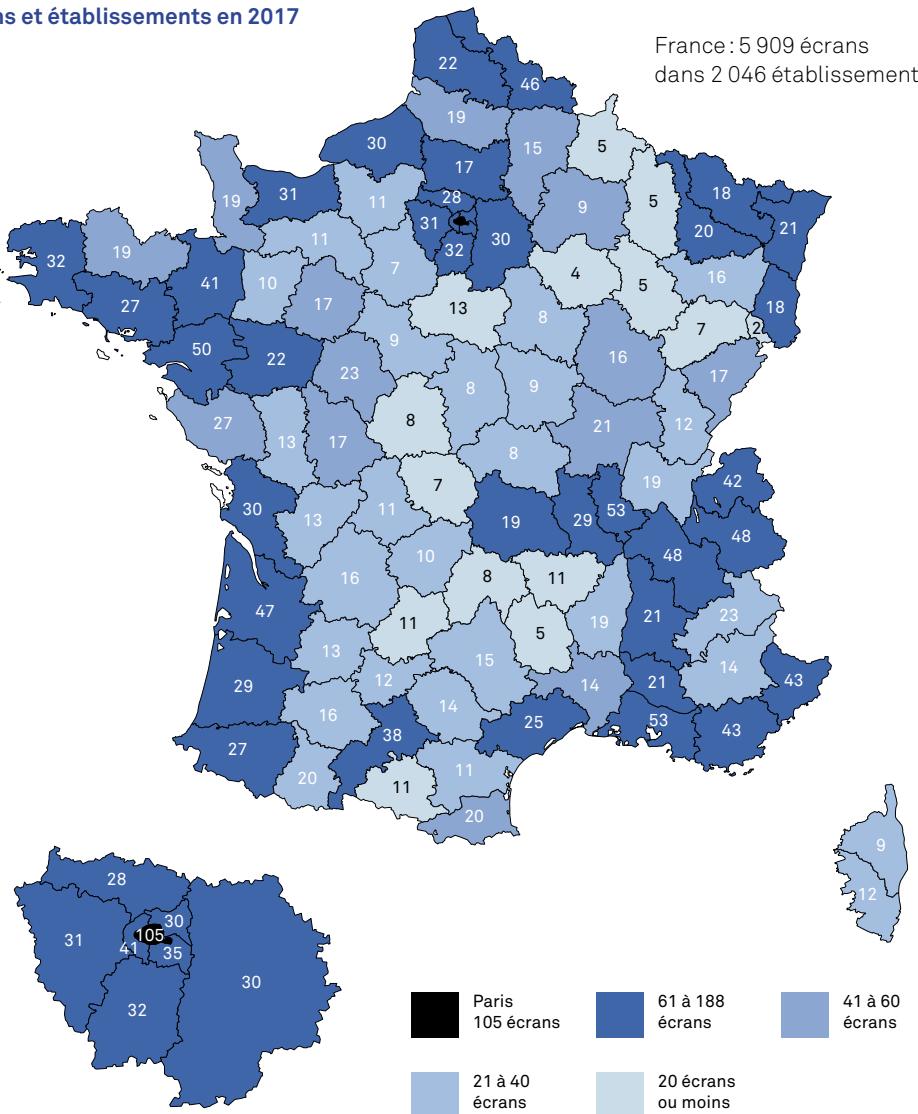
Les départements les mieux équipés en salles de cinéma ne sont pas seulement ceux dans lesquels sont localisés les principaux pôles d'activité et la population dense (Paris et ses départements limitrophes, les Bouches-du-Rhône, le Rhône, le Nord ou la Gironde) mais également des départements alpins et du littoral atlantique et méditerranéen dont l'équipement

Paris, le département avec le plus grand nombre d'écrans en 2017.

cinématographique est dimensionné de manière à accueillir la clientèle touristique en saison. Les départements comptant les plus faibles nombres d'écrans figurent parmi les moins peuplés.

## Écrans et établissements en 2017

France : 5 909 écrans  
dans 2 046 établissements.



Les données chiffrées indiquent le nombre d'établissements actifs dans le département.  
Source : CNC.

## Les départements selon le nombre d'écrans en 2017

10 plus forts	
Paris (75)	405
Rhône (69)	188
Nord (59)	178
Bouches-du-Rhône (13)	173
Gironde (33)	164
Loire-Atlantique (44)	137
Isère (38)	130
Seine-et-Marne (77)	120
Haute-Garonne (31)	120
Seine-Saint-Denis (93)	114

Source : CNC.

## Un fauteuil pour 57 habitants

En partie à cause de la « surcapacité » prévue dans les régions touristiques, le nombre de fauteuils par habitant est souvent plus élevé dans les départements de la moitié sud de la France. En 2017, il existe en France un fauteuil pour 57 habitants en tenant compte du recensement de 2015. Pour 71 départements, ce taux est compris entre 1 pour 40 habitants et 1 pour 70 habitants.

## Les départements selon la densité du parc en 2017 (nombre de fauteuils par habitant)

10 plus forts	
Hautes-Alpes (05)	1/27
Savoie (73)	1/28
Paris (75)	1/29
Hautes-Pyrénées (65)	1/30
Landes (40)	1/33
Corse-du-Sud (2A)	1/33
Alpes-de-Haute-Provence (04)	1/38
Haute-Savoie (74)	1/44
Charente-Maritime (17)	1/44
Territoire-de-Belfort (90)	1/47

Lecture : En Hautes-Alpes, il existe un fauteuil pour 27 habitants en 2017

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015

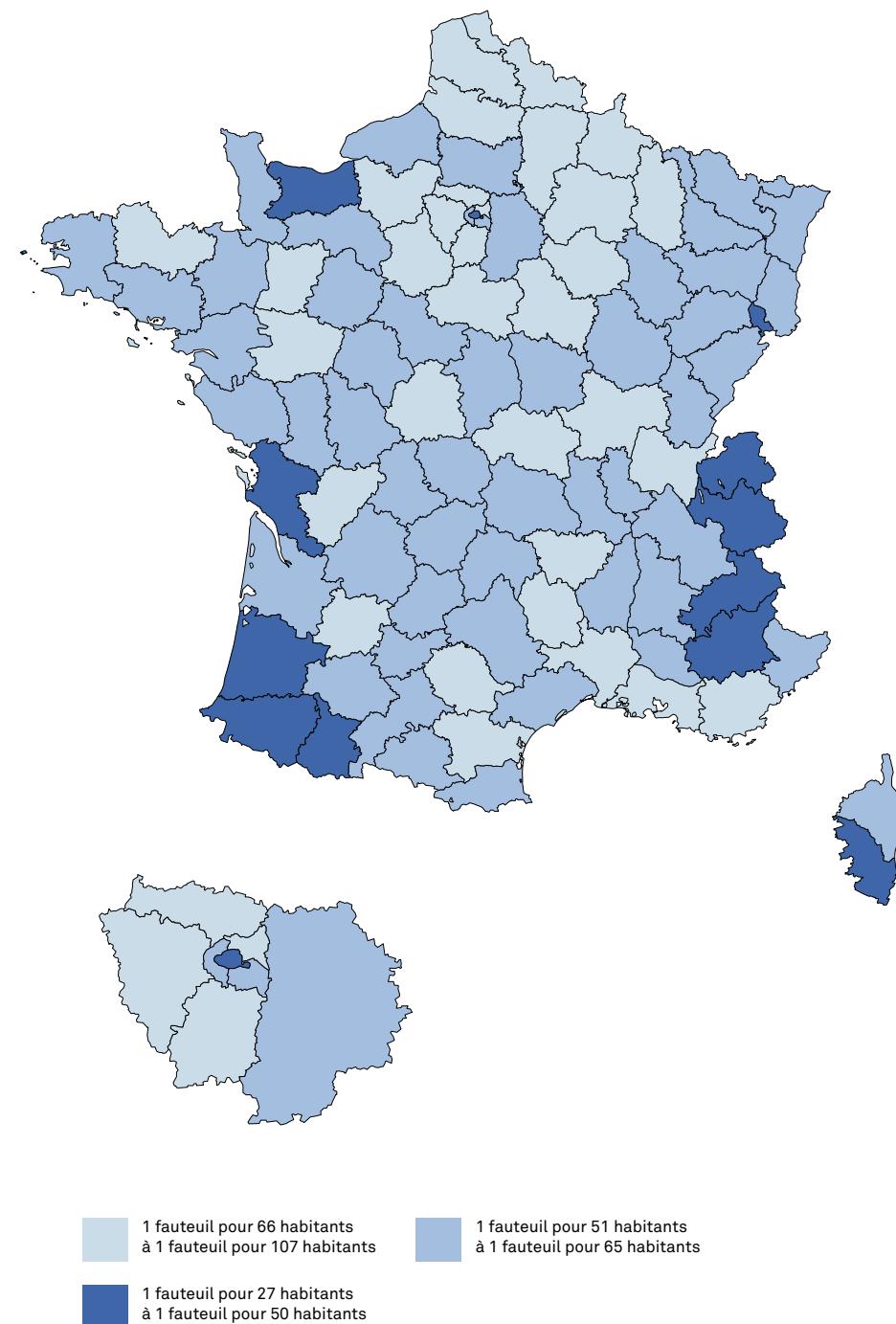
10 plus faibles

Lozère (48)	7
Creuse (23)	12
Ariège (09)	13
Haute-Corse (2B)	14
Cantal (15)	15
Lot (46)	15
Territoire-de-Belfort (90)	15
Meuse (55)	16
Aube (10)	17
Ardennes (08)	18

Les départements qui présentent la plus forte densité d'équipement cinématographique se distinguent par leur forte attractivité touristique.

Les Hautes-Alpes, le département avec la plus forte densité de parc en 2017.

## Fauteuils par habitant en 2017



Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

## La moitié des entrées dans 16 départements

Bien que la France soit l'un des pays qui dispose du réseau de salles le plus dense, la fréquentation cinématographique est inégalement répartie sur le territoire. 16 départements totalisent plus de la moitié des entrées. Paris arrive largement en tête avec 23,89 millions d'entrées en 2017. Le Nord (59) et le Rhône (69) dépassent les 7 millions d'entrées. Dans 18 autres départements, le nombre d'entrées est supérieur à 3 millions en 2017. À l'autre extrême, le nombre d'entrées est très faible dans certains départements ruraux : 146 000 en Lozère (48), 165 000 dans l'Ariège (09) et 194 000 dans la Creuse (23).

## Les départements selon l'évolution des entrées en 2017

### 10 plus forts

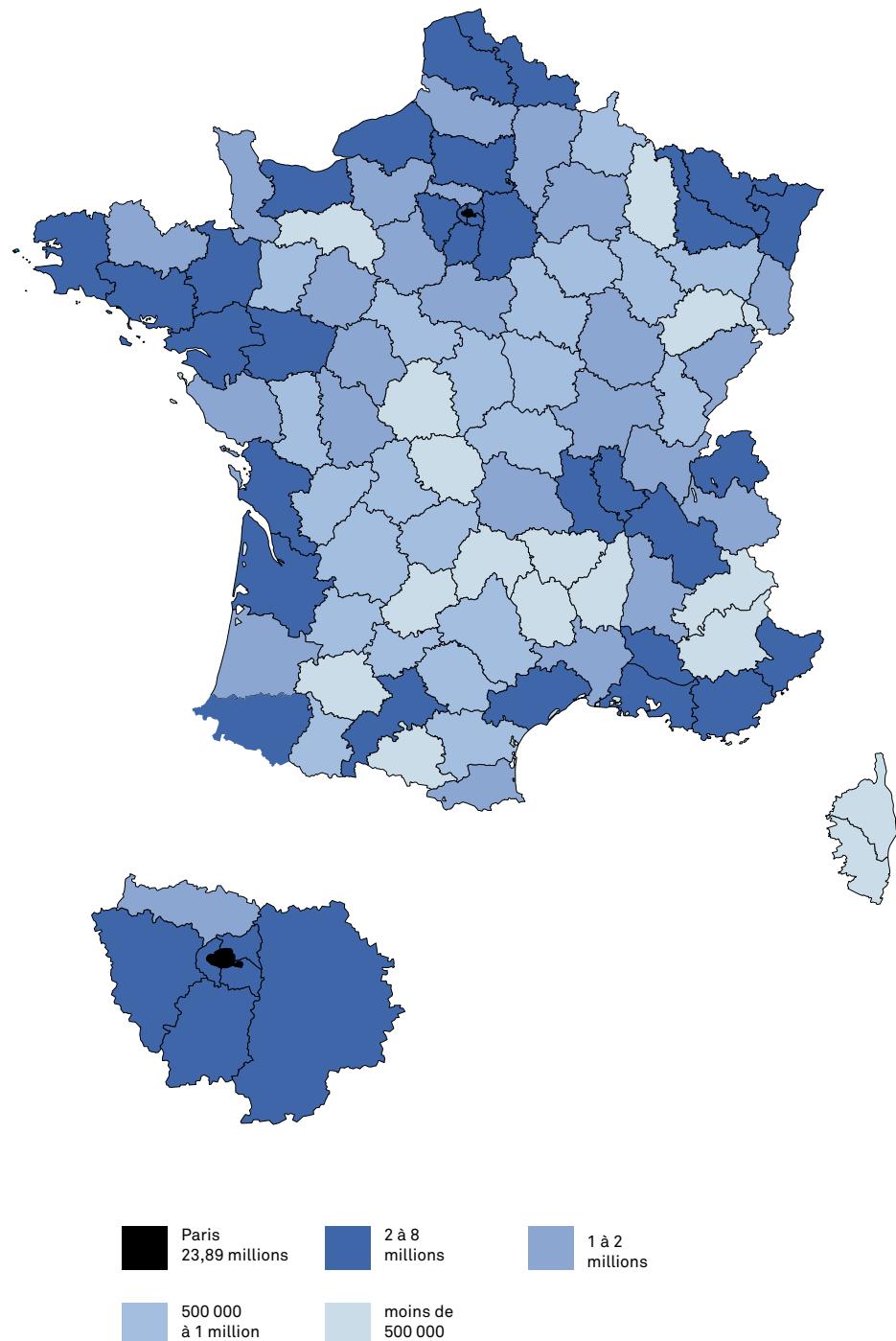
Orne (61)	+20,6%
Val-d'Oise (95)	+4,2%
Meuse (55)	+3,8%
Haute-Corse (2B)	+3,7%
Lozère (48)	+3,7%
Landes (40)	+3,6%
Loire (42)	+3,5%
Vendée (85)	+2,9%
Loir-et-Cher (41)	+2,8%
Haute-Vienne (87)	+1,8%

Source : CNC.

## L'Orne, département avec la plus forte progression des entrées en 2017.

La baisse nationale des entrées constatée en 2017 (-1,8 %) touche très inégalement les départements. 26 départements présentent une hausse de leur fréquentation cinématographique en 2017. La plus importante est enregistrée par l'Orne (61) à +20,6 % entre 2016 et 2017.

## Entrées en 2017



Source : CNC.

### 3,26 entrées par habitant

Le nombre d'entrées réalisées par les salles d'un département dépend en premier lieu du nombre d'habitants. L'indice de fréquentation permet de mesurer l'activité cinématographique en faisant abstraction de sa population. Il est très élevé à Paris qui draine un nombre important de spectateurs venant des départements limitrophes. Il est fort également dans le sud-est et dans les départements où existent des villes universitaires importantes. Les enquêtes sur le public montrent, en effet, que la sortie au cinéma

est particulièrement prisée par les personnes dotées d'un niveau d'instruction supérieur et par les étudiants.

L'indice de fréquentation élevé dans les départements alpins et certains départements du littoral ne signifie pas forcément que les habitants y sont particulièrement cinéphiles. Les entrées réalisées par les vacanciers dans les salles de ces départements peuvent en effet majorer l'indice de fréquentation de ces zones. En France, celui-ci s'élève à 3,26 entrées par habitant en 2017.

### Les départements selon l'indice de fréquentation<sup>1</sup> en 2017

#### 10 plus forts

Paris (75)	10,82
Vaucluse (84)	4,23
Rhône (69)	4,13
Haute-Garonne (31)	4,11
Loire-Atlantique (44)	4,02
Seine-et-Marne (77)	3,92
Gironde (33)	3,75
Val-de-Marne (94)	3,71
Haute-Savoie (74)	3,70
Savoie (73)	3,61

#### 10 plus faibles

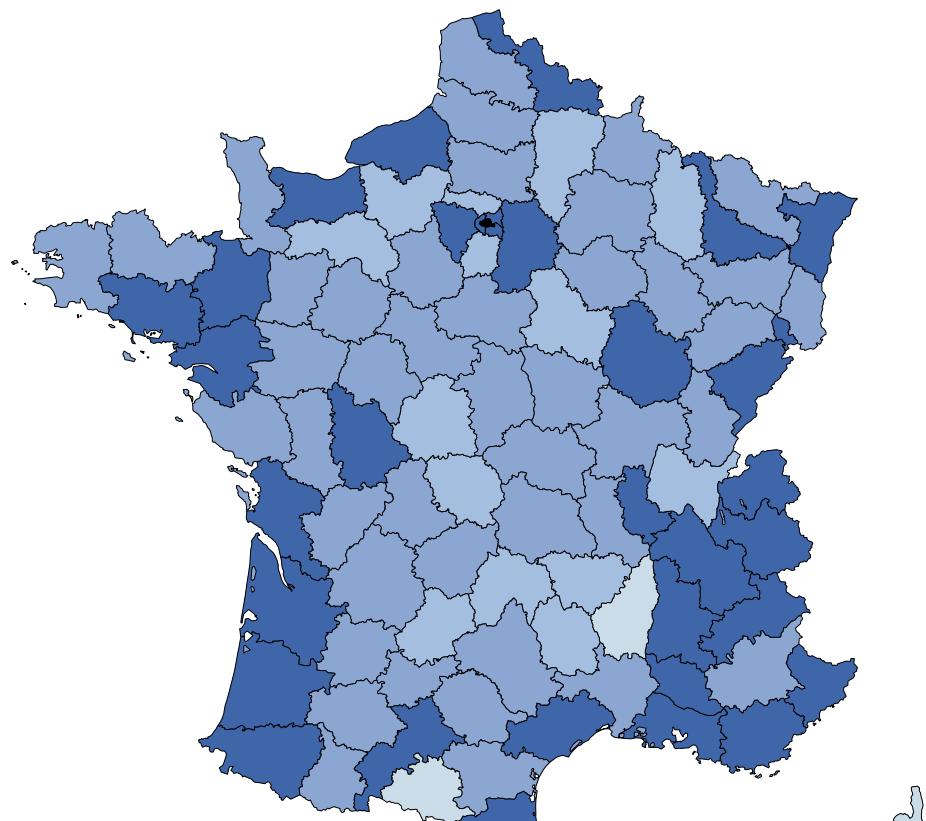
Ariège (09)	1,08
Haute-Corse (2B)	1,47
Ardèche (07)	1,52
Val-d'Oise (95)	1,53
Essonne (91)	1,58
Creuse (23)	1,61
Lot (46)	1,66
Eure (27)	1,72
Orne (61)	1,72
Ain (01)	1,75

<sup>1</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

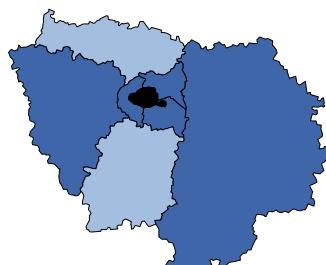
Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

Pour 26 départements, l'indice de fréquentation est supérieur à la moyenne nationale en 2017.

### Indice de fréquentation<sup>1</sup> en 2017



3.1 Le parc cinématographique des départements métropolitains



<sup>1</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.  
Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

## Le taux d'occupation des fauteuils varie de 8,6 % à 19,1 % selon les départements

Si le taux d'occupation des fauteuils s'élève à 13,9 % en 2017 à l'échelle nationale, il varie beaucoup selon les départements. Il s'établit à 8,6 % dans les Landes (40) et à 19,1 % dans le Gers (32). Le taux d'occupation des fauteuils de 38 départements est supérieur à la moyenne nationale en 2017.

### Les départements selon le taux d'occupation des fauteuils<sup>1</sup> en 2017

#### 10 plus forts

Gers (32)	19,1%
Haute-Corse (2B)	17,8%
Corse-du-Sud (2A)	17,4%
Var (83)	17,1%
Maine-et-Loire (49)	17,1%
Ardèche (07)	16,9%
Ille-et-Vilaine (35)	16,9%
Allier (03)	16,6%
Mayenne (53)	16,5%
Côte-d'Armor (22)	16,3%

<sup>1</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC.

## Le Gers, le département avec le plus fort taux d'occupation des fauteuils en 2017.

#### 10 plus faibles

Landes (40)	8,6%
Territoire-de-Belfort (90)	8,9%
Hautes-Pyrénées (65)	9,3%
Manche (50)	10,0%
Haut-Rhin (68)	10,0%
Pyrénées-Atlantiques (64)	10,3%
Jura (39)	10,3%
Corrèze (19)	10,4%
Cher (18)	10,5%
Vienne (86)	10,8%

## Diversité de la recette moyenne TTC par entrée selon les départements

Autour d'une recette moyenne TTC par entrée de 6,59 € en France en 2017, les départements présentent de larges disparités de prix moyens. C'est en Haute-Savoie (74) et en Seine-et-Marne (77) que le cinéma est, en moyenne, le plus cher (supérieur à 7,20 €). À l'autre extrême, le Gers (32) et la Creuse (23) se trouvent parmi les départements qui proposent les tarifs moyens les plus bas (inférieurs à 5,20 €).

### Les départements selon la recette moyenne TTC par entrée en 2017

#### 10 plus forts

Haute-Savoie (74)	7,31€
Seine-et-Marne (77)	7,25€
Alpes-Maritimes (06)	7,19€
Var (83)	7,19€
Bouches-du-Rhône (13)	7,17€
Paris (75)	7,16€
Marne (51)	7,14€
Loiret (45)	7,09€
Hérault (34)	6,99€
Gard (30)	6,95€

Source : CNC.

## Le Gers, le département avec la plus faible recette moyenne par entrée.

#### 10 plus faibles

Gers (32)	5,10€
Creuse (23)	5,12€
Lot (46)	5,24€
Lozère (48)	5,28€
Ariège (09)	5,33€
Ardèche (07)	5,47€
Haute-Loire (43)	5,57€
Haute-Saône (70)	5,59€
Orne (61)	5,74€
Tarn (81)	5,78€

## Équipement et résultats d'exploitation en 2017 par département

Les départements

		population (millions) <sup>1</sup>	entrées (millions)	évolution des entrées 2017/2016	recettes guichets (M€) <sup>2</sup>	recette moyenne / entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquentation <sup>3</sup>
Ain	01	0,632	1,103	-4,6%	6,831	6,19	1,75
Aisne	02	0,539	1,001	-2,2%	6,512	6,50	1,86
Allier	03	0,342	0,738	-4,4%	4,757	6,44	2,16
Alpes-de-Haute-Provence	04	0,162	0,479	-5,8%	2,919	6,09	2,96
Alpes-Maritimes	06	1,082	3,809	-3,5%	27,383	7,19	3,52
Ardèche	07	0,324	0,492	-3,1%	2,691	5,47	1,52
Ardennes	08	0,278	0,579	-0,7%	3,663	6,32	2,09
Ariège	09	0,152	0,165	+0,2%	0,877	5,33	1,08
Aube	10	0,309	0,699	-0,5%	4,562	6,53	2,26
Aude	11	0,367	0,933	-3,4%	6,216	6,66	2,54
Aveyron	12	0,279	0,640	-1,0%	4,012	6,27	2,29
Bas-Rhin	67	1,117	3,743	-2,5%	24,331	6,50	3,35
Bouches-du-Rhône	13	2,017	6,771	-3,4%	48,565	7,17	3,36
Calvados	14	0,694	2,406	-3,5%	14,308	5,95	3,47
Cantal	15	0,146	0,274	-2,0%	1,654	6,03	1,88
Charente	16	0,354	0,856	+1,3%	5,234	6,12	2,42
Charente-Maritime	17	0,640	2,131	+0,2%	13,345	6,26	3,33
Cher	18	0,309	0,743	+1,7%	4,807	6,47	2,41
Corrèze	19	0,242	0,602	-2,3%	3,866	6,42	2,49
Corse-du-Sud	2A	0,153	0,435	-2,3%	2,875	6,61	2,85
Côte-d'Or	21	0,598	1,504	+1,4%	9,201	6,12	2,51
Côte-d'Armor	22	0,534	1,709	-2,1%	10,948	6,41	3,20
Creuse	23	0,120	0,194	-2,1%	0,994	5,12	1,61
Deux-Sèvres	79	0,374	0,851	-1,0%	5,218	6,13	2,27
Dordogne	24	0,415	0,912	+0,1%	5,670	6,22	2,20
Doubs	25	0,537	1,757	-6,2%	10,674	6,08	3,27
Drôme	26	0,505	1,648	-4,3%	10,733	6,51	3,27
Essonne	91	1,276	2,022	+1,6%	11,956	5,91	1,58
Eure	27	0,602	1,032	0,0%	6,772	6,56	1,72
Eure-et-Loir	28	0,434	1,044	-0,2%	7,014	6,72	2,40
Finistère	29	0,908	2,541	-2,0%	15,368	6,05	2,80
Gard	30	0,738	1,660	-4,3%	11,530	6,95	2,25
Gers	32	0,191	0,391	-2,5%	1,993	5,10	2,05
Gironde	33	1,548	5,813	+0,5%	36,817	6,33	3,75
Haute-Corse	2B	0,175	0,257	+3,7%	1,732	6,75	1,47

<sup>1</sup>INSEE - Recensement 2015.

<sup>2</sup>Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup>Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>4</sup>Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

## Ain > Haute-Corse

	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai <sup>5</sup>	multiplexes <sup>6</sup>	
Ain	38	15,9%	17	19	39	7 038	14	1	Ain
Aisne	53	11,9%	14	15	43	6 774	7	1	Aisne
Allier	35	16,6%	8	8	26	3 177	5	1	Allier
Alpes-de-Haute-Provence	25	11,1%	12	14	25	4 269	7	-	Alpes-de-Haute-Provence
Alpes-Maritimes	149	15,3%	25	43	107	18 273	12	2	Alpes-Maritimes
Ardèche	18	16,9%	19	19	32	5 223	11	-	Ardèche
Ardennes	23	12,9%	5	5	18	3 501	4	1	Ardennes
Ariège	7	12,6%	10	11	13	2 750	7	-	Ariège
Aube	28	12,1%	4	4	17	3 491	3	1	Aube
Aude	46	12,5%	9	11	31	5 392	8	2	Aude
Aveyron	34	12,2%	15	15	31	4 783	10	1	Aveyron
Bas-Rhin	158	12,7%	17	21	94	17 980	12	4	Bas-Rhin
Bouches-du-Rhône	259	15,2%	34	53	173	30 224	31	7	Bouches-du-Rhône
Calvados	82	15,0%	28	31	66	14 033	19	2	Calvados
Cantal	14	12,5%	8	8	15	2 647	6	-	Cantal
Charente	49	11,6%	12	13	37	5 373	8	1	Charente
Charente-Maritime	86	13,0%	24	30	70	14 414	16	3	Charente-Maritime
Cher	36	10,5%	7	8	26	4 922	5	1	Cher
Corrèze	34	10,4%	9	10	27	4 679	8	1	Corrèze
Corse-du-Sud	12	17,4%	7	12	18	4 564	2	-	Corse-du-Sud
Côte-d'Or	47	16,3%	19	19	44	8 998	16	1	Côte-d'Or
Côte-d'Armor	79	12,9%	13	16	53	8 863	9	2	Côte-d'Armor
Creuse	10	11,2%	7	7	12	2 150	6	-	Creuse
Deux-Sèvres	39	11,6%	12	13	31	6 416	11	1	Deux-Sèvres
Dordogne	48	11,5%	16	16	38	6 526	14	2	Dordogne
Doubs	80	13,1%	14	17	56	10 095	10	3	Doubs
Drôme	74	14,4%	16	21	61	9 292	15	2	Drôme
Essonne	100	11,6%	27	32	86	15 160	18	2	Essonne
Eure	41	11,6%	11	11	34	7 129	7	1	Eure
Eure-et-Loir	37	16,1%	7	7	29	5 578	4	2	Eure-et-Loir
Finistère	108	12,8%	25	32	82	15 965	27	3	Finistère
Gard	67	14,9%	11	14	57	9 271	9	3	Gard
Gers	14	19,1%	16	16	24	3 583	16	-	Gers
Gironde	246	13,4%	44	47	164	30 869	32	7	Gironde
Haute-Corse	9	17,8%	8	9	14	2 712	1	-	Haute-Corse

<sup>5</sup>Classement 2017 après appel.

<sup>6</sup>Établissements de 8 écrans et plus.

Source:CNC.

## Équipement et résultats d'exploitation en 2017 par département

Les départements

		population (millions) <sup>1</sup>	entrées (millions)	évolution des entrées 2017/2016	recettes guichets (M€) <sup>2</sup>	recette moyenne / entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquentation <sup>3</sup>
Haute-Garonne	31	1,335	5,494	-2,9%	36,729	6,69	4,11
Haute-Loire	43	0,227	0,444	-2,0%	2,472	5,57	1,95
Haute-Marne	52	0,179	0,501	-1,4%	2,986	5,97	2,80
Hautes-Alpes	05	0,141	0,444	-2,2%	2,805	6,32	3,15
Haute-Saône	70	0,238	0,498	+0,4%	2,783	5,59	2,09
Haute-Savoie	74	0,794	2,937	-5,9%	21,455	7,31	3,70
Hauts-Pyrénées	65	0,229	0,604	-4,3%	3,966	6,57	2,64
Haute-Vienne	87	0,376	1,043	+1,8%	6,874	6,59	2,78
Haut-Rhin	68	0,763	1,862	-3,6%	12,207	6,56	2,44
Hauts-de-Seine	92	1,602	5,468	-0,2%	36,245	6,63	3,41
Hérault	34	1,120	3,961	-1,8%	27,699	6,99	3,54
Ille-et-Vilaine	35	1,043	3,608	-0,7%	22,233	6,16	3,46
Indre	36	0,224	0,395	-3,5%	2,467	6,24	1,76
Indre-et-Loire	37	0,605	1,814	-1,5%	11,502	6,34	3,00
Isère	38	1,251	4,040	-5,3%	26,627	6,59	3,23
Jura	39	0,261	0,555	-0,4%	3,436	6,19	2,13
Landes	40	0,403	1,217	+3,6%	7,433	6,11	3,02
Loire	42	0,759	2,126	+3,5%	12,670	5,96	2,80
Loire-Atlantique	44	1,365	5,488	-0,7%	32,361	5,90	4,02
Loiret	45	0,673	1,940	-2,3%	13,762	7,09	2,88
Loir-et-Cher	41	0,333	0,807	+2,8%	5,338	6,62	2,42
Lot	46	0,173	0,289	+1,6%	1,512	5,24	1,66
Lot-et-Garonne	47	0,333	0,726	-1,5%	4,683	6,45	2,18
Lozère	48	0,076	0,146	+3,7%	0,769	5,28	1,91
Maine-et-Loire	49	0,810	2,290	+1,0%	14,575	6,36	2,83
Manche	50	0,499	1,259	0,0%	7,766	6,17	2,52
Marne	51	0,572	1,629	-4,4%	11,627	7,14	2,85
Mayenne	53	0,308	0,670	-2,6%	4,065	6,07	2,18
Meurthe-et-Moselle	54	0,734	2,486	-4,2%	15,903	6,40	3,39
Meuse	55	0,191	0,361	+3,8%	2,190	6,07	1,89
Morbihan	56	0,745	2,442	+1,3%	15,607	6,39	3,28
Moselle	57	1,044	3,029	-4,0%	20,425	6,74	2,90
Nièvre	58	0,212	0,501	+0,4%	3,089	6,16	2,37
Nord	59	2,605	7,895	-1,4%	49,632	6,29	3,03
Oise	60	0,822	2,441	-0,9%	16,327	6,69	2,97

<sup>1</sup>INSEE - Recensement 2015.

<sup>2</sup>Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup>Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>4</sup>Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

## Haute-Garonne > Oise

séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai <sup>5</sup>	multiplexes <sup>6</sup>
191	15,6%	32	38	120	22 373	28	6 Haute-Garonne
16	15,9%	11	11	20	3 273	10	- Haute-Loire
24	13,5%	5	5	19	3 143	4	1 Haute-Marne
23	13,5%	19	23	35	5 201	6	- Hautes-Alpes
22	11,9%	6	7	19	3 675	4	1 Haute-Saône
99	15,9%	29	42	88	18 238	17	4 Haute-Savoie
35	9,3%	17	20	36	7 607	11	1 Hautes-Pyrénées
48	12,3%	9	11	39	7 056	8	2 Haute-Vienne
86	10,0%	15	18	61	13 190	12	3 Haut-Rhin
166	16,2%	34	41	113	24 742	24	3 Hauts-de-Seine
160	14,5%	21	25	102	17 277	15	6 Hérault
111	16,9%	37	41	96	18 367	35	2 Ille-et-Vilaine
19	13,4%	7	8	18	3 004	8	1 Indre
61	14,7%	20	23	49	11 353	12	2 Indre-et-Loire
162	13,3%	39	48	130	23 416	25	4 Isère
35	10,3%	9	12	32	5 030	8	- Jura
75	8,6%	27	29	62	12 320	23	3 Landes
92	12,1%	25	29	74	14 160	18	3 Loire
198	15,0%	42	50	137	27 146	36	6 Loire-Atlantique
68	15,3%	12	13	43	8 186	7	3 Loiret
35	12,4%	8	9	28	5 141	7	1 Loir-et-Cher
13	11,4%	10	11	15	2 980	11	- Lot
37	13,0%	11	13	31	4 748	11	1 Lot-et-Garonne
6	15,1%	5	5	7	1 130	4	- Lozère
81	17,1%	19	22	63	10 546	15	3 Maine-et-Loire
66	10,0%	17	19	50	9 794	16	2 Manche
67	14,4%	7	9	48	8 624	6	2 Marne
21	16,5%	10	10	23	4 555	8	1 Mayenne
87	13,6%	16	20	63	13 335	8	3 Meurthe-et-Moselle
19	14,0%	5	5	16	2 299	4	1 Meuse
98	13,5%	26	27	76	14 305	24	3 Morbihan
122	10,9%	16	18	85	18 711	7	5 Moselle
25	11,4%	9	9	22	3 867	7	1 Nièvre
267	14,3%	37	46	178	37 988	20	8 Nord
101	12,9%	16	17	69	13 502	10	3 Oise

<sup>5</sup>Classement 2017 après appel.

<sup>6</sup>Établissements de 8 écrans et plus.

Source:CNC.

## Équipement et résultats d'exploitation en 2017 par département

Les départements

	population (millions) <sup>1</sup>	entrées (millions)	évolution des entrées 2017/2016	recettes guichets (M€) <sup>2</sup>	recette moyenne / entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquentation <sup>3</sup>
Orne	61	0,287	0,492	+20,6%	2 829	5,74
Paris	75	2 206	23 885	-1,2%	171 036	7,16
Pas-de-Calais	62	1 473	3 620	-2,8%	23 198	6,41
Puy-de-Dôme	63	0 648	1 852	-1,5%	11 985	6,47
Pyrénées-Atlantiques	64	0 670	2 104	-3,1%	13 270	6,31
Pyrénées-Orientales	66	0 471	1 491	+1,3%	9 699	6,50
Rhône	69	1 822	7 523	-3,9%	51 718	6,87
Saône-et-Loire	71	0 555	1 233	-2,6%	7 505	6,09
Sarthe	72	0 568	1 559	-2,5%	10 165	6,52
Savoie	73	0 428	1 545	-6,8%	10 262	6,64
Seine-et-Marne	77	1 390	5 453	-2,4%	39 554	7,25
Seine-Maritime	76	1 258	3 874	-2,5%	26 097	6,74
Seine-Saint-Denis	93	1 593	5 698	-1,9%	36 394	6,39
Somme	80	0 572	1 302	-1,8%	8 542	6,56
Tarn	81	0 387	0 883	-2,4%	5 101	5,78
Tarn-et-Garonne	82	0 255	0 626	-3,8%	4 185	6,68
Territoire-de-Belfort	90	0 144	0 491	-4,5%	3 376	6,87
Val-de-Marne	94	1 372	5 096	-2,4%	34 248	6,72
Val-d'Oise	95	1 215	1 855	+4,2%	10 775	5,81
Var	83	1 049	3 573	+0,7%	25 671	7,19
Vaucluse	84	0 558	2 357	-5,2%	14 871	6,31
Vendée	85	0 667	1 684	+2,9%	10 418	6,19
Vienne	86	0 435	1 317	-1,8%	8 332	6,33
Vosges	88	0 372	0 782	-0,1%	4 743	6,06
Yonne	89	0 341	0 760	+0,9%	4 908	6,46
Yvelines	78	1 427	4 999	-3,4%	33 450	6,69
France	64 301	209 400	-1,8%	1 380 581	6,59	3,26

<sup>1</sup>INSEE - Recensement 2015.

<sup>2</sup>Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup>Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>4</sup>Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

<sup>5</sup>Classement 2017 après appel.

<sup>6</sup>Établissements de 8 écrans et plus.

Source: CNC.

## Orne > Yvelines

séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab.art et essai <sup>5</sup>	multi-plexes <sup>6</sup>	
18	12,9%	11	11	22	4 809	9	-	Orne
817	16,2%	1	84	405	74 866	35	12	Paris
153	12,8%	20	22	100	19 299	9	5	Pas-de-Calais
94	12,0%	14	19	68	11 106	11	2	Puy-de-Dôme
117	10,3%	23	27	78	13 487	20	2	Pyrénées-Atlantiques
68	13,0%	18	20	50	9 295	10	2	Pyrénées-Orientales
277	14,0%	34	53	188	36 245	31	8	Rhône
56	13,1%	19	21	49	8 282	15	1	Saône-et-Loire
74	12,6%	12	17	51	9 244	7	2	Sarthe
72	12,3%	37	48	83	15 201	14	2	Savoie
194	13,9%	29	30	120	24 382	17	5	Seine-et-Marne
164	11,9%	25	30	112	23 725	13	4	Seine-Maritime
190	15,3%	24	30	114	23 854	19	6	Seine-Saint-Denis
40	15,6%	16	19	41	8 136	3	2	Somme
43	12,4%	12	14	35	5 826	12	1	Tarn
28	12,4%	11	12	28	4 664	9	1	Tarn-et-Garonne
26	8,9%	2	2	15	3 086	1	1	Territoire-de-Belfort
159	14,7%	29	35	102	23 399	15	3	Val-de-Marne
83	11,6%	25	28	78	16 640	12	3	Val-d'Oise
119	17,1%	38	43	91	15 765	13	2	Var
94	15,0%	16	21	63	10 462	14	2	Vaucluse
53	16,0%	26	27	53	10 779	16	1	Vendée
74	10,8%	14	17	48	7 883	12	2	Vienne
26	13,8%	14	16	28	6 622	7	1	Vosges
35	11,4%	7	8	22	4 164	5	1	Yonne
169	15,6%	27	31	105	21 007	15	4	Yvelines
8 161	13,9%	1 662	2 046	5 909	1 118 624	1 204	218	France

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr):  
les séries statistiques sur la géographie du cinéma  
(1966-2017)

## 3.2

# Le parc Art et Essai des départements métropolitains

### Remarques méthodologiques

Le classement Art et Essai des établissements en 2017 s'appuie sur les résultats de la commission de septembre 2017 et repose sur l'examen de la programmation des établissements pour la période juillet 2016-juin 2017. Dans l'analyse qui suit, le classement attribué en année N est affecté à l'année N. L'historique des séries a été retraité selon cette méthode.

### 20 départements réalisent plus de 90 % de leurs entrées dans les établissements Art et Essai

14 départements cumulent le tiers de la fréquentation des établissements Art et Essai et 25 en rassemblent la moitié en 2017. Les établissements classés de Paris intra-muros réalisent 3,1 millions d'entrées, soit 4,2 % de la fréquentation nationale des cinémas Art et Essai en 2017. Pour 23 départements, la part d'entrées réalisée dans les établissements classés Art et Essai est supérieure à 90 %, elle atteint 100 % pour le Gers (32), l'Indre (36) et le Lot (46), départements dans lesquels l'intégralité des établissements sont classés (soit respectivement 16, 8 et 11 cinémas). En 2017, 11 départements affichent un indice de fréquentation supérieur à 2 pour les cinémas Art et Essai. L'indice de fréquentation le plus élevé est enregistré dans le Territoire de Belfort (90) et s'élève à 3,34 entrées par habitant. Le département compte deux cinémas et 15 écrans dont un établissement de 14 écrans classés (Pathé Belfort). Le plus fort taux d'occupation des fauteuils Art et Essai est observé en Ille-et-Vilaine avec 19,3 %.

Paris demeure le département avec le plus grand nombre d'écrans Art et Essai (84 écrans)

### 14 départements comptent plus de 85 % de leurs écrans dans les établissements Art et Essai

16 départements réunissent un tiers des écrans Art et Essai et 28 en rassemblent la moitié en 2017. Les écrans Art et Essai sont légèrement mieux répartis sur le territoire que l'ensemble du parc puisque tous établissements confondus, 12 départements rassemblent le tiers des écrans et 22 en regroupent la moitié. La Haute-Corse (2B) et le Territoire-de-Belfort (90) sont les seuls départements à ne compter qu'un seul établissement classé. Pour 14 départements métropolitains, plus de 85 % des écrans de cinéma sont classés Art et Essai.

**La Loire-Atlantique est le département qui compte le plus grand nombre d'établissements classés (36 établissements).**

## Fréquentation et équipement des établissements Art et Essai en 2017 selon le département<sup>1</sup>

Les départements

	population (millions) <sup>2</sup>	établissements actifs		écrans actifs	fauteuils	fauteuils par écran	habitants par fauteuil <sup>2</sup>	séances	
		nombre	répartition					milliers	% du total
Ain	0,632	14	1,2%	24	4 150	173	152	22,1	58,4
Aisne	0,539	7	0,6%	34	5 308	156	101	48,4	92,1
Allier	0,342	5	0,4%	23	3 053	133	112	33,8	97,4
Alpes-de-Haute-Provence	0,162	7	0,6%	17	3 081	181	53	21,9	88,4
Alpes-Maritime	1,082	12	1,0%	28	3 943	141	275	37,2	25,0
Ardèche	0,324	11	0,9%	24	3 478	145	93	16,4	89,0
Ardennes	0,278	4	0,3%	15	3 051	203	91	21,2	91,9
Ariège	0,152	7	0,6%	7	1 624	232	94	2,5	37,9
Aube	0,309	3	0,2%	7	1 365	195	226	7,3	26,1
Aude	0,367	8	0,7%	12	2 098	175	175	11,2	24,6
Aveyron	0,279	10	0,8%	26	4 225	163	66	32,9	96,8
Bas-Rhin	1,117	12	1,0%	37	5 961	161	187	60,7	38,5
Bouches-du-Rhône	2,017	31	2,6%	65	9 754	150	207	84,9	32,7
Calvados	0,694	19	1,6%	29	6 068	209	114	29,3	35,6
Cantal	0,146	6	0,5%	13	2 115	163	69	14,1	99,4
Charente	0,354	8	0,7%	11	1 456	132	243	7,7	15,8
Charente-Maritime	0,640	16	1,3%	31	6 941	224	92	31,8	36,8
Cher	0,309	5	0,4%	12	1 976	165	156	10,6	29,5
Corrèze	0,242	8	0,7%	17	3 031	178	80	16,5	48,2
Corse-du-Sud	0,153	2	0,2%	7	1 445	206	106	10,6	85,2
Côte-d'Armor	0,598	16	1,3%	32	6 459	202	93	32,9	69,5
Côte-d'Or	0,534	9	0,7%	21	3 052	145	175	29,2	36,8
Creuse	0,120	6	0,5%	11	2 046	186	59	9,9	98,5
Deux-Sèvres	0,374	11	0,9%	18	4 114	229	91	14,8	37,7
Dordogne	0,415	14	1,2%	36	6 222	173	67	46,9	98,4
Doubs	0,537	10	0,8%	20	4 243	212	127	21,2	26,6
Drôme	0,505	15	1,2%	27	4 333	160	116	27,1	36,4
Essonne	1,276	18	1,5%	39	6 630	170	192	44,2	44,1
Eure	0,602	7	0,6%	19	4 239	223	142	26,9	65,3
Eure-et-Loir	0,434	4	0,3%	26	4 478	172	97	35,5	96,2
Finistère	0,908	27	2,2%	51	9 898	194	92	57,9	53,6
Gard	0,738	9	0,7%	26	3 591	138	206	35,8	53,8
Gers	0,191	16	1,3%	24	3 583	149	53	13,8	100,0
Gironde	1,548	32	2,7%	70	13 676	195	113	81,5	33,1
Haute-Corse	0,175	1	0,1%	2	344	172	507	2,7	28,7

<sup>1</sup> Classement 2017 après appel.

<sup>2</sup> INSEE - Recensement 2015.

<sup>3</sup> Toutes Taxes Comprises

<sup>4</sup> Indice de fréquentation: rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

Ain > Haute-Corse

	entrées millions	recettes guichets <sup>3</sup> M€		recette par entrée (€) <sup>3</sup>	indice de fréquentation <sup>4</sup>	entrées par séance	taux d'occupation des fauteuils <sup>5</sup>	
		% du total	% du total					
Ain	0,58	52,2	3,37	49,3	5,86	0,91	139	15,2%
Aisne	0,93	93,0	6,20	95,2	6,66	1,73	175	12,2%
Allier	0,71	96,8	4,66	97,9	6,51	2,09	234	16,2%
Alpes-de-Haute-Provence	0,42	87,7	2,61	89,4	6,21	2,60	136	10,7%
Alpes-Maritime	0,75	19,6	4,61	16,8	6,17	0,69	189	14,8%
Ardèche	0,42	84,8	2,33	86,6	5,59	1,29	120	17,1%
Ardennes	0,53	90,9	3,35	91,4	6,36	1,89	172	12,5%
Ariège	0,08	49,0	0,38	43,7	4,75	0,53	50	15,1%
Aube	0,13	19,3	0,71	15,5	5,24	0,44	99	9,1%
Aude	0,20	21,7	1,04	16,7	5,14	0,55	96	11,8%
Bas-Rhin	0,61	95,9	3,89	97,1	6,35	2,20	145	11,9%
Bouches-du-Rhône	1,27	33,9	7,82	32,1	6,17	1,13	213	13,8%
Calvados	1,56	23,1	8,87	18,3	5,67	0,78	160	12,7%
Cantal	0,77	32,1	3,70	25,9	4,79	1,12	127	13,5%
Charente	0,27	99,3	1,65	99,6	6,05	1,86	129	12,5%
Charente-Maritime	0,17	19,9	0,81	15,6	4,77	0,48	117	16,2%
Cher	0,69	32,4	3,96	29,7	5,74	1,08	99	11,3%
Corrèze	0,25	33,3	1,36	28,4	5,51	0,80	125	15,0%
Corse-du-Sud	0,27	45,3	1,47	38,1	5,40	1,13	90	9,5%
Côte-d'Armor	0,40	91,2	2,67	92,8	6,74	2,59	274	18,7%
Dordogne	0,92	61,0	5,37	58,3	5,85	1,53	142	14,2%
Doubs	0,51	29,6	3,01	27,5	5,95	0,95	166	11,7%
Drôme	0,19	98,9	0,99	99,1	5,13	1,60	94	11,2%
Deux-Sèvres	0,39	46,2	2,03	38,8	5,15	1,05	96	12,3%
Essonne	0,90	98,7	5,62	99,1	6,24	2,17	145	11,5%
Eure	0,50	28,6	2,68	25,1	5,33	0,93	118	12,7%
Gard	0,57	34,7	2,98	27,8	5,22	1,13	132	13,6%
Gers	1,00	49,4	4,94	41,3	4,94	0,78	151	13,6%
Gironde	0,71	68,4	4,78	70,6	6,77	1,17	167	11,4%
Haute-Corse	0,99	94,8	6,77	96,6	6,84	2,28	221	16,5%
Finistère	1,51	59,5	8,67	56,4	5,73	1,67	153	14,6%
Hauts-de-France	0,68	41,2	4,39	38,1	6,42	0,93	191	13,9%
Ile-de-France	0,39	100,0	1,99	100,0	5,10	2,05	109	19,1%
Indre	2,05	35,3	11,61	31,5	5,65	1,33	150	14,0%
Indre-et-Loire	0,06	22,8	0,38	21,8	6,43	0,34	171	12,4%

<sup>3</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC.

## Fréquentation et équipement des établissements Art et Essai en 2017 selon le département<sup>1</sup>

Les départements

	population (millions) <sup>2</sup>	établissements actifs		écrans actifs	fauteuils	fauteuils par écran	habitants par fauteuil <sup>2</sup>	séances	
		nombre	répartition					milliers	% du total
Haute-Garonne	1,335	28	2,3%	52	8 435	162	158	67,4	35,3
Haute-Loire	0,227	10	0,8%	19	3 186	168	71	15,8	97,4
Haute-Marne	0,179	4	0,3%	18	2 750	153	65	23,9	99,1
Hautes-Alpes	0,141	6	0,5%	7	1 185	169	119	5,9	25,6
Haute-Saône	0,238	4	0,3%	16	3 055	191	78	21,4	98,4
Haute-Savoie	0,794	17	1,4%	31	5 157	166	154	34,8	35,2
Hauts-Pyrénées	0,229	11	0,9%	14	3 280	234	70	7,8	22,6
Haute-Vienne	0,376	8	0,7%	12	2 364	197	159	9,5	20,0
Haut-Rhin	0,763	12	1,0%	24	4 747	198	161	25,7	30,0
Hauts-de-Seine	1,602	24	2,0%	44	8 797	200	182	53,2	32,1
Hérault	1,120	15	1,2%	32	4 732	148	237	43,4	27,1
Ille-et-Vilaine	1,043	35	2,9%	57	10 411	183	100	45,3	40,8
Indre	0,224	8	0,7%	18	3 004	167	75	18,5	100,0
Indre-et-Loire	0,605	12	1,0%	20	3 955	198	153	19,3	31,7
Isère	1,251	25	2,1%	47	7 810	166	160	44,3	27,3
Jura	0,261	8	0,7%	15	2 403	160	108	11,5	32,7
Landes	0,403	23	1,9%	38	7 404	195	54	38,5	51,4
Loire	0,759	18	1,5%	36	6 373	177	119	42,0	45,5
Loire-Atlantique	1,365	36	3,0%	55	10 820	197	126	53,1	26,8
Loiret	0,673	7	0,6%	17	2 704	159	249	26,6	39,4
Loir-et-Cher	0,333	7	0,6%	16	2 789	174	119	15,6	44,9
Lot	0,173	11	0,9%	15	2 980	199	58	12,9	100,0
Lot-et-Garonne	0,333	11	0,9%	26	4 077	157	82	32,2	86,9
Lozère	0,076	4	0,3%	6	831	139	92	5,9	93,0
Maine-et-Loire	0,810	15	1,2%	40	5 994	150	135	46,4	57,4
Manche	0,499	16	1,3%	36	6 613	184	76	40,4	61,0
Marne	0,572	6	0,5%	19	2 873	151	199	24,4	36,6
Mayenne	0,308	8	0,7%	19	3 818	201	81	18,2	85,6
Meurthe-et-Moselle	0,734	8	0,7%	21	4 487	214	164	29,9	34,3
Meuse	0,191	4	0,3%	15	2 091	139	91	18,0	96,2
Morbihan	0,745	24	2,0%	45	8 276	184	90	41,0	42,0
Moselle	1,044	8	0,7%	23	3 819	166	273	27,9	22,8
Nièvre	0,212	7	0,6%	19	3 439	181	62	22,9	91,2
Nord	2,605	20	1,7%	59	9 759	165	267	85,1	31,9
Oise	0,822	10	0,8%	43	7 383	172	111	62,4	61,8

<sup>1</sup> Classement 2017 après appel.

<sup>2</sup> INSEE - Recensement 2015.

<sup>3</sup> Toutes Taxes Comprises

<sup>4</sup> Indice de fréquentation: rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

Haute-Garonne > Oise

		entrées		recettes guichets <sup>3</sup>		recette par entrée (€) <sup>3</sup>	indice de fréquentation <sup>4</sup>	entrées par séance	taux d'occupation des fauteuils <sup>5</sup>
millions	% du total	M€	% du total						
1,95	35,5	10,01	27,3	5,14	1,46	231	19,2%	Haute-Garonne	
0,44	98,8	2,45	99,1	5,59	1,93	138	15,9%	Haute-Loire	
0,49	97,8	2,94	98,4	6,01	2,74	178	13,6%	Haute-Marne	
0,13	28,6	0,76	27,1	6,00	0,90	107	14,3%	Hautes-Alpes	
0,48	97,2	2,73	98,1	5,65	2,03	158	11,7%	Haute-Saône	
0,98	33,4	5,83	27,2	5,94	1,24	190	18,3%	Haute-Savoie	
0,15	24,7	0,76	19,1	5,08	0,65	45	10,5%	Hautes-Pyrénées	
0,17	16,6	0,89	13,0	5,17	0,46	73	8,9%	Haute-Vienne	
0,59	31,5	3,05	25,0	5,22	0,77	123	11,5%	Haut-Rhin	
1,49	27,3	7,87	21,7	5,27	0,93	170	15,5%	Hauts-de-Seine	
1,01	25,6	5,16	18,6	5,10	0,90	214	15,5%	Hérault	
1,52	42,1	7,70	34,7	5,08	1,45	146	19,3%	Ille-et-Vilaine	
0,40	100,0	2,47	100,0	6,24	1,76	132	13,4%	Indre	
0,59	32,8	3,14	27,3	5,29	0,98	150	16,9%	Indre-et-Loire	
1,04	25,8	5,54	20,8	5,32	0,83	133	14,7%	Isère	
0,19	33,8	1,02	29,8	5,45	0,72	78	10,6%	Jura	
0,75	61,7	4,35	58,6	5,80	1,86	101	10,9%	Landes	
1,09	51,1	5,90	46,5	5,43	1,43	171	14,8%	Loire	
1,58	28,8	7,81	24,1	4,95	1,16	146	17,3%	Loire-Atlantique	
0,65	33,7	3,81	27,7	5,83	0,97	242	15,1%	Loiret	
0,37	46,5	2,15	40,4	5,75	1,13	134	13,2%	Loir-et-Cher	
0,29	100,0	1,51	100,0	5,24	1,66	97	11,4%	Lot	
0,64	88,1	4,11	87,7	6,43	1,92	157	13,0%	Lot-et-Garonne	
0,13	92,0	0,71	92,1	5,29	1,76	161	16,1%	Lozère	
1,14	49,7	6,65	45,7	5,85	1,40	190	17,6%	Maine-et-Loire	
0,86	67,9	4,97	64,0	5,81	1,71	129	12,0%	Manche	
0,46	28,5	2,61	22,4	5,62	0,81	161	13,0%	Marne	
0,61	91,2	3,76	92,4	6,15	1,98	160	17,1%	Mayenne	
0,63	25,3	3,65	23,0	5,82	0,86	140	11,0%	Meurthe-et-Moselle	
0,34	95,1	2,10	95,7	6,11	1,80	164	14,1%	Meuse	
1,01	41,3	5,75	36,8	5,70	1,35	122	13,8%	Morbihan	
0,60	19,7	3,52	17,2	5,89	0,57	156	12,9%	Moselle	
0,47	93,8	2,93	94,8	6,23	2,22	137	11,5%	Nièvre	
1,81	22,9	9,75	19,6	5,40	0,69	185	13,6%	Nord	
1,47	60,4	9,63	59,0	6,53	1,79	200	14,1%	Oise	

<sup>5</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source: CNC.

## Fréquentation et équipement des établissements Art et Essai en 2017 selon le département<sup>1</sup>

Les départements

	population (millions) <sup>2</sup>	établissements actifs		écrans actifs	fauteuils	fauteuils par écran	habitants par fauteuil <sup>2</sup>	séances	
		nombre	répartition					milliers	% du total
Orne	0,287	9	0,7%	17	3 610	212	79	14,5	81,6
Paris	4,413	35	2,9%	84	10 695	127	413	153,6	18,8
Pas-de-Calais	1,473	9	0,7%	39	5 698	146	258	55,9	36,4
Puy-de-Dôme	0,648	11	0,9%	24	3 419	142	189	27,8	29,5
Pyrénées-Atlantiques	0,670	20	1,7%	34	5 877	173	114	36,7	31,2
Pyrénées-Orientales	0,471	10	0,8%	16	2 533	158	186	15,5	22,8
Rhône	1,822	31	2,6%	57	9 403	165	194	60,1	21,7
Saône-et-Loire	0,555	15	1,2%	35	5 879	168	94	41,3	74,2
Sarthe	0,568	7	0,6%	13	1 626	125	350	15,0	20,2
Savoie	0,428	14	1,2%	28	4 889	175	88	27,1	37,6
Seine-et-Marne	1,390	17	1,4%	37	6 461	175	215	44,6	23,0
Seine-Maritime	1,258	13	1,1%	34	6 385	188	197	43,4	26,5
Seine-Saint-Denis	1,593	19	1,6%	37	8 163	221	195	42,9	22,6
Somme	0,572	3	0,2%	3	712	237	803	3,1	7,7
Tarn	0,387	12	1,0%	26	4 091	157	94	27,9	65,5
Tarn-et-Garonne	0,255	9	0,7%	11	1 816	165	141	7,6	27,2
Territoire-de-Belfort	0,144	1	0,1%	14	2 973	212	49	25,8	98,2
Val-de-Marne	1,372	15	1,2%	31	5 949	192	231	43,2	27,1
Val-d'Oise	1,215	12	1,0%	23	4 745	206	256	26,4	31,9
Var	1,049	13	1,1%	24	3 276	137	320	29,4	24,6
Vaucluse	0,558	14	1,2%	29	3 384	117	165	41,2	43,8
Vendée	0,667	16	1,3%	26	4 970	191	134	24,6	46,1
Vienne	0,435	12	1,0%	21	2 922	139	149	23,9	32,4
Vosges	0,372	7	0,6%	17	3 397	200	110	18,6	72,0
Yonne	0,341	5	0,4%	12	2 352	196	145	17,2	49,6
Yvelines	1,427	15	1,2%	28	4 898	175	291	34,3	20,2
France	66,507	1 204	100,0%	2 555	442 955	173	150	2 994,0	36,7

<sup>1</sup> Classement 2017 après appel.

<sup>2</sup> INSEE - Recensement 2015.

<sup>3</sup> Toutes Taxes Comprises

<sup>4</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

Orne > Yvelines

	millions	entrées		recettes guichets <sup>3</sup>		recette par entrée (€) <sup>3</sup>	indice de fréquentation <sup>4</sup>	entrées par séance	taux d'occupation des fauteuils <sup>5</sup>
		% du total	M€	% du total					
Orne	0,40	81,3	2,27	80,4	5,67	1,40	111	12,9%	Orne
Paris	2,96	12,4	18,48	10,8	6,25	0,67	277	15,4%	Paris
Pas-de-Calais	1,33	36,7	7,78	33,5	5,86	0,90	233	16,8%	Pas-de-Calais
Puy-de-Dôme	0,46	24,6	2,52	21,1	5,54	0,70	133	11,9%	Puy-de-Dôme
Pyrénées-Atlantiques	0,82	39,1	4,39	33,1	5,34	1,23	140	13,2%	Pyrénées-Atlantiques
Pyrénées-Orientales	0,28	18,5	1,33	13,7	4,83	0,59	109	14,6%	Pyrénées-Orientales
Rhône	1,47	19,6	7,55	14,6	5,13	0,81	157	15,9%	Rhône
Saône-et-Loire	1,00	81,2	6,12	81,5	6,11	1,80	170	14,1%	Saône-et-Loire
Sarthe	0,27	17,6	1,35	13,3	4,91	0,48	169	16,2%	Sarthe
Savoie	0,47	30,7	2,82	27,4	5,93	1,11	97	10,1%	Savoie
Seine-et-Marne	0,82	15,1	4,85	12,3	5,89	0,59	127	10,7%	Seine-et-Marne
Seine-Maritime	0,88	22,7	4,68	18,0	5,33	0,70	138	11,5%	Seine-Maritime
Seine-Saint-Denis	1,16	20,4	4,67	12,8	4,02	0,73	142	13,4%	Seine-Saint-Denis
Somme	0,10	7,6	0,40	4,6	4,01	0,17	138	13,7%	Somme
Tarn	0,62	70,2	3,30	64,6	5,32	1,60	152	14,2%	Tarn
Tarn-et-Garonne	0,13	20,6	0,66	15,7	5,10	0,51	71	9,3%	Tarn-et-Garonne
Territoire-de-Belfort	0,48	98,2	3,34	99,1	6,94	3,34	162	8,9%	Territoire-de-Belfort
Val-de-Marne	0,96	18,7	5,00	14,6	5,23	0,70	161	12,1%	Val-de-Marne
Val-d'Oise	0,53	28,7	2,38	22,1	4,47	0,44	112	11,2%	Val-d'Oise
Var	0,66	18,5	3,70	14,4	5,61	0,63	201	16,1%	Var
Vaucluse	0,80	34,0	4,22	28,4	5,26	1,44	237	16,0%	Vaucluse
Vendée	0,72	43,0	4,17	40,1	5,76	1,09	146	15,7%	Vendée
Vienne	0,48	36,7	2,57	30,8	5,31	1,11	165	14,7%	Vienne
Vosges	0,60	76,7	3,70	78,0	6,16	1,61	177	16,3%	Vosges
Yonne	0,39	51,5	2,40	48,9	6,13	1,15	166	11,8%	Yonne
Yvelines	0,78	15,6	4,18	12,5	5,35	0,55	159	13,6%	Yvelines
France	68,50	32,7	388,48	28,1	5,67	1,03	155	13,9%	France

<sup>5</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC.

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr):  
les séries statistiques sur  
les établissements Art et Essai  
(2002-2017)

# La programmation dans les départements métropolitains

## Ensemble des longs métrages

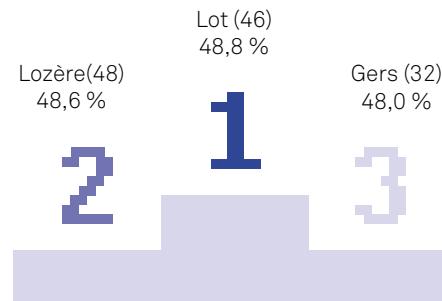
### Remarques méthodologiques

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques. Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

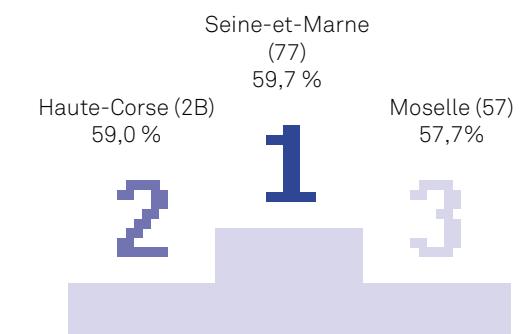
En 2017, 62 départements enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne nationale.

47 départements enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne nationale.

■ 37,4 %  
des entrées totales en 2017

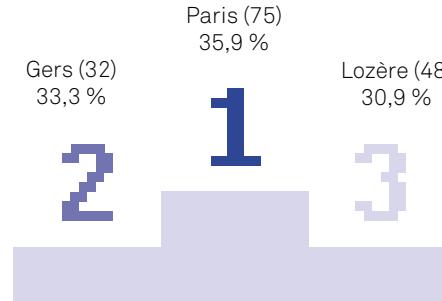


■ 49,2 %  
des entrées totales en 2017



En 2017, 32 départements enregistrent une part de marché (en entrées) des films Art et Essai supérieure à la moyenne nationale.

■ 19,4 %  
des entrées totales en 2017



## Longs métrages en première exclusivité

### Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

En 2017, 693 films en première exclusivité sont programmés dans les salles de cinéma françaises dont 359 films français et 124 films américains. Parmi ces films, 354 sont recommandés Art et Essai.



Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr):  
les séries statistiques sur  
la programmation dans les  
départements en 2017.

A large, abstract graphic is positioned on the right side of the slide. It consists of several overlapping geometric shapes in shades of teal and light blue. A prominent white diagonal band runs from the top-left towards the bottom-right. Below this, there's a large teal triangle pointing downwards, and a light blue rectangle to its right. At the bottom, there's a horizontal bar and a vertical bar extending downwards from the right.

CHAPITRE QUATRE

## Les unités urbaines

# 4.1

## Le parc cinématographique des unités urbaines métropolitaines

### Remarques méthodologiques

#### Les données du recensement de la population de 2015

Le CNC s'appuie sur le recensement de 2015 pour ses analyses géographiques. Le recensement de 2015 est utilisé quelle que soit l'année d'exploitation à laquelle il est fait référence.

### Délimitation des unités urbaines

Une unité urbaine (ou plus communément une agglomération) est un ensemble d'une ou de plusieurs communes dont la plus grande partie de la population réside dans une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants.

Les unités urbaines sont délimitées par l'INSEE en plusieurs étapes, sur la base du recensement de la population. La dernière délimitation, effectuée en 2010, est appuyée sur le recensement de 2009.

Sont identifiées tout d'abord les zones bâties atteignant plus de 2 000 habitants. Une zone bâtie est une zone constituée de constructions avoisinantes (à l'exclusion des bâtiments ou terrains servant à des buts publics, industriels ou commerciaux) formant un ensemble tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Dans chaque zone bâtie s'étendant sur deux communes ou davantage, la ou les communes dont la population réside dans la zone bâtie en question représente moins de la moitié de la population totale de la commune sont éliminées. Ne sont retenues ensuite que les zones bâties s'étendant sur deux communes au moins et dont la population atteint au minimum 2 000 habitants. Les communes touchées constituent alors une agglomération multicommunale. Toute commune appartenant à une agglomération multicommunale est réputée urbaine au sens de l'INSEE. Les communes n'appartenant pas à une agglomération multicommunale sont classées comme urbaines dès lors que le nombre d'habitants de la plus grande zone bâtie de la commune atteint au moins 2 000 habitants. Ces communes urbaines sont appelées villes isolées. Finalement, sont appelées unités urbaines aussi bien les agglomérations multicommunales que les villes isolées. Les communes n'appartenant pas aux unités urbaines ainsi définies sont appelées communes rurales.

## 926 unités urbaines équipées

Les établissements cinématographiques sont majoritairement implantés dans les communes urbaines. 41,5 % des unités urbaines sont équipées. Les agglomérations équipées de salles de cinéma concentrent près de 44 millions d'individus, soit 68,0 % de la population urbaine totale. L'ensemble des 119 unités urbaines qui comptent 50 000 habitants et plus disposent d'au moins une salle active sur son territoire. Les centres des grandes villes comptent généralement davantage de salles que leur banlieue, bien que l'implantation de multiplexes à la périphérie des plus grandes communes françaises ait progressivement compensé ce déséquilibre. Seules quatre agglomérations de 20 000 à 50 000 habitants ne sont pas équipées

de salles actives en 2017. Il s'agit des unités urbaines de Le Rheu (20 063 habitants), Rosny-sur-Seine (20 483 habitants), Dombasle-sur-Meurthe (22 151 habitants) et Esbly (34 913 habitants). Près de 30 % des agglomérations de moins de 10 000 habitants sont équipées de salles de cinéma, 73,2 % de celles de 10 000 à 20 000 habitants et 96,3 % de celles de 20 000 à 50 000 habitants.

**Près de 70 % de la population dispose d'un cinéma dans son unité urbaine.**

## Unités urbaines équipées de salles de cinéma en 2017

unités urbaines existantes	unités urbaines équipées		population totale		population équipée	
	nombre	% du total	millions	%	millions	% de la pop. totale
<b>unités urbaines</b>						
moins de 10 000 habitants	1 743	504	28,9	7,918	12,3	2 802
10 000 à 20 000 habitants	235	172	73,2	3 264	5,1	2 436
20 000 à 50 000 habitants	136	131	96,3	4 104	6,4	3 984
50 000 à 100 000 habitants	64	64	100,0	4 550	7,1	4 550
100 000 à 200 000 habitants	22	22	100,0	3 246	5,0	3 246
200 000 habitants et plus (hors Paris)	32	32	100,0	15 971	24,8	15 971
Paris	1	1	100,0	10 706	16,6	10 706
<b>zones rurales</b>	-	-	-	14 541	22,6	0 365
<b>France</b>	<b>2 233</b>	<b>926</b>	<b>41,5</b>	<b>64 301</b>	<b>100,0</b>	<b>44 061</b>
<b>68,5</b>						

Source : CNC / INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

### Les unités urbaines de 100 000 habitants et plus réalisent plus des 2/3 des entrées

En raison de la mobilité des spectateurs et surtout de l'implantation des multiplexes au centre ou à la périphérie des grandes villes, le découpage du territoire en zones rurales et unités urbaines apporte un complément précieux à l'analyse par taille de communes.

En 2017, 67,8 % des entrées et 70,1 % des recettes sont réalisées dans les agglomérations de 100 000 habitants et plus (y compris l'agglomération parisienne), dans lesquelles résident 46,5 % des Français. Ces unités urbaines regroupent 36,8 % des établissements, 54,4 % des écrans actifs et 56,4 % des fauteuils. 67,9 % des multiplexes sont implantés dans ces agglomérations en 2017.

### Les deux tiers des multiplexes sont implantés dans des unités urbaines de 100 000 habitants et plus.

## Equipement des zones rurales et des unités urbaines en 2017

	établissements actifs					écrans actifs (milliers)	fauteuils par écran	habitants par fauteuil
	total	multiplexes <sup>1</sup>	% du total	art et essai <sup>2</sup>	% du total			
<b>unités urbaines</b>								
moins de 10 000 habitants	519	3	0,6	378	72,8	668	131	196
10 000 à 20 000 habitants	199	1	0,5	153	76,9	382	69	180
20 000 à 50 000 habitants	190	20	10,5	125	65,8	671	114	169
50 000 à 100 000 habitants	125	45	36,0	75	60,0	669	122	183
100 000 à 200 000 habitants	88	29	33,0	40	45,5	458	91	199
200 000 habitants et plus (hors Paris)	377	82	21,8	172	45,6	1 693	326	192
Paris	288	37	12,8	139	48,3	1 065	214	201
<b>zones rurales</b>	<b>260</b>	<b>1</b>	<b>0,4</b>	<b>122</b>	<b>46,9</b>	<b>303</b>	<b>52</b>	<b>170</b>
<b>France</b>	<b>2 046</b>	<b>218</b>	<b>10,7</b>	<b>1 204</b>	<b>58,8</b>	<b>5 909</b>	<b>1 119</b>	<b>189</b>
								<b>57</b>

<sup>1</sup> Établissements de 8 écrans et plus.

<sup>2</sup> Classement 2017 après appel.

Source : CNC / INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

## Résultats de fréquentation des zones rurales et des unités urbaines en 2017

	entrées		recettes guichets <sup>1</sup>		taux d'occupation des fauteuils (%) <sup>3</sup>
	séances milliers	millions	millions	%	
<b>unités urbaines</b>					
moins de 10 000 habitants	475	11,58	5,5	61,47	4,5
10 000 à 20 000 habitants	370	8,83	4,2	49,99	3,6
20 000 à 50 000 habitants	836	19,79	9,5	123,18	8,9
50 000 à 100 000 habitants	1 052	23,66	11,3	157,57	11,4
100 000 à 200 000 habitants	744	17,42	8,3	119,14	8,6
200 000 habitants et plus (hors Paris)	2 743	71,57	34,2	484,30	35,1
Paris	1 802	52,97	25,3	364,35	26,4
<b>zones rurales</b>	<b>140</b>	<b>3,58</b>	<b>1,7</b>	<b>20,57</b>	<b>1,5</b>
<b>France</b>	<b>8 161</b>	<b>209,40</b>	<b>100,0</b>	<b>1 380,58</b>	<b>100,0</b>
				<b>6,59</b>	<b>3,26</b>
				<b>187</b>	<b>13,9%</b>

<sup>1</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>2</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>3</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC / INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

## L'indice de fréquentation s'élève à 3,26 entrées par habitant en 2017

L'indice de fréquentation est le rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée. En 2017, il s'élève à 3,26 entrées par habitant pour l'ensemble du territoire national.

## Le nombre d'entrées par habitant est le plus élevé pour les unités urbaines de Paris.

L'indice de fréquentation augmente avec la taille de l'unité urbaine. Parmi les 119 unités urbaines de 50 000 habitants et plus, 17 affichent un indice de fréquentation supérieur ou égal à 7 en 2017 et 33 un indice supérieur ou égal à 6. Les unités urbaines de La Mézière (4 644 habitants) et de Ludres (8 676 habitants) sont les deux agglomérations qui affichent les plus forts indices de fréquentation en 2017 à 139,60 et 98,93 entrées par habitant. Ces résultats ne sous-entendent pas forcément que la population de ces zones est plus cinéphile qu'ailleurs mais que les cinémas implantés dans ces deux unités urbaines attirent des spectateurs ne résidant pas sur leur territoire. Elles sont, en effet, toutes deux situées à la périphérie de grandes unités urbaines.

## La Mézière en Ille-et-Vilaine est l'unité urbaine avec l'indice de fréquentation le plus élevé de France en 2017.

L'unité urbaine de La Mézière, au nord-est de Rennes, compte un établissement de 12 écrans implanté dans la commune-centre (35), seule commune de l'agglomération. La commune est située dans une zone économique dynamique et compte plusieurs zones artisanales. Le cinéma est au cœur d'un complexe commercial, véritable source d'attraction de spectateurs potentiels. L'agglomération de Ludres, au sud de Nancy, abrite un établissement de 14 écrans dans la commune-centre (54). L'unité urbaine compte deux communes, Ludres et Fléville-devant-Nancy. Ludres est considéré comme la première zone industrielle du grand est de la France

(350 entreprises sont installées sur la commune) et, par conséquent, est un point de passage pour un grand nombre de spectateurs potentiels.

## Les 10 premières unités urbaines en termes d'indice de fréquentation<sup>1</sup> en 2017

La Mézière (4 644 habitants)	139,60
Ludres (8 676 habitants)	98,93
Fontaine-le-Comte (4 672 habitants)	48,83
Brumath (11 074 habitants)	47,46
Molsheim (26 662 habitants)	24,55
Gréoux-les-Bains (2 628 habitants)	19,32
Beaurainville (3 279 habitants)	18,14
Ploërmel (9 571 habitants)	16,56
Saint-Martin-en-Haut (3 907 habitants)	15,90
Sarlat-la-Canéda (9 030 habitants)	15,84

<sup>1</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

## Le taux d'occupation des fauteuils atteint 13,9 %

Le taux d'occupation des fauteuils est le rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant pour chaque écran de la zone géographique considérée le nombre de fauteuils par le nombre de séances. Un taux d'occupation de 100 % pour un écran signifierait que pour toutes les séances programmées, tous les fauteuils seraient occupés. La capacité de la plupart des salles étant calibrée pour accueillir un maximum de spectateurs pour les séances de grande affluence, le taux d'occupation moyen d'une salle sur une année est généralement inférieur à 25 % (89,9 % des écrans en 2017). Pour l'ensemble des cinémas actifs, ce taux s'établit à 13,9 %, en moyenne en 2017.

Le taux d'occupation des fauteuils apparaît nettement supérieur à la moyenne nationale dans l'agglomération parisienne (15,4 % en 2017) et dans les zones rurales (15,5 %). À l'inverse, il est inférieur à la moyenne dans les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants (12,4 %), dans les agglomérations de moins de 10 000 habitants (12,5 %) et dans les unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants (12,7 %).

Villerupt (20 247 habitants), Puget-Ville (4 177 habitants) et Bormes-les-Mimosas – Le Lavandou (14 116 habitants) affichent les taux d'occupation des fauteuils les plus élevés en 2017 (respectivement 56,5 %, 52,1 % et 49,8 %). Ces trois unités urbaines ne comptent que des mono-écrans. Villerupt abrite deux mono-écrans, un situé à Audun-le-Tiche (57) et l'autre à Villerupt (54). Le cinéma de Audun-le-Tiche a organisé 45 séances sur 14 semaines d'activité et celui de Villerupt en a organisé 128 sur 21 semaines en 2017. Le circuit itinérant de Puget-Ville (six points de projection), dont la salle pilote est située dans la commune-centre (83), a ouvert 45 semaines en 2017 donnant lieu à 81 séances.

Le cinéma de Bormes-les-Mimosas – Le Lavandou, situé à Le Lavandou (83), a une activité saisonnière. L'établissement est ouvert uniquement en juillet et en août.

## Les petits établissements enregistrent les taux d'occupation les plus élevés.

Le nombre annuel moyen d'entrées par fauteuil s'accroît très rapidement avec la taille de l'unité urbaine, passant de 69 dans les zones rurales à 247 dans l'agglomération parisienne (187 en moyenne sur l'ensemble du territoire). Le nombre d'entrées par fauteuil est souvent plus fort dans une plus grande agglomération que dans une petite unité urbaine car, dans les grandes villes, la programmation s'étale sur l'ensemble de la semaine et les salles proposent plusieurs séances par jour. Dans les petites villes, les salles offrent parfois une programmation plus réduite.

## Les 10 premières unités urbaines en termes de taux d'occupation des fauteuils<sup>1</sup> en 2017

	taux d'occupation des fauteuils	semaines d'activité des fauteuils
Villerupt (20 247 habitants)	56,5%	21
Puget-Ville (4 177 habitants)	52,1%	45
Bormes-les-Mimosas – Le Lavandou (14 116 habitants)	49,8%	11
Céret (13 808 habitants)	47,1%	38
Missillac (5 199 habitants)	43,5%	33
Carcès (7 028 habitants)	41,5%	50
Meung-sur-Loire (9 217 habitants)	40,0%	35
Chomérac (3 051 habitants)	39,0%	7
Bréal-sous-Montfort (5 815 habitants)	38,2%	49
Ballancourt-sur-Essonne (35 283 habitants)	37,4%	50

<sup>1</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

**Un équipement cinématographique bien calibré**  
En moyenne, la France dispose d'un fauteuil pour 57 habitants en 2017. En volume, l'équipement proposé aux spectateurs potentiels est comparable quelle que soit la taille de l'agglomération. En moyenne, un fauteuil est disponible pour 36 à 60 habitants selon les catégories d'unités urbaines. Pour autant, certaines agglomérations disposent d'un équipement plus dense, comme La Mézière (4 644 habitants et un fauteuil pour deux habitants en 2017) ou Ludres (8 676 habitants et un fauteuil pour trois habitants). Comme mentionné précédemment, ces deux unités urbaines abritent de très grands cinémas, calibrés sur l'activité économique de ces zones et non sur leur nombre d'habitants.

Par ailleurs, la capacité d'accueil des salles n'est pas dépendante du nombre d'habitants des communes ou des unités urbaines. Quelle que soit la zone d'implantation, les écrans disposent, en moyenne, de 169 à 201 fauteuils en 2017 (189 fauteuils par écran en moyenne sur l'ensemble du parc).

#### Les 10 premières unités urbaines en termes de densité du parc en 2017 (nombre de fauteuils par habitant)

La Mézière (4 644 habitants)	1/2
Ludres (8 676 habitants)	1/3
Fontaine-le-Comte (4 672 habitants)	1/3
Brumath (11 074 habitants)	1/4
Gréoux-les-Bains (2 628 habitants)	1/4
Gacé (2 074 habitants)	1/6
Saint-Palais (2 969 habitants)	1/6
Le Grand-Bornand (2 154 habitants)	1/6
Moirans-en-Montagne (2 088 habitants)	1/6
Bourganeuf (2 732 habitants)	1/7

Lecture : dans l'unité urbaine de La Mézière, il y a un fauteuil pour deux habitants en 2017.

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

#### La recette moyenne par entrée augmente avec la taille de l'unité urbaine

La recette moyenne TTC par entrée en salles (RME TTC) est calculée à partir des déclarations de recettes transmises chaque semaine par les exploitants au CNC. Elle résulte de la division de la somme des recettes réalisées aux guichets des salles de cinéma par le nombre d'entrées payantes enregistrées. La RME tient compte à la fois des entrées payantes hors abonnements illimités et des entrées réalisées dans le cadre de ces abonnements, pour lesquelles les recettes sont valorisées conformément aux prix de référence.

En 2017, la RME TTC s'élève à 6,59 € en France. La RME TTC est plus élevée dans les agglomérations les plus peuplées. Le billet coûte, en moyenne, 6,88 € dans l'agglomération parisienne et 5,31 € dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces écarts. Les investissements, les modes de gestion et les charges d'exploitation sont importants pour les exploitants présents dans les grandes agglomérations. Leur politique tarifaire est, par conséquent, différente de celle des exploitants implantés dans les unités urbaines plus petites.

#### La recette moyenne par entrée est la plus faible dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants à 5,31 €.

C'est à Corbie (8 149 habitants) et à Gisors (13 776 habitants) que la recette moyenne par entrée est la plus faible à respectivement 2,92 € et 3,00 €. L'unité urbaine de Corbie compte un cinéma mono-écran ouvert 28 semaines dans l'année. Celle de Gisors compte également un mono-écran ouvert toute l'année.

#### Les 10 unités urbaines avec la plus faible recette moyenne par entrée<sup>1</sup> en 2017

Corbie (8 149 habitants)	2,92€
Gisors (13 776 habitants)	3,00€
Forges-les-Eaux (4 860 habitants)	3,03€
Moreuil (4 516 habitants)	3,07€
Cruas (2 976 habitants)	3,18€
Beaurainville (3 279 habitants)	3,19€
Nangis (8 593 habitants)	3,41€
Barentin (20 372 habitants)	3,44€
Le Boulou (5 554 habitants)	3,49€
Port-Saint-Louis-du-Rhône (8 588 habitants)	3,51€

<sup>1</sup> Toutes Taxes Comprises.

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

#### Deux unités urbaines supplémentaires équipées en dix ans

Parmi les 2 233 unités urbaines délimitées par l'INSEE en 2010, 926 sont équipées d'au moins un établissement cinématographique actif en 2017. En 2008, deux unités urbaines de moins étaient équipées. Sur la période, 30 unités urbaines équipées en 2008 ne le sont plus en 2017. Il s'agit de 21 unités urbaines de moins de 10 000 habitants, de huit unités urbaines de 10 000 à 20 000 habitants (Rethel, Saint-Maixent-l'Ecole, La Londe-les-Maures, Canet-en-Roussillon, Pont-l'Abbé, Dammartin-en-Goële, Sérignan et Saint-Laurent-de-la-Salanque) et d'une unité urbaine de 20 000 habitants et plus (Lunéville).

À l'inverse, 32 unités urbaines sont désormais équipées de salles de cinéma : 24 unités urbaines de moins de 10 000 habitants, cinq de 10 000 à 20 000 habitants (Savenay, Monistrol-sur-Loire, La Broque, Crépy-en-Valois et Saint-Maximin-la-Sainte-Baume) et trois de 20 000 à 50 000 habitants (Barentin, Sedan et Saint-Amand-les-Eaux).

#### Unités urbaines équipées de salles de cinéma

unités urbaines	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
moins de 10 000 habitants	501	499	497	498	503	507	503	503	504	504
10 000 à 20 000 habitants	175	175	175	172	172	175	173	173	173	172
20 000 à 50 000 habitants	129	130	130	130	131	132	132	132	132	131
50 000 à 100 000 habitants	64	64	64	64	64	64	64	64	64	64
100 000 à 200 000 habitants	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
200 000 habitants et plus (hors Paris)	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32
unité urbaine de Paris	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
zones rurales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
France	924	923	921	919	925	933	927	927	928	926

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

## Une évolution plus importante du parc dans les petites unités urbaines

Entre 2008 et 2017, les unités urbaines de moins de 20 000 habitants perdent cinq établissements cinématographiques et gagnent 48 écrans. Les agglomérations de 20 000 à 100 000 habitants sont celles qui ont le plus bénéficié du développement des multiplexes. Signe de la concentration des écrans dans un plus petit nombre de sites, ces unités urbaines perdent 24 établissements et gagnent 143 écrans sur la période. Au-delà de 100 000 habitants (hors unité urbaine de Paris), les unités urbaines comptent 11 établissements actifs et 210 écrans

de plus en dix ans. L'agglomération parisienne gagne six établissements et 120 écrans entre 2008 et 2017. De nombreux multiplexes se sont implantés dans l'unité urbaine de Paris. En ce qui concerne les zones rurales, le parc cinématographique évolue moins significativement, notamment en raison de l'implantation de petits cinémas et non de multiplexes sur ces zones. Elles abritent 13 établissements et sept écrans de moins en 2017 par rapport à 2008.

### Établissements des zones rurales et des unités urbaines

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	521	521	518	518	518	522	516	517	517	519
10 000 à 20 000 habitants	202	207	202	198	199	202	200	199	200	199
20 000 à 50 000 habitants	202	201	196	194	196	192	191	191	192	190
50 000 à 100 000 habitants	137	133	130	130	124	120	123	125	125	125
100 000 à 200 000 habitants	92	91	90	88	88	87	86	88	88	88
200 000 habitants et plus (hors Paris)	362	368	367	362	362	366	371	372	375	377
unité urbaine de Paris	282	280	278	279	284	285	284	283	288	288
<i>zones rurales</i>	273	272	269	265	264	253	249	258	259	260
France	2 071	2 073	2 050	2 034	2 035	2 027	2 020	2 033	2 044	2 046

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

### Écrans des zones rurales et des unités urbaines

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	651	651	647	650	658	663	658	664	666	668
10 000 à 20 000 habitants	351	358	356	350	353	368	370	374	377	382
20 000 à 50 000 habitants	563	571	566	577	590	609	620	646	660	671
50 000 à 100 000 habitants	634	627	636	643	627	628	647	659	666	669
100 000 à 200 000 habitants	433	435	432	429	439	433	432	445	445	458
200 000 habitants et plus (hors Paris)	1 508	1 573	1 574	1 564	1 578	1 601	1 614	1 639	1 680	1 693
unité urbaine de Paris	945	954	951	953	963	999	1 022	1 014	1 048	1 065
<i>zones rurales</i>	310	309	306	302	300	288	284	300	300	303
France	5 395	5 478	5 468	5 468	5 508	5 589	5 647	5 741	5 842	5 909

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

## Plus fort gain d'écrans en dix ans : l'agglomération parisienne avec 120 écrans supplémentaires

L'agglomération parisienne présente le gain d'écrans le plus fort entre 2008 et 2017 (+120). Elle comptait 945 écrans dans 282 établissements actifs en 2008, elle en dénombre 1 065 dans 288 établissements en 2017. Cette progression s'explique d'abord par de nombreuses ouvertures de multiplexes dans les départements périphériques : 10 écrans à Dammarie-les-Lys (77) en 2009, 12 écrans à Tremblay-en-France (93) en 2013, 14 écrans à Aulnay-sous-Bois (93) en 2014, huit écrans à Levallois-Perret (92) en 2015 et 10 écrans à Sarcelles (95) en 2017. La progression reflète

également l'extension du parc de salles de la capitale sur la période (+29 écrans dans le 19<sup>ème</sup>, +10 écrans dans le 15<sup>ème</sup> et +7 écrans dans le 20<sup>ème</sup> notamment). Cet élargissement du parc cinématographique de l'agglomération parisienne est parallèle à la fermeture de 28 cinémas (69 écrans) dans l'agglomération. L'unité urbaine de Lyon gagne 35 écrans entre 2008 et 2017, notamment avec l'ouverture de 15 écrans à Vaulx-en-Velin (69) en 2009, de 14 écrans à Lyon en 2012 et de 10 écrans à Villefranche-sur-Saône en 2017. De ces ouvertures, conjuguées à la fermeture de cinq mono-écrans et un cinéma de 8 écrans, résulte un solde positif de deux établissements entre 2008 (45) et 2017 (47).

### Les 10 plus forts gains d'écrans entre 2008 et 2017

	établissements	écrans	fauteuils
Paris (10 706 072 habitants)	+6	+120	+20 793
Lyon (1 639 558 habitants)	+2	+35	+8 416
Bordeaux (904 359 habitants)	+2	+24	+3 946
Toulouse (948 433 habitants)	+2	+22	+3 009
Clermont-Ferrand (265 892 habitants)	+2	+19	+3 354
Marseille - Aix-en-Provence (1 585 498 habitants)	+5	+18	+4 150
Lille (1 039 397 habitants)	+1	+16	+2 963
Avignon (456 042 habitants)	+2	+15	+2 191
Nice (943 354 habitants)	+3	+15	+2 690
Le Mans (210 018 habitants)	+2	+13	+2 574

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

**Plus fort recul du nombre d'écrans en dix ans : Bourg-en-Bresse et Orléans avec sept écrans de moins**

Entre 2008 et 2017, l'unité urbaine de Bourg-en-Bresse perd sept écrans et deux établissements suite notamment à la fermeture de deux cinémas.

## Les 10 plus fortes pertes d'écrans entre 2008 et 2017

	établissements	écrans	fauteuils
Bourg-en-Bresse (59 778 habitants)	-2	-7	-1 515
Orléans (278 131 habitants)	-2	-7	-1 350
Chalon-sur-Saône (74 911 habitants)	-1	-6	-1 528
Douai - Lens (504 537 habitants)	-2	-6	-1 149
Dijon (243 244 habitants)	-1	-5	-587
Sète (91 281 habitants)	-2	-5	-764
Chartres (89 793 habitants)	-2	-4	-618
Montauban (78 084 habitants)	-	-4	-381
Montluçon (56 615 habitants)	-1	-4	-718
Colmar (95 712 habitants)	-	-3	-287

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010

## Stabilité de la fréquentation dans les petites unités urbaines

En 2017, la fréquentation cinématographique recule de 1,8 % par rapport à 2016 et s'élève à 209,4 millions d'entrées payantes sur l'ensemble du territoire français. Les petites unités urbaines affichent des résultats stables entre 2016 et 2017 : -0,1 % pour celles de moins de 10 000 habitants et -0,1 % pour celles de 10 000 à 20 000 habitants. La fréquentation des unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants progresse sur la période (+1,0 %). Le recul de la fréquentation dans les grandes agglomérations est nettement plus prononcé que pour l'ensemble du territoire : (-6,0 %) et atteint 169 000 000.

dans la commune-centre (01), un de cinq écrans et un mono-écran. Sur la période, l'unité urbaine d'Orléans perd également sept écrans et deux établissements après la fermeture de deux cinémas (cinq et six écrans) à Orléans (45).

urbaine de Contrexéville (88) avait une activité irrégulière depuis quatre ans. En 2017, il a ouvert toute l'année entraînant une explosion du nombre d'entrées dans cette unité urbaine (+909,9 %). En ce qui concerne Roye (+633,5 %), l'unité urbaine abrite depuis fin 2016 un mono-écran.

Les zones rurales connaissent une légère progression de leur fréquentation en 2017 (+1,0 % par rapport à 2016).

Sur la période 2008-2017, la fréquentation augmente de 10,0 % sur l'ensemble du territoire. L'agglomération parisienne (-1,6 %) affiche un recul de la fréquentation cinématographique. Les progressions les plus importantes sont enregistrées dans les unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants (+45,9 %), celles de 10 000 à 20 000 habitants (+26,2 %) et celles de 50 000 à 100 000 habitants (+25,9 %).

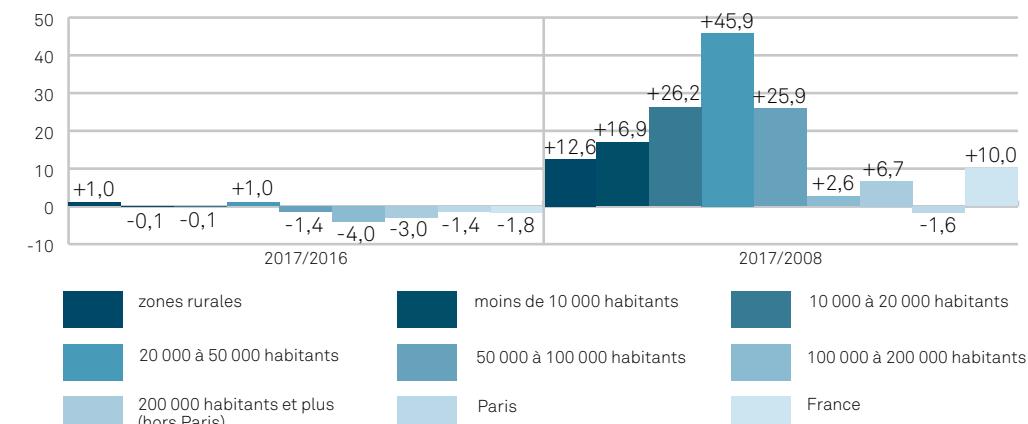
Le seul cinéma actif, un mono-écran, de l'unité

## Fréquentation des zones rurales et des unités urbaines (millions)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b><i>unités urbaines</i></b>										
<b>moins de 10 000 habitants</b>	9,90	9,83	9,85	11,02	9,98	9,34	10,78	10,93	11,59	11,58
<b>10 000 à 20 000 habitants</b>	7,00	7,16	7,24	8,03	7,22	6,88	8,17	8,39	8,84	8,83
<b>20 000 à 50 000 habitants</b>	13,57	14,33	14,66	16,21	15,39	14,82	17,25	18,13	19,59	19,79
<b>50 000 à 100 000 habitants</b>	18,80	20,05	21,07	22,57	21,16	20,06	22,65	23,10	23,99	23,66
<b>100 000 à 200 000 habitants</b>	16,98	17,96	18,61	19,39	17,95	16,76	18,12	17,83	18,15	17,42
<b>200 000 habitants et plus (hors Paris)</b>	67,05	72,14	75,51	77,78	72,67	69,05	73,21	71,38	73,81	71,57
<b>Paris</b>	53,84	57,06	57,09	58,92	56,27	54,27	55,82	52,45	53,72	52,97
<b><i>zones rurales</i></b>	3,18	3,09	3,07	3,28	2,93	2,57	3,08	3,15	3,54	3,58
<b>France</b>	190,31	201,62	207,10	217,20	203,58	193,74	209,08	205,36	213,23	209,40

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

## Évolution de la fréquentation des zones rurales et des unités urbaines (%)



Source : CNC / INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010

## Les 10 plus fortes progressions d'entrées en 2017

Contrexéville (3 259 habitants)	+909,9%
Roye (5 972 habitants)	+633,5%
La Haye-du-Puits (4 014 habitants)	+257,0%
Gueugnon (7 184 habitants)	+227,6%
Carnoules (10 421 habitants)	+205,4%
Gaillon (17 263 habitants)	+158,5%
Chomérac (3 051 habitants)	+146,8%
Baraqueville (3 141 habitants)	+110,6%
Champagnole (9 841 habitants)	+87,7%
Rumilly (16 812 habitants)	+82,4%

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

## Equipement et résultats d'exploitation des unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2017

	population (millions) <sup>1</sup>	entrées (millions)	évolution des entrées 2017/2016	recettes guichets (M€) <sup>2</sup>	recette moyenne / entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquentation <sup>3</sup>	séances (milliers)
Agen	0,081	0,38	-2,9%	2,62	6,95	4,64	19,9
Ajaccio	0,068	0,38	-0,9%	2,54	6,64	5,60	10,2
Albi	0,075	0,31	-7,5%	2,00	6,51	4,11	17,2
Alès	0,094	0,29	-0,3%	2,18	7,43	3,11	13,3
Amiens	0,163	0,86	-7,4%	6,24	7,30	5,26	25,9
Angers	0,226	1,39	-1,5%	9,22	6,61	6,17	45,1
Angoulême	0,109	0,33	-13,0%	2,18	6,55	3,05	24,9
Annecy	0,168	0,91	-3,9%	6,58	7,24	5,41	28,9
Annemasse (Genève)	0,178	0,87	-9,4%	7,25	8,31	4,89	28,7
Arles	0,056	0,12	-2,5%	0,74	6,07	2,18	8,0
Armentières	0,078	0,18	+8,7%	0,90	5,08	2,26	10,2
Arras	0,087	0,28	+0,9%	1,59	5,79	3,17	9,2
Avignon	0,456	2,11	-5,2%	13,48	6,39	4,63	81,3
Bastia	0,068	0,21	+2,9%	1,42	6,94	3,03	7,7
Bayonne	0,237	1,23	-2,6%	7,80	6,34	5,20	66,6
Beauvais	0,059	0,51	-2,5%	3,45	6,70	8,76	17,1
Belfort	0,082	0,48	-4,7%	3,34	6,94	5,90	25,8
Bergerac	0,065	0,20	+1,6%	1,28	6,49	3,06	12,9
Besançon	0,135	0,88	-6,7%	5,73	6,54	6,47	42,5
Béthune	0,356	0,58	-4,6%	3,67	6,28	1,64	29,9
Béziers	0,091	0,70	-1,5%	4,76	6,79	7,71	39,8
Blois	0,067	0,50	+3,4%	3,55	7,15	7,44	23,1
Bordeaux	0,904	4,71	+0,7%	29,98	6,37	5,21	196,8
Boulogne-sur-Mer	0,087	0,23	-2,9%	1,36	5,95	2,62	10,9
Bourg-en-Bresse	0,060	0,48	-3,8%	3,21	6,72	7,99	16,2
Bourges	0,083	0,51	+0,2%	3,55	6,89	6,23	26,1
Bourgoin-Jallieu	0,058	0,53	-1,6%	3,69	6,96	9,16	20,0
Brest	0,201	1,08	-2,8%	6,72	6,23	5,38	52,0
Brive-la-Gaillarde	0,075	0,38	-5,0%	2,64	7,02	4,98	22,7
Caen	0,199	1,64	-3,4%	10,21	6,21	8,27	56,2
Calais	0,101	0,54	-1,9%	3,78	6,97	5,39	29,5
Castres	0,056	0,18	-4,7%	1,23	6,68	3,26	7,6
Châlons-en-Champagne	0,058	0,31	+1,0%	2,04	6,64	5,29	18,4
Chalon-sur-Saône	0,075	0,22	-5,8%	1,29	5,84	2,94	13,6

<sup>1</sup> INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.<sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.<sup>3</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.<sup>4</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai <sup>5</sup>	multiplexes <sup>6</sup>	
12,3%	1	2	12	1 883	2	1	Agen
19,1%	1	6	11	3 053	1	-	Ajaccio
9,8%	1	3	12	2 142	2	1	Albi
13,9%	1	1	8	1 309	1	1	Alès
15,2%	1	3	14	3 124	2	1	Amiens
17,4%	2	3	25	4 522	1	1	Angers
8,1%	1	2	13	2 170	1	1	Angoulême
19,1%	3	9	22	4 488	6	1	Annecy
13,8%	5	6	20	4 513	4	1	Annemasse (Genève)
13,4%	1	2	6	714	1	-	Arles
12,1%	2	2	6	865	2	-	Armentières
26,1%	1	2	7	1 303	1	-	Arras
15,5%	9	14	52	8 730	9	2	Avignon
17,9%	2	3	6	906	1	-	Bastia
10,4%	7	9	39	6 920	6	1	Bayonne
16,1%	1	2	11	2 118	2	1	Beauvais
8,9%	1	1	14	2 973	1	1	Belfort
11,0%	2	2	10	1 509	2	1	Bergerac
13,6%	2	4	25	4 066	2	2	Besançon
9,7%	4	5	19	4 122	2	1	Béthune
10,9%	2	2	21	3 453	-	2	Béziers
10,8%	1	2	14	2 835	1	1	Blois
13,4%	17	20	115	21 838	11	5	Bordeaux
15,8%	1	1	7	944	1	-	Boulogne-sur-Mer
14,2%	1	2	12	2 532	1	1	Bourg-en-Bresse
9,4%	1	2	13	2 730	1	1	Bourges
16,1%	1	1	12	2 010	-	1	Bourgoin-Jallieu
11,8%	2	5	32	5 751	2	2	Brest
9,7%	1	2	12	2 091	1	1	Brive-la-Gaillarde
15,5%	3	5	30	6 576	2	2	Caen
10,1%	2	2	16	2 869	1	1	Calais
18,3%	1	1	5	660	1	-	Castres
9,5%	1	2	10	1 754	1	1	Châlons-en-Champagne
10,4%	1	3	10	1 692	1	-	Chalon-sur-Saône

<sup>5</sup> Classement 2017 après appel.<sup>6</sup> Établissements de 8 écrans et plus.

Source: CNC.

## Equipement et résultats d'exploitation des unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2017

	population (millions) <sup>1</sup>	entrées (millions)	évolution des entrées 2017/2016	recettes guichets (M€) <sup>2</sup>	recette moyenne / entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquentation <sup>3</sup>	séances (milliers)
Chambéry	0,187	0,99	-5,2%	6,89	6,94	5,31	47,6
Charleville-Mézières	0,059	0,42	0,0%	2,82	6,70	7,08	17,1
Chartres	0,090	0,48	-0,8%	3,39	7,00	5,39	14,2
Châteauroux	0,061	0,27	-4,0%	1,78	6,57	4,46	13,0
Cherbourg-Octeville	0,083	0,46	-2,8%	3,10	6,71	5,54	34,1
Cholet	0,058	0,40	0,0%	2,47	6,15	6,93	16,7
Clermont-Ferrand	0,266	1,63	-1,1%	10,79	6,62	6,13	83,9
Cluses	0,089	0,04	-21,1%	0,20	4,99	0,44	1,1
Colmar	0,096	0,60	-4,9%	4,12	6,88	6,26	30,3
Compiègne	0,070	0,52	+0,3%	3,62	6,92	7,42	24,0
Creil	0,120	0,62	-7,0%	4,60	7,42	5,15	24,4
Dijon	0,243	1,36	-2,4%	8,73	6,42	5,59	64,1
Douai-Lens	0,505	1,70	-3,4%	10,93	6,42	3,38	64,2
Draguignan	0,081	0,29	-4,4%	2,06	7,02	3,61	14,4
Dunkerque	0,177	0,69	+1,0%	4,29	6,18	3,92	29,8
Epinal	0,062	0,44	+0,3%	2,84	6,39	7,20	11,0
Evreux	0,061	0,53	-5,4%	3,93	7,41	8,74	18,9
Fréjus	0,096	0,41	-4,7%	2,60	6,35	4,27	16,1
Grenoble	0,512	2,38	-7,4%	16,50	6,94	4,65	98,5
Haguenau	0,059	0,35	+5,7%	2,34	6,64	5,96	14,3
Le Havre	0,238	0,89	+1,6%	5,99	6,71	3,75	34,3
Laval	0,067	0,45	+1,6%	2,97	6,55	6,75	13,9
Lille	1,039	4,58	-2,5%	29,84	6,52	4,40	136,8
Limoges	0,183	0,94	+1,8%	6,32	6,74	5,11	42,1
Lorient	0,114	0,89	-1,3%	6,07	6,83	7,77	41,6
Lyon	1,640	7,25	-3,8%	50,37	6,94	4,42	267,2
Le Mans	0,210	1,33	-2,8%	9,03	6,77	6,35	65,4
Marseille-Aix-en-Provence	1,585	6,09	-3,5%	44,58	7,32	3,84	218,6
Maubeuge	0,112	0,34	+0,6%	2,14	6,33	3,01	14,8
Meaux	0,074	0,26	-4,9%	1,61	6,14	3,52	13,0
Menton (Monaco)	0,068	0,08	+7,5%	0,49	6,01	1,20	4,5
Metz	0,285	1,61	-2,6%	10,95	6,81	5,64	62,9
Montargis	0,056	0,36	+1,2%	2,42	6,73	6,44	14,9
Montauban	0,078	0,51	-4,4%	3,54	7,01	6,47	21,4

<sup>1</sup> INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

<sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>4</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

## Chambéry > Montauban

taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai <sup>5</sup>	multiplexes <sup>6</sup>	
12,8%	4	8	32	5 231	4	2	Chambéry
12,5%	1	1	10	2 008	1	1	Charleville-Mézières
18,6%	1	1	11	2 041	1	1	Chartres
13,6%	1	2	9	1 406	2	1	Châteauroux
6,5%	1	3	18	3 841	2	1	Cherbourg-Octeville
16,8%	1	1	10	1 443	1	1	Cholet
11,8%	3	8	52	8 764	4	2	Clermont-Ferrand
9,9%	2	3	3	1 114	2	-	Cluses
9,4%	1	2	16	3 488	1	1	Colmar
12,9%	2	2	15	2 686	1	1	Compiègne
10,3%	2	2	15	4 199	-	1	Creil
12,3%	2	5	36	6 301	2	2	Dijon
12,7%	7	8	42	9 032	1	3	Douai-Lens
11,2%	1	1	7	1 288	-	-	Draguignan
11,0%	4	5	21	4 577	2	1	Dunkerque
20,5%	1	1	8	1 600	1	1	Epinal
11,8%	1	1	10	2 395	1	1	Evreux
14,2%	2	3	11	2 257	1	-	Fréjus
12,1%	8	14	61	12 061	7	2	Grenoble
14,6%	2	2	11	1 864	-	1	Haguenau
14,9%	3	5	23	4 188	2	1	Le Havre
16,2%	1	1	9	1 844	1	1	Laval
15,5%	12	18	85	18 877	10	4	Lille
12,6%	1	3	29	5 178	1	2	Limoges
11,8%	2	2	22	4 050	-	2	Lorient
14,0%	28	47	177	34 376	29	8	Lyon
12,4%	3	7	38	6 321	1	2	Le Mans
15,8%	16	32	136	24 277	18	7	Marseille-Aix-en-Provence
10,6%	3	3	11	2 884	1	1	Maubeuge
12,6%	1	1	7	1 129	1	-	Meaux
14,7%	1	1	3	377	-	-	Menton (Monaco)
11,0%	6	7	40	9 226	4	2	Metz
14,8%	1	1	9	1 499	1	1	Montargis
12,4%	2	3	14	2 694	2	1	Montauban

<sup>5</sup> Classement 2017 après appel.

<sup>6</sup> Établissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC.

## Equipement et résultats d'exploitation des unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2017

	population (millions) <sup>1</sup>	entrées (millions)	évolution des entrées 2017/2016	recettes guichets (M€) <sup>2</sup>	recette moyenne / entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquentation <sup>3</sup>	séances (milliers)
Montbéliard	0,106	0,48	-6,2%	2,71	5,65	4,50	22,7
Montélimar	0,056	0,30	-1,6%	1,66	5,58	5,32	17,1
Montluçon	0,057	0,18	-4,2%	1,09	5,99	3,20	6,5
Montpellier	0,429	2,67	-1,8%	19,83	7,43	6,23	94,6
Mulhouse	0,247	0,82	-3,9%	5,71	6,98	3,32	39,2
Nancy	0,286	1,18	-5,1%	8,00	6,76	4,14	41,2
Nantes	0,634	3,63	-1,9%	22,01	6,06	5,73	131,6
Narbonne	0,053	0,39	-3,9%	2,69	6,98	7,21	19,0
Nevers	0,058	0,34	-0,3%	2,25	6,55	5,88	16,5
Nice	0,943	3,68	-3,5%	26,64	7,24	3,90	142,5
Nîmes	0,185	1,09	-3,8%	7,69	7,07	5,89	39,0
Niort	0,073	0,51	-3,3%	3,43	6,72	6,98	26,1
Orléans	0,278	1,40	-3,2%	10,49	7,49	5,03	47,1
Paris	10,706	52,96	-1,4%	364,24	6,88	4,95	1 801,8
Pau	0,198	0,87	-4,8%	5,97	6,90	4,38	58,1
Périgueux	0,074	0,38	-2,0%	2,63	6,94	5,11	18,7
Perpignan	0,201	1,36	+2,0%	9,10	6,68	6,77	63,0
Poitiers	0,131	0,69	-2,0%	4,60	6,66	5,30	39,1
Quimper	0,080	0,59	+0,1%	3,87	6,55	7,39	25,7
Reims	0,213	0,21	-41,9%	1,25	5,98	0,98	11,7
Rennes	0,331	1,45	-4,9%	9,50	6,55	4,39	41,5
Roanne	0,080	0,42	-4,7%	2,87	6,80	5,29	16,3
La Rochelle	0,128	0,90	-1,5%	6,10	6,78	7,01	39,2
La Roche-sur-Yon	0,054	0,62	+1,9%	3,99	6,47	11,49	17,6
Rodez	0,051	0,32	-4,3%	2,26	7,10	6,30	18,0
Romans-sur-Isère	0,057	0,22	-1,7%	1,44	6,46	3,91	12,4
Rouen	0,467	2,30	-4,2%	16,21	7,04	4,93	102,9
Saint-Brieuc	0,095	0,68	+2,0%	4,39	6,43	7,23	20,4
Saint-Cyprien	0,053	0,04	+0,8%	0,19	4,55	0,81	1,9
Saint-Etienne	0,373	0,99	-6,4%	5,74	5,82	2,64	51,5
Saint-Just-Saint-Rambert	0,061	0,31	+36,9%	1,83	5,89	5,10	10,9
Saint-Nazaire	0,152	0,89	-0,6%	5,58	6,25	5,88	36,6
Saint-Omer	0,062	0,37	+0,4%	2,38	6,50	5,89	12,1

<sup>1</sup> INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

<sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>4</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

	taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai <sup>5</sup>	multiplexes <sup>6</sup>	Monbéliard > Saint-Omer
10,4%	2	2	14	2 933	1	1		Montbéliard
16,0%	2	4	15	1 695	2	-		Montélimar
21,4%	1	1	5	662	1	-		Montluçon
15,8%	4	8	56	10 153	3	4		Montpellier
8,9%	3	5	25	5 977	3	2		Mulhouse
13,4%	2	6	29	6 090	2	2		Nancy
15,1%	9	15	74	14 648	9	5		Nantes
14,3%	1	2	10	1 518	1	1		Narbonne
11,6%	1	1	10	1 816	1	1		Nevers
15,3%	18	36	98	17 088	15	2		Nice
16,0%	1	4	32	5 573	1	2		Nîmes
10,6%	1	2	14	2 945	1	1		Niort
15,0%	2	3	25	5 251	1	2		Orléans
15,4%	193	288	1065	214 234	151	37		Paris
7,9%	2	4	30	5 705	1	2		Pau
11,3%	2	2	11	1 982	1	1		Périgueux
13,2%	4	5	35	5 726	2	2		Perpignan
10,5%	2	4	21	3 538	2	1		Poitiers
13,4%	1	3	16	2 774	2	1		Quimper
13,5%	1	2	12	2 093	1	-		Reims
17,3%	4	7	26	5 484	5	1		Rennes
12,2%	1	2	11	2 348	1	1		Roanne
11,5%	1	4	23	5 502	2	1		La Rochelle
16,8%	1	2	11	2 308	2	1		La Roche-sur-Yon
11,4%	1	1	10	1 603	1	1		Rodez
13,3%	1	2	11	1 503	1	1		Romans-sur-Isère
10,9%	7	9	60	12 557	4	3		Rouen
17,5%	2	2	16	3 337	1	1		Saint-Brieuc
9,9%	3	4	4	984	3	-		Saint-Cyprien
9,9%	9	12	37	7 545	4	2		Saint-Etienne
15,5%	2	2	8	1 479	2	-		Saint-Just-Saint-Rambert
12,8%	6	7	24	4 724	4	1		Saint-Nazaire
16,6%	1	1	8	1 481	1	1		Saint-Omer

<sup>5</sup> Classement 2017 après appel.

<sup>6</sup> Établissements de 8 écrans et plus.

Source: CNC.

## Equipement et résultats d'exploitation des unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2017

	population (millions) <sup>1</sup>	entrées (millions)	évolution des entrées 2017/2016	recettes guichets (M€) <sup>2</sup>	recette moyenne / entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquentation <sup>3</sup>	séances (milliers)
Saint-Quentin	0,065	0,38	-4,0%	2,73	7,12	5,90	20,0
Salon-de-Provence	0,060	0,23	-3,4%	1,53	6,54	3,87	14,3
Sarrebruck-Forbach	0,084	0,35	-3,5%	2,21	6,39	4,12	22,8
Sète	0,091	0,14	-0,3%	0,73	5,10	1,56	6,1
Strasbourg	0,461	1,93	-5,1%	12,07	6,26	4,18	80,2
Tarbes	0,076	0,40	-5,7%	2,89	7,21	5,29	22,5
La Teste-de-Buch-Arcachon	0,066	0,38	+1,6%	2,62	6,99	5,73	19,4
Thionville	0,133	0,65	-8,9%	4,60	7,08	4,90	19,5
Thonon-les-Bains	0,076	0,48	-4,5%	3,28	6,88	6,27	17,5
Toulon	0,570	2,53	+2,5%	18,96	7,50	4,44	76,3
Toulouse	0,948	5,09	-2,9%	34,60	6,80	5,36	169,6
Tours	0,353	1,63	-1,9%	10,56	6,46	4,63	55,2
Troyes	0,136	0,56	-1,3%	3,85	6,83	4,14	20,6
Valence	0,130	0,78	-5,3%	5,72	7,33	6,02	32,6
Valenciennes	0,336	0,75	-6,4%	4,94	6,63	2,22	27,1
Vannes	0,079	0,66	+0,6%	4,52	6,81	8,40	21,8
Vichy	0,065	0,29	-4,4%	1,89	6,57	4,40	10,5
Vienne	0,095	0,42	-2,3%	2,52	6,07	4,38	14,9

<sup>1</sup> INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

<sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>4</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

## Saint-Quentin > Vienne

taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai <sup>5</sup>	multiplexes <sup>6</sup>	
11,2%	1	1	11	1 927	1	1	Saint-Quentin
9,7%	2	3	10	1 736	3	-	Salon-de-Provence
6,6%	2	2	15	3 248	-	1	Sarrebruck-Forbach
14,9%	2	2	4	633	2	-	Sète
12,4%	1	5	40	7 900	3	1	Strasbourg
9,8%	1	1	11	2 049	-	1	Tarbes
13,3%	3	3	14	2 076	3	1	La Teste-de-Buch-Arcachon
13,1%	2	3	13	3 301	2	1	Thionville
16,7%	2	3	12	1 966	1	1	Thonon-les-Bains
18,6%	14	18	51	8 908	9	2	Toulon
16,1%	18	24	99	18 469	16	6	Toulouse
14,9%	10	12	37	8 459	3	2	Tours
13,2%	1	1	10	2 126	-	1	Troyes
13,4%	3	5	21	3 836	3	1	Valence
11,3%	3	3	17	4 082	1	1	Valenciennes
15,3%	1	2	14	2 792	1	1	Vannes
19,1%	1	1	7	1 012	1	-	Vichy
16,8%	2	2	11	1 797	2	1	Vienne

<sup>5</sup> Classement 2017 après appel.

<sup>6</sup> Établissements de 8 écrans et plus.

Source: CNC.

# 4.2

## Le parc Art et Essai des unités urbaines métropolitaines

### Remarques méthodologiques

Le classement Art et Essai des établissements en 2017 s'appuie sur les résultats de la commission de septembre 2017 et repose sur l'examen de la programmation des établissements pour la période juillet 2016-juin 2017. Dans l'analyse qui suit, le classement attribué en année N est affecté à l'année N. L'historique des séries a été retraité selon cette méthode.

### 734 unités urbaines équipées de salles Art et Essai

Parmi les 926 unités urbaines équipées en salles de cinéma en 2017, 734 comptent dans leur parc au moins un établissement classé Art et Essai, soit 79,3 % de l'ensemble. A l'exception des unités urbaines de Creil, Lorient et Troyes, les agglomérations de plus de 100 000 habitants abritent toutes des salles Art et Essai. Entre 50 000 et 100 000 habitants, huit unités urbaines sur les 64 équipées en salles de cinéma ne comptent aucun établissement classé. Il s'agit des agglomérations de Béziers, Bourgoin-Jallieu, Draguignan, Haguenau, Meaux, Menton (Monaco), Sarrebruck-Forbach et Tarbes. En 2017, 26 unités urbaines de 50 000 habitants ou plus sont exclusivement équipées de cinémas classés Art et Essai. Pour 17 d'entre elles, il n'existe qu'un seul cinéma dans l'unité urbaine. Par ailleurs, pour 49 autres unités urbaines de 50 000 habitants ou plus, au moins la moitié des établissements sont classés Art et Essai.

**Les unités urbaines de moins de 10 000 habitants comptent le plus grand nombre d'établissements Art et Essai : 378.**

### Equipement des établissements Art et Essai<sup>1</sup> en 2017 pour les zones rurales et les unités urbaines

	unités urbaines équipées	établissements actifs	%	écrans actifs	fauteuils (milliers)	fauteuils par écran	habitants par fauteuil <sup>2</sup>
<i>unités urbaines</i>							
moins de 10 000 habitants	378	378	31,4	481	93	193	85
de 10 000 à 20 000 habitants	143	153	12,7	309	53	172	61
de 20 000 à 50 000 habitants	105	125	10,4	461	76	165	54
de 50 000 à 100 000 habitants	56	75	6,2	360	64	177	71
de 100 000 à 200 000 habitants	19	40	3,3	95	17	182	188
200 000 habitants et plus (hors Paris)	32	172	14,3	426	66	155	242
Paris	1	139	11,5	290	51	175	211
<i>zones rurales</i>							
France	734	1 204	100,0	2 555	443	173	145

<sup>1</sup>Classement 2017 après appel.

Source:CNC/INSEE. Recensement 2015, délimitation 2010.

## Fréquentation des établissements Art et Essai<sup>1</sup> en 2017 pour les zones rurales et les unités urbaines

	séances (milliers)	entrées		recettes guichets <sup>2</sup>		recette par entrée <sup>2</sup> (€)	indice de fréquentation <sup>3</sup>	entrées par séance	taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>
		millions	%	% du total	M€	%	% du total		
<b>unités urbaines</b>									
moins de 10 000 habitants	338	8,23	12,0	71,1	41,44	10,7	67,4	5,03	1,04
de 10 000 à 20 000 habitants	306	7,37	10,8	83,4	40,87	10,5	81,7	5,55	2,26
de 20 000 à 50 000 habitants	597	14,10	20,6	71,2	87,50	22,5	71,0	6,20	3,44
de 50 000 à 100 000 habitants	543	12,32	18,0	52,1	79,96	20,6	50,7	6,49	2,71
de 100 000 à 200 000 habitants	128	2,53	3,7	14,5	13,32	3,4	11,2	5,27	0,78
200 000 habitants et plus (hors Paris)	607	13,35	19,5	18,6	69,91	18,0	14,4	5,24	0,84
Paris	404	8,98	13,1	16,9	47,87	12,3	13,1	5,33	0,84
<b>zones rurales</b>	<b>70</b>	<b>1,63</b>	<b>2,4</b>	<b>45,5</b>	<b>7,61</b>	<b>2,0</b>	<b>37,0</b>	<b>4,67</b>	<b>0,11</b>
<b>France</b>	<b>2 994</b>	<b>68,50</b>	<b>100,0</b>	<b>32,7</b>	<b>388,48</b>	<b>100,0</b>	<b>28,1</b>	<b>5,67</b>	<b>1,07</b>
									<b>13,9%</b>

<sup>1</sup> Classement 2017 après appel.

<sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>4</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran. Source : CNC/INSEE. Recensement 2015, délimitation 2010.

### Les cinémas Art et Essai, un poids important dans les plus petites unités urbaines

Si, en moyenne, les cinémas Art et Essai réalisent 32,7 % de la fréquentation en 2017, ce taux n'est pas homogène selon la taille de l'unité urbaine d'implantation. Il s'établit à moins de 20 % dans les unités urbaines de 100 000 habitants et plus y compris l'agglomération parisienne. Il est, en revanche, largement supérieur à la moyenne dans les agglomérations de moins de 50 000 habitants (entre 71,1 % et 83,4 %). Dans les communes rurales, 45,5 % des entrées relèvent des cinémas Art et Essai.

Le cinéma Art et Essai apparaît, en moyenne, plus cher dans les unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants (catégorie D) que dans les autres zones d'implantation. En 2017, la recette moyenne par entrée des salles Art et Essai est de 6,20 € dans les unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants et de 6,49 € dans celles de 50 000 à 100 000 habitants. C'est également dans ces agglomérations que l'indice de fréquentation des salles Art et Essai apparaît le plus élevé (respectivement 3,44 et 2,71 entrées par habitant en 2017).

19 unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants présentent un indice de fréquentation de leurs cinémas Art et Essai supérieur ou égal à 5 entrées annuelles en 2017 : Ajaccio, Beauvais, Belfort, Charleville-Mézières, Chartres, Cholet, Compiègne, Epinal, Evreux, Laval, Montargis, Nevers, Périgueux, Quimper, Rodez, Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Omer, Saint-Quentin et La Teste-de-Buch-Arcachon. Hormis pour Ajaccio, Compiègne, Périgueux et Quimper, le parc cinématographique de ces agglomérations est intégralement classé.

En 2017, en moyenne, une salle Art et Essai est remplie à 13,9 % de sa capacité par séance. Ce taux atteint 15,1 % dans les agglomérations de plus de 200 000 habitants (hors Paris). Il est, en revanche, moins élevé dans les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants (11,9 %).

### Les salles Art et Essai des zones rurales ont un meilleur taux d'occupation de leurs fauteuils que celles de Paris : 14,3 % contre 13,9 %.

## Les cinémas Art et Essai des unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants réalisent la plus forte recette : 87,5 M€.

### Hausse des entrées pour les cinémas Art et Essai

Si la fréquentation des établissements classés progresse de 2,0 % entre 2016 et 2017, ce taux varie selon la taille des unités urbaines. Cette progression est particulièrement importante dans les unités urbaines de 20 000 à

100 000 habitants : +8,4 % dans celles de 20 000 à 50 000 habitants et +7,4 % dans celles de 50 000 à 100 000 habitants. La fréquentation recule dans les unités urbaines de 100 000 habitants et plus.

Sur la période 2008-2017, la fréquentation des cinémas Art et Essai progresse de 2,8 % (+10,0 % tous cinémas confondus). Le nombre d'entrées augmente de 4,4 % dans les unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants et recule de 0,3 % dans celles de 100 000 à 200 000 habitants.

### Évolution de la fréquentation des établissements Art et Essai pour les zones rurales et les unités urbaines (millions d'entrées)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>unités urbaines</b>										
moins de 10 000 habitants	5,96	5,48	6,19	7,01	6,64	6,35	7,38	7,67	8,06	8,23
de 10 000 à 20 000 habitants	5,19	5,01	5,72	6,12	5,62	5,44	6,47	6,56	7,28	7,37
de 20 000 à 50 000 habitants	9,60	10,06	10,44	11,52	10,68	9,71	11,98	12,98	13,01	14,10
de 50 000 à 100 000 habitants	9,26	9,74	9,88	10,40	9,56	9,39	11,07	10,59	11,48	12,32
de 100 000 à 200 000 habitants	2,61	2,70	2,79	3,18	2,34	2,50	2,68	2,71	2,70	2,53
200 000 habitants et plus (hors Paris)	10,87	10,87	11,32	12,47	10,95	11,16	12,22	12,27	13,63	13,35
Paris	8,78	8,95	9,37	10,11	9,54	9,42	9,77	8,63	9,41	8,98
<b>zones rurales</b>	<b>1,13</b>	<b>1,03</b>	<b>1,19</b>	<b>1,29</b>	<b>1,25</b>	<b>1,14</b>	<b>1,44</b>	<b>1,49</b>	<b>1,60</b>	<b>1,63</b>
<b>France</b>	<b>53,40</b>	<b>53,84</b>	<b>56,90</b>	<b>62,10</b>	<b>56,57</b>	<b>55,12</b>	<b>63,00</b>	<b>62,90</b>	<b>67,15</b>	<b>68,50</b>

<sup>1</sup> Classement 2017 après appel.

Source : CNC.

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr):  
les séries statistiques sur les établissements Art et Essai (2008-2017)

## 4.3

# La programmation des unités urbaines métropolitaines

## Ensemble des longs métrages

### Remarques méthodologiques

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques. Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

### 48,4 % des entrées des unités urbaines de moins de 10 000 habitants réalisés par les films français

La part de marché en entrées des films français est plus élevée dans les petites unités urbaines. Elle atteint 48,1 % dans les zones rurales et 48,4 % dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants en 2017. À l'inverse, la part de marché des films français est plus faible dans les grandes agglomérations, s'élevant à 35,1 % dans les unités urbaines de 200 000 habitants et plus et à 34,4 % dans l'agglomération parisienne. En 2017, c'est dans les unités urbaines de 200 000 habitants et plus (hors Paris) que les films américains enregistrent leur part de marché la plus importante (52,3 %). Elle dépasse 50 % dans l'ensemble des unités urbaines de 20 000 habitants et plus.

### 25,3 % des entrées des zones rurales pour les films Art et Essai

Les zones rurales enregistrent la part de marché des films Art et Essai la plus élevée avec 25,3 % en 2017, devant l'agglomération parisienne (24,7 %) et les unités urbaines de moins de 10 000 habitants (24,5 %).

**La part de marché en entrées des films français est plus élevée dans les petites unités urbaines.**

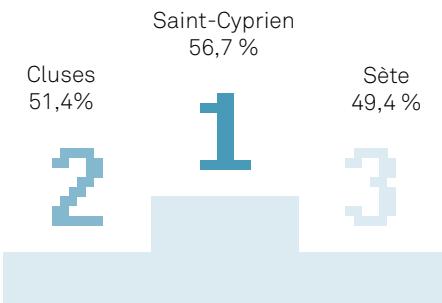
### Part de marché en entrées des films dans les zones rurales et les unités urbaines en 2017 (%)

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandé	total
<b>unités urbaines</b>								
moins de 10 000 habitants	48,4	41,2	7,5	2,9	100,0	24,5	75,5	100,0
10 000 à 20 000 habitants	41,9	48,3	7,3	2,4	100,0	18,6	81,4	100,0
20 000 à 50 000 habitants	40,0	50,1	7,8	2,1	100,0	14,5	85,5	100,0
50 000 à 100 000 habitants	38,1	51,4	8,4	2,1	100,0	13,6	86,4	100,0
100 000 à 200 000 habitants	37,6	50,7	9,5	2,2	100,0	16,4	83,6	100,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	35,1	52,3	10,2	2,5	100,0	17,9	82,1	100,0
Paris	34,4	50,3	11,6	3,7	100,0	24,7	75,3	100,0
<b>zones rurales</b>	<b>48,1</b>	<b>40,7</b>	<b>8,3</b>	<b>2,9</b>	<b>100,0</b>	<b>25,3</b>	<b>74,7</b>	<b>100,0</b>
<b>total</b>	<b>37,4</b>	<b>49,2</b>	<b>10,6</b>	<b>2,8</b>	<b>100,0</b>	<b>19,4</b>	<b>80,6</b>	<b>100,0</b>

Source:CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

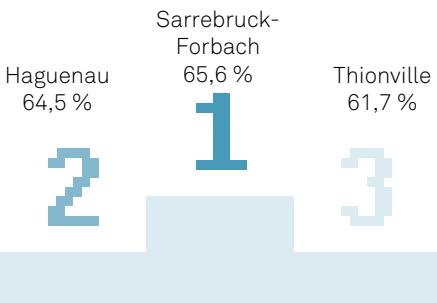
En 2017, 61 unités urbaines de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne nationale.

 **37,4 %**  
des entrées totales en 2017



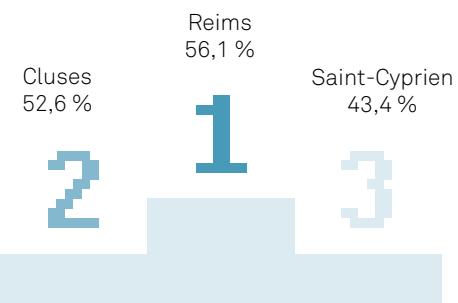
77 unités urbaines de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne nationale.

 **49,2 %**  
des entrées totales en 2017



En 2017, 29 unités urbaines de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films Art et Essai supérieure à la moyenne nationale.

**Art et Essai** **19,4 %**  
des entrées totales en 2017



Les unités urbaines

## Longs métrages en première exclusivité

### Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

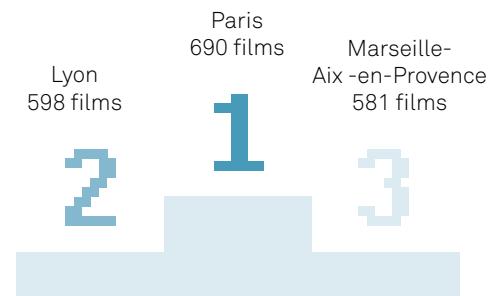
En 2017, 693 films en première exclusivité sont programmés dans les salles de cinéma françaises dont 359 films français et 124 films américains. Parmi ces films, 354 sont recommandés Art et Essai.

### Films en première exclusivité dans les zones rurales et les unités urbaines en 2017

	nationalité					Art et Essai	non recommandé	total
	français	américains	européens	autres	total			
<i>unités urbaines</i>								
moins de 10 000 habitants	316	121	114	64	615	343	272	615
10 000 à 20 000 habitants	303	120	108	60	591	327	264	591
20 000 à 50 000 habitants	299	118	113	59	589	329	260	589
50 000 à 100 000 habitants	304	120	111	63	598	334	264	598
100 000 à 200 000 habitants	304	120	112	66	602	336	266	602
200 000 habitants et plus (hors Paris)	333	123	119	81	656	353	303	656
Paris	358	124	121	87	690	353	337	690
<i>zones rurales</i>	288	116	107	59	570	322	248	570
<b>total</b>	<b>359</b>	<b>124</b>	<b>122</b>	<b>88</b>	<b>693</b>	<b>354</b>	<b>339</b>	<b>693</b>

Source: CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

### Films en première exclusivité en 2017



Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr):  
les séries statistiques sur la  
programmation dans les unités  
urbaines en 2017

## 4.4

# Le public des établissements des unités urbaines

### Remarques méthodologiques

Les données sont issues de l'enquête *CinExpert*. La méthodologie de l'enquête et les définitions des habitudes de fréquentation cinématographique et des catégories socioprofessionnelles figurent dans le chapitre 1.4. La définition des unités urbaines apparaît dans le chapitre 4.1.

### Un public plus âgé dans les petites unités urbaines

En 2017, sur chaque catégorie d'unité urbaine, le public est majoritairement masculin. La composition du public des établissements cinématographiques par tranche d'âge selon la

taille de l'unité urbaine d'implantation présente des caractéristiques particulières. En effet, en 2017, plus de 40 % des spectateurs des établissements des zones rurales et des unités urbaines de moins de 10 000 habitants sont âgés de 50 ans ou plus (moins de 40 % pour les autres unités urbaines). La part des 3-14 ans dans le public est supérieure à la moyenne nationale (15,8 %) pour les plus petites unités urbaines (respectivement 16,7 % dans les zones rurales et les unités urbaines de moins de 10 000 habitants) et dans l'unité urbaine de Paris (18,2 %). Au global, les moins de 25 ans représentent plus d'un tiers du public de ces zones (entre 33 % et 39 % selon les unités).

### Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon le sexe en 2017 (%)<sup>1</sup>

	hommes	femmes
unités urbaines		
moins de 10 000 habitants	50,3	<b>49,7</b>
10 000 à 20 000 habitants	51,0	49,0
20 000 à 50 000 habitants	51,3	48,7
50 000 à 100 000 habitants	51,0	49,0
100 000 à 200 000 habitants	53,7	46,3
200 000 habitants et plus (hors Paris)	52,4	47,6
Paris	52,6	47,4
zones rurales	<b>59,8</b>	40,2
ensemble	<b>52,2</b>	<b>47,8</b>

<sup>1</sup> INSEE – recensement 2015, délimitation 2010. Les données en couleur renseignent la valeur la plus élevée.  
Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

### Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon l'âge en 2017 (%)<sup>1</sup>

	3-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 ans et plus
unités urbaines					
moins de 10 000 habitants	16,7	17,1	8,4	15,6	<b>42,1</b>
10 000 à 20 000 habitants	14,5	19,0	10,7	15,9	39,9
20 000 à 50 000 habitants	14,6	19,9	11,3	16,0	38,2
50 000 à 100 000 habitants	13,7	19,7	11,8	<b>17,0</b>	37,7
100 000 à 200 000 habitants	14,8	<b>21,4</b>	10,9	14,4	38,6
200 000 habitants et plus (hors Paris)	15,4	19,7	12,4	14,9	37,5
Paris	<b>18,2</b>	20,0	<b>12,7</b>	14,1	34,9
zones rurales	16,7	16,3	9,8	15,8	41,4
ensemble	<b>15,8</b>	<b>19,8</b>	<b>11,8</b>	<b>15,2</b>	<b>37,4</b>

<sup>1</sup> INSEE – recensement 2015, délimitation 2010. Les données en couleur renseignent la valeur la plus élevée.  
Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Contrairement aux autres unités urbaines, l'agglomération parisienne compte nettement plus de CSP+ (35,4 %) que de CSP- (14,2 %) dans le public de ses salles en 2017. Les caractéristiques du public du cinéma selon la zone d'implantation des salles sont naturellement le reflet de la population résidente de ces mêmes zones.

#### Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon la catégorie socioprofessionnelle en 2017 (%)<sup>1</sup>

	CSP +	CSP -	inactifs	dont étudiants
<i>unités urbaines</i>				
moins de 10 000 habitants	24,3	21,1	<b>54,7</b>	28,4
10 000 à 20 000 habitants	25,2	22,0	52,8	27,2
20 000 à 50 000 habitants	26,6	<b>22,3</b>	51,1	26,8
50 000 à 100 000 habitants	31,1	20,9	48,1	26,9
100 000 à 200 000 habitants	27,9	18,1	53,9	29,8
200 000 habitants et plus (hors Paris)	32,0	18,0	49,9	28,7
Paris	<b>35,4</b>	14,2	50,3	<b>31,9</b>
zones rurales	29,1	18,9	51,9	27,3
<b>ensemble</b>	<b>31,1</b>	<b>18,2</b>	<b>50,7</b>	<b>29,1</b>

<sup>1</sup> INSEE – recensement 2015, délimitation 2010. Les données en couleur renseignent la valeur la plus élevée.  
Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

#### Les unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants présentent la plus forte part d'occasionnels.

#### Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon l'habitat en 2017 (%)<sup>1</sup>

	région parisienne	autres régions
<i>unités urbaines</i>		
moins de 10 000 habitants	6,4	93,6
10 000 à 20 000 habitants	9,9	90,1
20 000 à 50 000 habitants	10,4	89,6
50 000 à 100 000 habitants	6,0	94,0
100 000 à 200 000 habitants	5,5	94,5
200 000 habitants et plus (hors Paris)	5,0	<b>95,0</b>
Paris	<b>79,4</b>	20,6
zones rurales	6,5	93,5
<b>ensemble</b>	<b>23,2</b>	<b>76,8</b>

<sup>1</sup> INSEE – recensement 2015, délimitation 2010. Les données en couleur renseignent la valeur la plus élevée.  
Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

#### La part des CSP+ dépasse 30 % dans les unités urbaines de plus de 200 000 habitants, y compris Paris.

#### Plus l'unité urbaine est importante, plus le public du cinéma est assidu

En termes d'habitudes de fréquentation des salles de cinéma, l'unité urbaine de Paris présente la plus forte part d'assidus (17,1 %) au sein d'une typologie de public qui décroît au profit des occasionnels. Les unités urbaines de plus de 100 000 habitants (Paris compris) comptent plus de 45 % de spectateurs réguliers

en 2017, contre 43,9 % au niveau national. La part des occasionnels au sein du public des établissements implantés dans les zones rurales et les unités urbaines de moins de 100 000 habitants est élevée, à plus de 47 % en moyenne en 2017.

#### Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon les habitudes de fréquentation cinématographique en 2017 (%)<sup>1</sup>

	assidus	réguliers	occasionnels
<i>unités urbaines</i>			
moins de 10 000 habitants	10,9	41,6	47,5
10 000 à 20 000 habitants	9,6	41,7	48,8
20 000 à 50 000 habitants	7,6	40,7	<b>51,7</b>
50 000 à 100 000 habitants	8,1	41,2	50,7
100 000 à 200 000 habitants	11,0	<b>47,0</b>	42,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	11,9	45,1	43,0
Paris	<b>17,1</b>	45,0	37,9
zones rurales	11,8	40,4	47,8
<b>ensemble</b>	<b>12,0</b>	<b>43,9</b>	<b>44,1</b>

<sup>1</sup> INSEE – recensement 2015, délimitation 2010. Les données en couleur renseignent la valeur la plus élevée.  
Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

#### L'unité urbaine de Paris présente la plus forte part d'assidus (17,1 %)

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :  
les séries statistiques sur le public du cinéma selon les catégories d'établissements (2015-2017)

CHAPITRE CINQ

## Les communes

# 5.1

## Le parc cinématographique des communes métropolitaines

### Remarques méthodologiques

#### Les données du recensement de la population de 2015

Le CNC s'appuie sur le recensement de 2015 pour ses analyses géographiques. Le recensement de 2015 est utilisé quelle que soit l'année d'exploitation à laquelle il est fait référence. Outre des évolutions en ce qui concerne les populations des communes, départements, régions ou unités urbaines, chaque nouveau recensement fait apparaître de nouvelles communes ou fusionne certaines d'entre elles. D'après le recensement de 2015, 129 communes métropolitaines comptent plus de 50 000 habitants, contre 127 pour le recensement de 2013. Quatre communes dépassent le seuil des 50 000 habitants entre les deux comptages : Cherbourg-Octeville (50), Corbeil-Essonnes (91), Bobigny (93) et Sevran (93). À l'inverse, deux communes descendent sous le seuil des 50 000 habitants entre les deux recensements : Belfort (90) et Laval (53).

#### L'équipement cinématographique se réduit avec la taille des communes

En 2017, 1 662 communes sont équipées d'au moins une salle de cinéma en activité (salle programmant des œuvres cinématographiques et ayant transmis au moins une déclaration de recettes au CNC). Les communes équipées regroupent 48,5 % de la population française d'après les données du recensement de 2015. Les grandes villes sont les plus fréquemment équipées. Toutes les communes de 100 000 habitants et plus abritent au moins un établissement cinématographique actif en 2017. La quasi-totalité des communes de 50 000 à 100 000 habitants, à l'exception de Sevran (93), est également dans ce cas.

L'équipement cinématographique se réduit avec la taille de la commune. Si 81,1 % des communes de 20 000 à 50 000 habitants disposent d'au moins un cinéma, 55,9 % des communes de 10 000 à 20 000 habitants sont dans ce cas en 2017 et 2,9 % des communes de moins de 10 000 habitants.

**1 662 communes équipées d'au moins un cinéma en France en 2017.**

### Communes et population équipées de salles de cinéma selon la taille des communes en 2017

communes existantes <sup>1</sup>	communes équipées		population totale <sup>1</sup>		population équipée <sup>1</sup>		
	nombre	% du total	millions	%	millions	% de la pop. totale	
moins de 10 000 habitants	34 355	1 011	2,9	32,903	51,2	4,333	13,2
10 000 à 20 000 habitants	499	279	55,9	6,853	10,7	3,953	57,7
20 000 à 50 000 habitants	318	258	81,1	9,683	15,1	8,062	83,3
50 000 à 100 000 habitants	75	74	98,7	5,005	7,8	4,955	99,0
100 000 à 200 000 habitants	29	29	100,0	3,905	6,1	3,905	100,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	10	10	40,0	3,745	5,8	3,745	100,0
Paris	1	1	100,0	2,206	3,4	2,206	100,0
France	35 287	1 662	4,7	64,301	100,0	31,160	48,5

<sup>1</sup> INSEE - Recensement 2015.  
Source:CNC.

## Près des 2/3 des cinémas dans les petites communes

Les communes de moins de 20 000 habitants regroupent 65,4 % des établissements, 40,6 % des écrans et 40,7 % des fauteuils en 2017. Elles totalisent 29,0 % des séances, 28,8 % des entrées et 26,7 % des recettes. Cet écart entre leur part de marché en entrées et en recettes s'explique par une politique tarifaire plus avantageuse dans ces communes. En effet, la recette moyenne par entrée s'élève à 6,04 € dans les villes de moins de 10 000 habitants et à 6,19 € dans celles de 10 000 à 20 000 habitants (6,59 € sur l'ensemble du territoire). Cette politique tarifaire résulte également de l'implantation d'établissements de petite taille : 1,79 écran par établissement en moyenne dans les plus petites communes, contre 2,89 écrans par établissement sur l'ensemble du territoire. 83,1 % des mono-écrans sont situés dans ces communes en 2017.

À l'inverse, les communes de 50 000 habitants et plus (hors Paris) assurent 33,8 % des séances de

**85% des établissements classés se situent dans des unités urbaines de moins de 50 000 habitants.**

## Equipement selon la taille des communes en 2017

	établissements actifs					écrans actifs	fauteuils (milliers)	fauteuils par écran	habitants par fauteuil <sup>3</sup>
	total	multiplexes <sup>1</sup>	% du total	art et essai <sup>2</sup>	% du total				
moins de 10 000 habitants	1 036	25	2,4	642	62,0	1 573	300	190	110
10 000 à 20 000 habitants	303	18	5,9	190	62,7	825	156	189	44
20 000 à 50 000 habitants	330	77	23,3	198	60,0	1 482	280	189	35
50 000 à 100 000 habitants	132	34	25,8	68	51,5	626	123	197	41
100 000 à 200 000 habitants	94	31	33,0	43	45,7	560	104	186	38
200 000 habitants et plus (hors Paris)	67	21	31,3	28	41,8	438	81	186	46
Paris	84	12	14,3	35	41,7	405	75	185	29
France	2 046	218	10,7	1 204	58,8	5 909	1 119	189	57

<sup>1</sup> Établissements de 8 écrans et plus.

<sup>2</sup> Classement 2017 après appel.

<sup>3</sup> INSEE - Recensement 2015.

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

## Les communes de moins de 10 000 habitants dégagent la plus faible recette moyenne par entrée en 2017 (6,04 €, contre 6,59 € sur l'ensemble du territoire).

2017, 32,5 % des entrées et 33,2 % des recettes. La recette moyenne par entrée est plus élevée dans ces villes atteignant 6,51 € dans les communes de 50 000 à 100 000 habitants, 6,77 € dans celles de 100 000 à 200 000 habitants et 6,95 € dans celles de 200 000 habitants et plus (hors Paris). Par ailleurs, 14,3 % des établissements actifs, 27,5 % des écrans et 27,6 % des fauteuils sont situés dans ces communes en 2017. Ces communes abritent 39,4 % des multiplexes en 2017. En moyenne, un établissement compte 5,54 écrans dans ces communes, soit des établissements de très grande taille, ouverts tous les jours et toute la journée. Leur capacité de programmation explique en partie leurs parts de marché.

## Résultats de fréquentation selon la taille des communes en 2017

	séances milliers	entrées		recettes guichets <sup>1</sup>		recette par entrée (€) <sup>1</sup>	indice de fréquentation <sup>2</sup>	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils <sup>3</sup>
		millions	%	M€	%				
moins de 10 000 habitants	1 362	34,70	16,6	209,69	15,2	6,04	1,05	116	13,6%
10 000 à 20 000 habitants	1 009	25,59	12,2	158,54	11,5	6,19	3,73	164	13,9%
20 000 à 50 000 habitants	2 219	57,24	27,3	383,61	27,8	6,70	5,91	205	14,0%
50 000 à 100 000 habitants	1 035	24,57	11,7	159,91	11,6	6,51	4,91	200	12,6%
100 000 à 200 000 habitants	924	21,41	10,2	144,85	10,5	6,77	5,48	206	12,8%
200 000 habitants et plus (hors Paris)	795	22,00	10,5	152,94	11,1	6,95	5,87	270	15,1%
Paris	816	23,89	11,4	171,04	12,4	7,16	10,82	319	16,2%
France	8 161	209,40	100,0	1 380,58	100,0	6,59	3,26	187	13,9%

<sup>1</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>2</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>3</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

## Les communes de 50 000 habitants et plus selon la densité du parc en 2017 (nombre de fauteuils par habitant)

les 10 plus forts	les 10 plus faibles
La Rochelle (75 404 habitants)	1/14
Ivry-sur-Seine (59 572 habitants)	1/14
Rouen (110 169 habitants)	1/16
Valence (62 479 habitants)	1/18
Nancy (105 162 habitants)	1/18
Villeneuve-d'Ascq (61 920 habitants)	1/19
Pau (77 215 habitants)	1/19
Vannes (53 200 habitants)	1/19
Epinay-sur-Seine (54 840 habitants)	1/20
Niort (58 952 habitants)	1/20
Aubervilliers (83 782 habitants)	1/660
Villeurbanne (148 665 habitants)	1/619
La Seyne-sur-Mer (64 903 habitants)	1/325
Clamart (52 645 habitants)	1/299
Fontenay-sous-Bois (53 649 habitants)	1/295
Grasse (50 937 habitants)	1/221
Drancy (69 568 habitants)	1/211
Issy-les-Moulineaux (69 093 habitants)	1/184
Vitry-sur-Seine (92 531 habitants)	1/169
Courbevoie (83 136 habitants)	1/167

Lecture : À La Rochelle, il existe un fauteuil pour 14 habitants.

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

## 85 communes supplémentaires équipées en dix ans

En 2008, 1 655 communes françaises étaient équipées d'au moins un établissement cinématographique actif. Ce nombre passe à 1 662 en 2017, soit sept communes supplémentaires. L'intégralité des communes de 100 000 habitants et plus est depuis longtemps équipée. 69 communes équipées en 2008 ne le sont plus en 2017. 45 comptent moins de 10 000 habitants, 13 entre 10 000 et 20 000 habitants, 10 entre 20 000 et 50 000 habitants et une entre 50 000 et 100 000 habitants (Sevran dans l'agglomération parisienne). Parmi les communes de 20 000 à 50 000 habitants, six sont situées dans l'agglomération parisienne (Herblay, Le Chesnay, Plaisir, Sannois, Savigny-sur-Orge et Villeneuve-Saint-Georges), une dans l'agglomération bordelaise (Lormont), une dans l'agglomération de Compiègne (Compiègne), une dans l'agglomération lyonnaise (Oullins) et la dernière dans l'agglomération de Nancy (Vandœuvre-lès-Nancy).

### Communes équipées selon leur taille

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
moins de 10 000 habitants	1 010	1 009	1 001	995	999	997	991	1 004	1 009	1 011
10 000 à 20 000 habitants	271	276	273	272	275	278	278	281	280	279
20 000 à 50 000 habitants	261	259	259	259	259	256	257	256	258	258
50 000 à 100 000 habitants	73	72	72	72	72	71	71	71	73	74
100 000 à 200 000 habitants	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
200 000 habitants et plus (hors Paris)	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Paris	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
France	1 655	1 656	1 645	1 638	1 645	1 642	1 637	1 652	1 660	1 662

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

## Sept communes supplémentaires équipées en salles de cinéma en 2017 par rapport à 2008.

À l'inverse, 85 communes sont désormais équipées d'au moins un cinéma. 55 comptent moins de 10 000 habitants, 21 entre 10 000 et 20 000 habitants, sept entre 20 000 et 50 000 habitants (six sont situées dans l'agglomération parisienne – Alfortville, Cormeilles-en-Parisis, Dammarie-Les-Lys, Eaubonne, Montmorency, Villeneuve-le-Roi – et la dernière dans l'agglomération d'Armentières – Armentières) et deux entre 50 000 et 100 000 habitants (Maisons-Alfort et Sarcelles, toutes deux dans l'agglomération parisienne).

## 11 établissements de moins dans les communes de 20 000 à 50 000 habitants en dix ans

Le parc cinématographique français perd 25 établissements entre 2008 et 2017. Les communes les plus touchées par le recul sont celles de 20 000 à 50 000 habitants (11 établissements de moins) et celles de moins de 10 000 habitants (10 établissements de moins). Malgré tout, ces dernières abritent plus de la moitié des établissements : 1 036 cinémas, soit 50,6 % du parc national. Les communes de 50 000 à 100 000 habitants et celles de 100 000 à 200 000 habitants perdent également des cinémas (respectivement sept

et quatre). À l'inverse, les communes de 200 000 habitants et plus comptent un établissement de plus en 2017 par rapport à 2008 et celles de 10 000 à 20 000 habitants en comptent six de plus. Paris abrite le même nombre d'établissements en 2008 et en 2017 (84).

## Plus de la moitié des établissements située dans les communes de moins de 10 000 habitants.

### Établissements selon la taille des communes

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
moins de 10 000 habitants	1 046	1 049	1 037	1 030	1 027	1 022	1 013	1 027	1 033	1 036
10 000 à 20 000 habitants	297	306	300	294	299	303	302	305	304	303
20 000 à 50 000 habitants	341	333	330	331	330	323	324	324	326	330
50 000 à 100 000 habitants	139	137	135	134	131	129	131	132	134	132
100 000 à 200 000 habitants	98	99	99	96	95	94	94	92	92	94
200 000 habitants et plus (hors Paris)	66	65	65	66	67	68	69	68	68	67
Paris	84	84	84	83	86	88	87	85	87	84
France	2 071	2 073	2 050	2 034	2 035	2 027	2 020	2 033	2 044	2 046

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

### 357 écrans supplémentaires dans les communes de moins de 50 000 habitants en dix ans

L'extension du parc d'écrans (514 écrans de plus au total entre 2008 et 2017) concerne davantage les communes de moins de 50 000 habitants : les villes de moins de 10 000 habitants comptent 96 écrans de plus en 2017 par rapport à 2008. Ce gain s'établit à 107 écrans pour les villes de 10 000 à 20 000 habitants et à 154 écrans pour les villes de 20 000 à 50 000 habitants. Au total, les communes de moins de 50 000 habitants, qui regroupent 76,9 % de la population, abritent 65,7 % des écrans actifs en 2017 (65,3 % en

2008). Les villes de 50 000 habitants et plus profitent moins de l'extension du nombre d'écrans : les communes de 50 000 à 100 000 habitants comptent 45 écrans de plus en 2017 par rapport à 2008, les communes de 100 000 à 200 000 habitants en comptent 49 de plus et celles de 200 000 habitants et plus (hors Paris) 20 de plus. La capitale gagne 43 écrans entre 2008 et 2017 pour un nombre de cinéma équivalent. L'extension du parc reflète notamment l'installation des multiplexes dans les petites communes, en périphérie des grandes villes.

### Écrans selon la taille des communes

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
moins de 10 000 habitants	1 477	1 481	1 470	1 475	1 486	1 486	1 488	1 530	1 559	1 573
10 000 à 20 000 habitants	718	757	745	741	747	774	782	808	814	825
20 000 à 50 000 habitants	1 328	1 332	1 329	1 335	1 341	1 371	1 382	1 416	1 445	1 482
50 000 à 100 000 habitants	581	593	593	596	597	583	608	620	622	626
100 000 à 200 000 habitants	511	537	538	526	519	530	536	538	538	560
200 000 habitants et plus (hors Paris)	418	416	430	431	445	444	447	440	445	438
Paris	362	362	363	364	373	401	404	389	419	405
France	5 395	5 478	5 468	5 468	5 508	5 589	5 647	5 741	5 842	5 909

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

### Les 10 premières communes de 50 000 habitants et plus selon le nombre d'écrans en 2017

Paris (2 206 488 habitants)	405
Lyon (513 275 habitants)	92
Bordeaux (249 712 habitants)	52
Marseille (861 635 habitants)	51
Lille (232 741 habitants)	47
Nice (342 522 habitants)	42
Strasbourg (277 270 habitants)	40
Montpellier (277 639 habitants)	35
Clermont-Ferrand (141 398 habitants)	35
Rouen (110 169 habitants)	35
Grenoble (158 346 habitants)	32

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

154 écrans de plus dans les communes de 20 000 à 50 000 habitants en 2017 par rapport à 2008.

### Baisse de la fréquentation à Paris (-11,0 % en 10 ans)

La fréquentation des salles de cinéma sur le plan national progresse de 10,0 % entre 2008 et 2017. Les communes de 10 000 à 20 000 habitants sont celles qui profitent le plus de la hausse (+25,9 %), suivies des communes de 20 000 à 50 000 habitants (+18,6 %), des communes de moins de 10 000 habitants (+17,5 %) et des communes de 50 000 à 100 000 habitants (+17,3 %). À l'inverse, la fréquentation des salles parisiennes recule sur la période (-11,0 %),

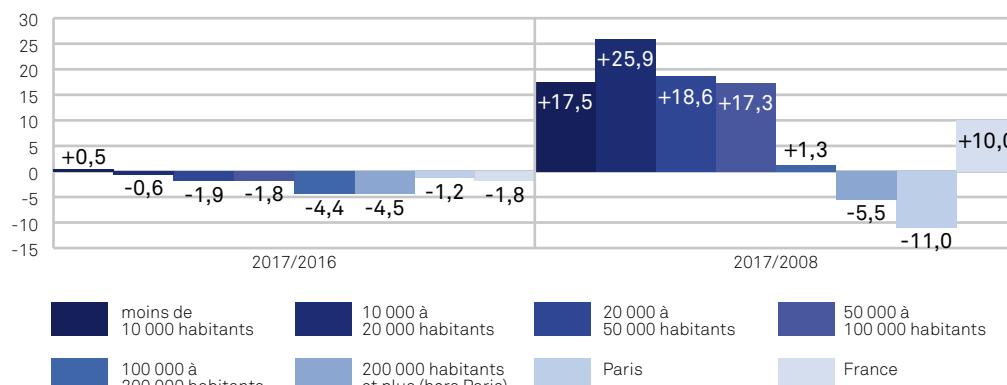
comme celles des salles des communes de 200 000 habitants et plus (-5,5 %). Entre 2016 et 2017, le nombre d'entrées recule de 1,8 % sur l'ensemble du territoire. Les villes de moins de 10 000 habitants (+0,5 %) sont les seules à dégager une hausse. Les communes de 100 000 à 200 000 habitants (-4,4 %) et celles de 200 000 habitants et plus (-4,5 %) sont celles qui enregistrent les plus fortes baisses. À Paris, le recul s'établit à -1,2 % entre 2016 et 2017.

### Entrées selon la taille des communes (millions)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
moins de 10 000 habitants	29,53	30,31	30,77	33,40	30,81	28,78	32,13	32,40	34,52	34,70
10 000 à 20 000 habitants	20,33	21,71	22,07	23,70	21,92	21,02	23,82	24,23	25,74	25,59
20 000 à 50 000 habitants	48,25	51,59	53,65	57,02	53,43	50,82	55,99	55,46	58,33	57,24
50 000 à 100 000 habitants	20,95	22,26	23,59	24,83	23,12	21,73	23,98	24,34	25,02	24,57
100 000 à 200 000 habitants	21,13	22,87	23,87	24,21	22,49	21,36	23,00	22,24	22,40	21,41
200 000 habitants et plus (hors Paris)	23,29	24,75	25,39	25,79	24,51	23,44	23,91	22,72	23,04	22,00
Paris	26,83	28,14	27,76	28,26	27,30	26,58	26,25	23,98	24,17	23,89
France	190,31	201,62	207,10	217,20	203,58	193,74	209,08	205,36	213,23	209,40

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

### Évolution de la fréquentation selon la taille des communes (%)



Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

## 82 communes de 50 000 habitants et plus enregistrent une hausse de leurs entrées en 2017

Champigny-sur-Marne (94), Neuilly-sur-Seine (92) et Villejuif (94) sont les trois communes qui enregistrent la plus forte progression de leurs entrées entre 2016 et 2017 (respectivement +21,6 %, +21,3 % et +18,6 %). À Champigny-sur-Marne comme à Neuilly-sur-Seine, le seul cinéma de la commune a été fermé pour travaux pendant respectivement 39 et six semaines au cours de l'année 2016. Leur réouverture à temps complet en 2017 explique l'évolution des entrées sur ces deux communes entre 2016 et 2017. En ce qui concerne Villejuif, le mono-écran installé sur la commune a programmé davantage de films en première exclusivité en 2017 qu'en 2016 (+8,8 % à 99 films). Aussi, malgré un nombre de séances en léger recul (-4,2 %), le cinéma a su attirer plus de spectateurs en proposant une offre de films plus large et récente.

## Les communes de 50 000 habitants et plus selon la recette moyenne par entrée<sup>1</sup> en 2017

les 10 plus fortes
Boulogne-Billancourt (117 931 habitants) 8,25€
Annecy (125 694 habitants) 7,81€
Levallois-Perret (64 195 habitants) 7,70€
Epinay-sur-Seine (54 840 habitants) 7,67€
Montpellier (277 639 habitants) 7,52€
Nice (342 522 habitants) 7,50€
Aix-en-Provence (142 668 habitants) 7,48€
Valence (62 479 habitants) 7,44€
Neuilly-sur-Seine (60 910 habitants) 7,42€
Marseille (861 635 habitants) 7,41€

<sup>1</sup> Toutes Taxes Comprises.  
Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

L'indice de fréquentation (rapport entre le nombre d'entrées et la population de la zone) le plus élevé est enregistré à Villeneuve-d'Ascq (59). Il atteint 16,01 entrées par habitant. L'UGC Ciné Cité, situé entre l'université Lille 1 et l'université Lille 3, attire une large population d'étudiants pour lesquels la sortie cinéma est très appréciée. Ivry-sur-Seine (94) enregistre le deuxième plus fort indice de fréquentation (15,03). Ce résultat peut être attribué à l'implantation sur la commune d'un multiplexe, le Pathé Quai d'Ivry, aux abords du boulevard périphérique et en face

Bobigny (93), Bondy (93) et Aubervilliers (93) sont les communes qui enregistrent la recette moyenne par entrée la plus faible à respectivement 2,94 €, 3,15 € et 3,28 € (6,59 € en moyenne sur l'ensemble du territoire). Ces villes abritent un seul établissement en 2017, un mono-écran pour Bondy et Aubervilliers et un cinéma de deux écrans pour Bobigny. Boulogne-Billancourt (92), Annecy (74) et Levallois-Perret (92) sont celles pour lesquelles la recette moyenne par entrée est la plus élevée (respectivement 8,25 €, 7,81 € et 7,70 €). Mis à part à Neuilly-sur-Seine (le seul cinéma actif compte deux écrans fraîchement rénovés) et Boulogne-Billancourt (deux cinémas dont un de 7 salles), les huit autres communes ayant la recette moyenne par entrée la plus élevée abritent au moins un multiplexe.

les 10 plus faibles
Bobigny (51 716 habitants) 2,94€
Bondy (53 439 habitants) 3,15€
Aubervilliers (83 782 habitants) 3,28€
La Seyne-sur-Mer (64 903 habitants) 3,49€
Fontenay-sous-Bois (53 649 habitants) 3,63€
Villeurbanne (148 665 habitants) 3,87€
Pantin (55 180 habitants) 3,93€
Vitry-sur-Seine (92 531 habitants) 3,94€
Villejuif (56 661 habitants) 3,97€
Le Blanc-Mesnil (55 297 habitants) 4,08€

du centre commercial de Bercy. Ce cinéma attire sans doute des spectateurs franciliens ne résidant pas à Ivry-sur-Seine.

**En 2017, l'indice de fréquentation le plus élevé est enregistré à Villeneuve-d'Ascq.**

## Les communes de 50 000 habitants et plus selon l'indice de fréquentation<sup>1</sup> en 2017

### les 10 plus forts

Villeneuve-d'Ascq (61 920 habitants)	16,01
Ivry-sur-Seine (59 572 habitants)	15,03
Aulnay-sous-Bois (83 584 habitants)	13,15
Lille (232 741 habitants)	12,91
Vannes (53 200 habitants)	12,46
Valence (62 479 habitants)	12,10
Rouen (110 169 habitants)	12,06
La Rochelle (75 404 habitants)	11,93
Créteil (90 739 habitants)	11,81
La Roche-sur-Yon (53 578 habitants)	11,49

<sup>1</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.  
Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

Les meilleurs taux d'occupation des fauteuils (rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran) sont dégagés par La Seyne-sur-Mer (commune balnéaire du Var

abritant un mono-écran - 42,8 %), Courbevoie (commune des Hauts-de-Seine abritant deux mono-écrans dont un classé Art et Essai – 24,2 %) et Antony (commune des Hauts-de-Seine abritant un cinéma de quatre salles classé Art et Essai – 23,5 %).

## Les communes de 50 000 habitants et plus selon le taux d'occupation des fauteuils<sup>1</sup> en 2017

### les 10 plus forts

La Seyne-sur-Mer (64 903 habitants)	42,8%
Courbevoie (83 136 habitants)	24,2%
Antony (61 711 habitants)	23,5%
Villeurbanne (148 665 habitants)	23,3%
Sartrouville (52 538 habitants)	22,5%
Maisons-Alfort (54 915 habitants)	21,7%
Issy-les-Moulineaux (69 093 habitants)	21,7%
Aubervilliers (83 782 habitants)	20,8%
Pessac (61 332 habitants)	20,3%
Fontenay-sous-Bois (53 649 habitants)	20,0%

<sup>1</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.  
Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

### les 10 plus faibles

La Seyne-sur-Mer (64 903 habitants)	0,01
Drancy (69 568 habitants)	0,20
Maisons-Alfort (54 915 habitants)	0,21
Aubervilliers (83 782 habitants)	0,32
Grasse (50 937 habitants)	0,33
Villejuif (56 661 habitants)	0,42
Villeurbanne (148 665 habitants)	0,46
Bondy (53 439 habitants)	0,47
Issy-les-Moulineaux (69 093 habitants)	0,57
Clichy (60 435 habitants)	0,62

## Équipement et résultats d'exploitation en 2017 des communes de 50 000 habitants et plus

dept	commune	population (millions) <sup>1</sup>	entrées (millions)	évolution des entrées 2017/2016	recettes guichets (M€) <sup>2</sup>	recette moyenne / entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquentation <sup>3</sup>
13	Aix-en-Provence	0,143	0,847	-6,7%	6,333	7,48	5,94
2A	Ajaccio	0,068	0,383	-0,9%	2,545	6,64	5,60
80	Amiens	0,133	0,856	-7,4%	6,244	7,30	6,44
49	Angers	0,152	1,042	-4,4%	6,807	6,53	6,88
74	Annecy	0,126	0,751	-4,6%	5,866	7,81	5,98
06	Antibes	0,075	0,134	-3,4%	0,855	6,38	1,79
92	Antony	0,062	0,233	-2,9%	1,279	5,48	3,78
95	Argenteuil	0,110	0,072	+7,2%	0,324	4,52	0,65
13	Arles	0,053	0,122	-2,5%	0,737	6,07	2,30
92	Asnières-sur-Seine	0,087	0,172	-0,3%	0,998	5,82	1,98
93	Aubervilliers	0,084	0,027	+12,9%	0,088	3,28	0,32
93	Aulnay-sous-Bois	0,084	1,100	+12,2%	7,040	6,40	13,15
84	Avignon	0,092	0,936	-8,5%	6,239	6,67	10,15
60	Beauvais	0,055	0,515	-2,5%	3,451	6,70	9,38
25	Besançon	0,117	0,344	-11,8%	2,282	6,63	2,95
34	Béziers	0,076	0,305	+1,4%	1,901	6,23	4,01
93	Le Blanc-Mesnil	0,055	0,062	+5,5%	0,253	4,08	1,12
93	Bobigny	0,052	0,037	-2,9%	0,108	2,94	0,71
93	Bondy	0,053	0,025	+9,3%	0,079	3,15	0,47
33	Bordeaux	0,250	2,190	-5,7%	13,886	6,34	8,77
92	Boulogne-Billancourt	0,118	0,622	+3,8%	5,130	8,25	5,28
18	Bourges	0,066	0,515	+0,2%	3,546	6,89	7,79
29	Brest	0,139	1,043	-2,9%	6,545	6,27	7,50
14	Caen	0,106	0,784	-0,3%	5,091	6,49	7,38
62	Calais	0,076	0,054	+1,5%	0,261	4,87	0,71
06	Cannes	0,074	0,469	-7,2%	2,949	6,29	6,31
95	Cergy	0,063	0,621	-6,2%	4,133	6,65	9,80
73	Chambéry	0,060	0,546	-6,9%	3,911	7,16	9,15
94	Champigny-sur-Marne	0,077	0,155	+219,6%	0,892	5,77	2,02
77	Chelles	0,054	0,063	-11,9%	0,320	5,10	1,16
50	Cherbourg-Octeville	0,081	0,435	-3,6%	2,984	6,86	5,40
49	Cholet	0,054	0,401	0,0%	2,466	6,15	7,45
92	Clamart	0,053	0,037	-5,8%	0,180	4,84	0,71
63	Clermont-Ferrand	0,141	0,712	+16,8%	4,575	6,43	5,04
92	Clichy	0,060	0,037	-10,4%	0,156	4,18	0,62

<sup>1</sup> INSEE - Recensement 2015. <sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>4</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

## Aix-en-Provence > Clichy

commune	dept	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai <sup>5</sup>	multiplexes <sup>6</sup>
Aix-en-Provence	13	27,4	18,8%	4	16	2 676	3	1
Ajaccio	2A	10,2	19,1%	6	11	3 053	1	-
Amiens	80	25,9	15,2%	3	14	3 124	2	1
Angers	49	34,5	17,6%	2	19	3 333	1	1
Annecy	74	25,0	18,2%	4	17	3 649	4	1
Antibes	06	5,3	17,0%	1	3	456	-	-
Antony	92	6,0	23,5%	1	4	665	1	-
Argenteuil	95	4,2	8,0%	2	4	954	1	-
Arles	13	8,0	13,4%	2	6	714	1	-
Asnières-sur-Seine	92	6,4	16,7%	1	4	646	1	-
Aubervilliers	93	1,0	20,8%	1	1	127	1	-
Aulnay-sous-Bois	93	30,6	19,3%	2	16	3 381	1	1
Avignon	84	40,6	13,6%	5	24	4 228	2	1
Beauvais	60	17,1	16,1%	2	11	2 118	2	1
Besançon	90	19,8	11,3%	3	12	2 093	2	1
Béziers	25	15,4	12,4%	1	9	1 462	-	1
Le Blanc-Mesnil	34	3,3	12,6%	1	3	447	1	-
Bobigny	93	2,3	7,3%	1	2	443	1	-
Bondy	93	0,9	8,8%	1	1	324	1	-
Bordeaux	33	99,8	14,5%	4	52	7 979	1	3
Boulogne-Billancourt	92	15,5	19,5%	2	8	1 646	1	-
Bourges	18	26,1	9,4%	2	13	2 730	1	1
Brest	29	50,4	11,7%	4	30	5 514	1	2
Caen	14	25,2	17,4%	3	14	3 115	1	1
Calais	62	5,5	7,9%	1	4	498	1	-
Cannes	06	21,7	14,5%	8	18	3 232	3	-
Cergy	95	27,9	11,5%	1	14	2 768	-	1
Chambéry	73	26,6	13,5%	4	17	2 584	3	1
Champigny-sur-Marne	94	8,4	9,8%	1	5	944	-	-
Chelles	77	2,7	7,1%	1	2	645	-	-
Cherbourg-Octeville	50	33,2	6,3%	2	17	3 561	2	1
Cholet	49	16,7	16,8%	1	10	1 443	1	1
Clamart	92	1,1	18,8%	1	1	176	1	-
Clermont-Ferrand	63	55,3	8,2%	6	35	5 712	3	1
Clichy	92	1,0	7,0%	1	1	549	1	-

<sup>5</sup> Classement 2017 après appel.

<sup>6</sup> Établissements de 8 écrans et plus.

Source:CNC.

## Équipement et résultats d'exploitation en 2017 des communes de 50 000 habitants et plus

Colmar > Nanterre

dept	commune	population (millions) <sup>1</sup>	entrées (millions)	évolution des entrées 2017/2016	recettes guichets (M€) <sup>2</sup>	recette moyenne / entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquentation <sup>3</sup>
68	Colmar	0,070	0,599	-4,9%	4,122	6,88	8,53
92	Colombes	0,085	0,140	+2,5%	0,758	5,41	1,64
91	Corbeil-Essonnes	0,050	0,056	+5,7%	0,247	4,42	1,11
92	Courbevoie	0,083	0,056	-6,5%	0,234	4,18	0,67
94	Créteil	0,091	1,071	-4,1%	6,911	6,45	11,81
21	Dijon	0,155	0,556	-5,7%	3,322	5,97	3,59
93	Drancy	0,070	0,014	+2,2%	0,057	4,10	0,20
59	Dunkerque	0,089	0,621	+1,6%	4,009	6,45	6,99
93	Epinay-sur-Seine	0,055	0,569	+2,0%	4,364	7,67	10,38
91	Evry	0,054	0,355	-1,4%	2,580	7,27	6,58
94	Fontenay-sous-Bois	0,054	0,036	-13,0%	0,132	3,63	0,68
83	Fréjus	0,053	0,053	+2,9%	0,297	5,57	1,01
06	Grasse	0,051	0,017	-7,9%	0,082	4,88	0,33
38	Grenoble	0,161	1,171	-8,2%	8,203	7,00	7,29
76	Le Havre	0,172	0,802	-8,0%	5,483	6,83	4,65
83	Hyères	0,056	0,189	+0,2%	1,162	6,14	3,35
92	Issy-les-Moulineaux	0,069	0,039	-3,3%	0,184	4,66	0,57
94	Irvy-sur-Seine	0,060	0,895	-6,4%	6,234	6,96	15,03
92	Levallois-Perret	0,064	0,450	+3,7%	3,464	7,70	7,01
59	Lille	0,233	3,005	-2,1%	20,784	6,92	12,91
87	Limoges	0,134	0,937	+1,8%	6,315	6,74	7,01
56	Lorient	0,058	0,397	-3,8%	2,537	6,39	6,89
69	Lyon	0,513	4,192	-4,2%	29,762	7,10	8,17
94	Maisons-Alfort	0,055	0,011	+16,2%	0,056	4,90	0,21
72	Le Mans	0,143	0,678	-3,7%	4,499	6,64	4,73
13	Marseille	0,862	2,387	-2,0%	17,686	7,41	2,77
77	Meaux	0,054	0,262	-4,9%	1,609	6,14	4,88
33	Mérignac	0,070	0,240	-0,3%	1,251	5,22	3,42
57	Metz	0,117	0,261	-4,5%	1,494	5,73	2,22
82	Montauban	0,060	0,491	-4,8%	3,481	7,09	8,19
34	Montpellier	0,278	2,104	-5,4%	15,830	7,52	7,58
93	Montreuil	0,107	0,307	+5,6%	1,295	4,22	2,88
68	Mulhouse	0,110	0,781	-3,8%	5,546	7,10	7,07
54	Nancy	0,105	1,122	-5,3%	7,683	6,85	10,67
92	Nanterre	0,094	0,132	-4,2%	0,701	5,32	1,40

<sup>1</sup> INSEE - Recensement 2015. <sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>4</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

commune	dept	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai <sup>5</sup>	multiplexes <sup>6</sup>
Colmar	68	30,3	9,4%	2	16	3 488	1	1
Colombes	92	6,6	16,5%	2	5	799	2	-
Corbeil-Essonnes	91	3,1	14,3%	1	3	380	1	-
Courbevoie	92	1,6	24,2%	2	2	499	1	-
Créteil	94	30,6	15,9%	3	16	3 440	2	1
Dijon	21	42,5	8,2%	4	24	3 908	2	1
Drancy	93	0,2	18,2%	1	1	329	-	-
Dunkerque	59	27,3	10,8%	2	17	3 667	1	1
Epinay-sur-Seine	93	24,1	11,3%	2	13	2 745	-	1
Evry	91	20,8	8,4%	1	10	2 052	-	1
Fontenay-sous-Bois	94	1,0	20,0%	1	1	182	1	-
Fréjus	83	4,4	7,1%	2	4	952	1	-
Grasse	06	2,0	7,3%	1	2	230	1	-
Grenoble	38	59,4	10,3%	6	32	5 972	2	1
Le Havre	76	31,1	15,3%	3	18	2 990	2	1
Hyères	83	8,8	18,0%	1	6	733	1	-
Issy-les-Moulineaux	92	0,5	21,7%	1	1	376	-	-
Irvy-sur-Seine	94	30,1	11,1%	2	16	4 337	1	1
Levallois-Perret	92	15,3	15,5%	1	8	1 538	-	1
Lille	59	83,0	15,9%	4	47	11 259	2	2
Limoges	87	42,1	12,6%	3	29	5 178	1	2
Lorient	56	19,3	10,6%	1	11	2 160	-	1
Lyon	69	169,4	13,4%	15	92	16 979	5	5
Maisons-Alfort	94	0,1	21,7%	1	1	406	-	-
Le Mans	72	40,3	11,3%	5	25	3 577	1	1
Marseille	13	81,5	17,2%	11	51	8 969	3	3
Meaux	77	13,0	12,6%	1	7	1 129	-	-
Mérignac	33	6,7	13,9%	1	4	1 041	1	-
Metz	57	18,5	7,3%	2	11	2 160	-	1
Montauban	82	20,4	12,9%	2	13	2 419	1	1
Montpellier	34	66,3	17,3%	5	35	6 471	3	2
Montreuil	93	8,9	18,2%	1	6	1 139	1	-
Mulhouse	68	37,3	8,9%	3	23	5 513	1	2
Nancy	54	38,2	13,3%	5	27	5 816	2	2
Nanterre	92	7,0	11,5%	1	4	660	1	-

<sup>5</sup> Classement 2017 après appel.

<sup>6</sup> Établissements de 8 écrans et plus.

Source: CNC.

## Équipement et résultats d'exploitation en 2017 des communes de 50 000 habitants et plus

dept	commune	population (millions) <sup>1</sup>	entrées (millions)	évolution des entrées 2017/2016	recettes guichets (M€) <sup>2</sup>	recette moyenne / entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquentation <sup>3</sup>
44	Nantes	0,303	1,038	-2,8%	6,737	6,49	3,42
11	Narbonne	0,053	0,385	-3,9%	2,689	6,98	7,21
92	Neuilly-sur-Seine	0,061	0,071	+21,3%	0,527	7,42	1,17
06	Nice	0,343	2,018	-6,4%	15,139	7,50	5,89
30	Nîmes	0,151	1,088	-3,8%	7,688	7,07	7,22
79	Niort	0,059	0,510	-3,3%	3,427	6,72	8,65
93	Noisy-le-Grand	0,066	0,652	-7,7%	3,999	6,14	9,84
45	Orléans	0,115	0,736	-6,6%	5,282	7,18	6,42
93	Pantin	0,055	0,075	-1,7%	0,293	3,93	1,35
75	Paris	2,206	23,885	-0,4%	171,036	7,16	10,82
64	Pau	0,077	0,584	-6,9%	3,969	6,79	7,57
66	Perpignan	0,122	0,993	+2,2%	6,597	6,64	8,14
33	Pessac	0,061	0,215	-3,5%	1,050	4,89	3,50
86	Poitiers	0,088	0,196	-5,4%	1,099	5,61	2,23
29	Quimper	0,064	0,592	+0,1%	3,872	6,55	9,31
51	Reims	0,184	0,208	-41,9%	1,246	5,98	1,13
35	Rennes	0,215	1,351	-5,1%	9,080	6,72	6,27
17	La Rochelle	0,075	0,900	-1,5%	6,101	6,78	11,93
85	La Roche-sur-Yon	0,054	0,616	+1,9%	3,985	6,47	11,49
59	Roubaix	0,096	0,243	-5,4%	1,298	5,35	2,53
76	Rouen	0,110	1,328	-6,4%	9,081	6,84	12,06
92	Rueil-Malmaison	0,079	0,284	-3,4%	1,681	5,91	3,61
93	Saint-Denis	0,111	0,365	-11,5%	2,488	6,82	3,28
42	Saint-Etienne	0,171	0,728	-5,7%	4,576	6,29	4,26
94	Saint-Maur-des-Fossés	0,075	0,191	-9,1%	1,164	6,09	2,54
44	Saint-Nazaire	0,070	0,469	-0,1%	3,053	6,52	6,71
02	Saint-Quentin	0,056	0,384	-4,0%	2,731	7,12	6,90
95	Sarcelles	0,057	0,077	-	0,563	7,29	1,35
78	Sartrouville	0,053	0,176	+0,8%	1,025	5,84	3,34
83	La Seyne-sur-Mer	0,065	0,001	-73,2%	0,003	3,49	0,01
67	Strasbourg	0,277	1,928	-5,1%	12,074	6,26	6,95
83	Toulon	0,167	0,548	-13,5%	4,038	7,37	3,27
31	Toulouse	0,472	1,783	-7,1%	11,909	6,68	3,78
59	Tourcoing	0,097	0,162	-0,4%	0,864	5,33	1,67
37	Tours	0,136	1,542	-2,0%	9,986	6,48	11,31

<sup>1</sup> INSEE - Recensement 2015. <sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>4</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Nantes > Tours							
séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai <sup>5</sup>	multiplexes <sup>6</sup>	commune dept
40,7	17,4%	5	24	3 684	4	1	Nantes 44
19,0	14,3%	2	10	1 518	1	1	Narbonne 11
2,5	11,5%	1	2	500	-	-	Neuilly-sur-Seine 92
74,9	15,2%	8	42	7 453	2	1	Nice 06
39,0	16,0%	4	32	5 573	1	2	Nîmes 30
26,1	10,6%	2	14	2 945	1	1	Niort 79
26,5	14,6%	2	13	2 213	1	1	Noisy-le-Grand 93
30,0	13,2%	2	15	2 830	1	1	Orléans 45
2,9	16,7%	1	3	457	1	-	Pantin 93
816,4	16,2%	84	405	74 866	35	12	Paris 75
39,7	7,5%	3	21	4 130	1	1	Pau 64
38,3	16,7%	2	21	3 235	1	1	Perpignan 66
7,1	20,3%	1	5	767	1	-	Pessac 33
14,6	9,2%	3	9	1 319	2	-	Poitiers 86
25,7	13,4%	3	16	2 774	2	1	Quimper 29
11,7	13,5%	2	12	2 093	1	-	Reims 51
40,1	16,9%	4	23	4 620	2	1	Rennes 35
39,2	11,5%	4	23	5 502	2	1	La Rochelle 17
17,6	16,8%	2	11	2 308	1	1	La Roche-sur-Yon 85
14,7	9,5%	1	9	1 590	1	1	Roubaix 59
66,6	10,3%	3	35	6 881	1	2	Rouen 76
8,2	15,3%	2	6	1 377	-	-	Rueil-Malmaison 92
17,4	12,2%	2	11	1 911	1	1	Saint-Denis 93
42,3	9,7%	4	26	4 753	2	2	Saint-Etienne 42
8,0	8,7%	2	5	1 426	1	-	Saint-Maur-des-Fossés 94
16,2	13,7%	2	10	2 140	1	1	Saint-Nazaire 44
20,0	11,2%	1	11	1 927	1	1	Saint-Quentin 02
4,3	9,9%	1	10	1 817	-	1	Sarcelles 95
9,0	22,5%	1	5	436	-	-	Sartrouville 78
0,0	42,8%	1	1	200	-	-	La Seyne-sur-Mer 83
80,2	12,4%	5	40	7 900	3	1	Strasbourg 67
22,1	15,1%	3	13	2 212	1	1	Toulon 83
59,6	15,6%	6	32	6 131	3	2	Toulouse 31
9,2	13,7%	2	7	937	1	-	Tourcoing 59
51,8	15,0%	3	27	5 397	1	2	Tours 37

<sup>5</sup> Classement 2017 après appel.

<sup>6</sup> Établissements de 8 écrans et plus.

Source: CNC.

## Équipement et résultats d'exploitation en 2017 des communes de 50 000 habitants et plus

dept	commune	population (millions) <sup>1</sup>	entrées (millions)	évolution des entrées 2017/2016	recettes guichets (M€) <sup>2</sup>	recette moyenne / entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquentation <sup>3</sup>
10	Troyes	0,061	0,564	-1,3%	3,853	6,83	9,26
26	Valence	0,062	0,756	-5,6%	5,623	7,44	12,10
56	Vannes	0,053	0,663	+0,6%	4,515	6,81	12,46
69	Vénissieux	0,064	0,090	-6,8%	0,394	4,39	1,40
78	Versailles	0,086	0,516	-7,2%	3,590	6,95	6,02
94	Villejuif	0,057	0,024	+18,6%	0,095	3,97	0,42
59	Villeneuve-d'Ascq	0,062	0,992	-3,8%	6,149	6,20	16,01
69	Villeurbanne	0,149	0,068	+1,3%	0,265	3,87	0,46
94	Vitry-sur-Seine	0,093	0,073	-3,9%	0,290	3,94	0,79

<sup>1</sup> INSEE - Recensement 2015. <sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>4</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

## Troyes > Vitry-sur-Seine

commune	dept	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai <sup>5</sup>	multiplexes <sup>6</sup>
Troyes	10	20,6	13,2%	1	10	2 126	-	1
Valence	26	31,9	13,2%	3	19	3 481	2	1
Vannes	56	21,8	15,3%	2	14	2 792	1	1
Vénissieux	69	4,3	13,4%	1	3	473	1	-
Versailles	78	22,9	11,6%	2	12	2 359	1	1
Villejuif	94	0,3	12,2%	1	1	616	-	-
Villeneuve-d'Ascq	59	26,0	16,5%	3	14	3 318	2	1
Villeurbanne	69	1,2	23,3%	1	1	240	1	-
Vitry-sur-Seine	94	4,5	8,8%	1	3	549	1	-

<sup>5</sup> Classement 2017 après appel.

<sup>6</sup> Établissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC.

## 5.2

# La programmation dans les communes métropolitaines

## Ensemble des longs métrages

### Remarques méthodologiques

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques. Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

### 41,5 % des entrées des communes de moins de 10 000 habitants réalisés par les films français

La part de marché en entrées des films français est plus élevée dans les petites communes. Elle atteint 41,5 % dans les communes de moins de 10 000 habitants en 2017. Elle est la plus faible dans les communes de 20 000 à 50 000 habitants à 34,6 %. La part de marché des films français s'élève à 37,1 % à Paris. En 2017, c'est dans les communes de 20 000 à 50 000 habitants que les films américains enregistrent leur part de marché la plus importante (54,0 %). Elle est inférieure à 50 % dans les communes de moins de 10 000 habitants et dans celles de 100 000 habitants et plus, y compris à Paris.

**La part de marché en entrées des films français est plus élevée dans les petites communes.**

### 35,9 % des entrées parisiennes pour les films Art et Essai

Paris enregistre la part de marché des films Art et Essai la plus élevée avec 35,9 % en 2017, devant les communes de 200 000 habitants et plus (26,6 %) et les communes de 100 000 à 200 000 habitants (24,0 %). La part de marché de ces films est inférieure à 20 % dans les communes de moins 100 000 habitants.

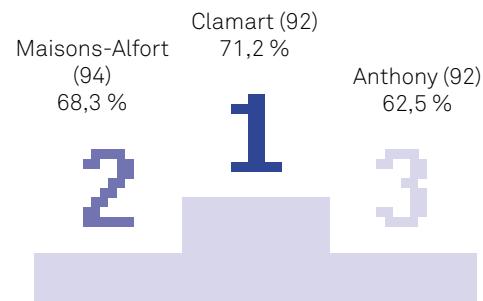
### Part de marché en entrées des films selon la taille des communes en 2017 (%)

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
moins de 10 000 habitants	41,5	47,9	8,3	2,3	100,0	16,9	83,1	100,0
10 000 à 20 000 habitants	37,1	52,5	8,2	2,1	100,0	13,5	86,5	100,0
20 000 à 50 000 habitants	34,6	54,0	9,1	2,2	100,0	13,0	87,0	100,0
50 000 à 100 000 habitants	36,2	51,2	9,8	2,7	100,0	16,9	83,1	100,0
100 000 à 200 000 habitants	38,1	48,6	10,3	3,0	100,0	24,0	76,0	100,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	36,5	48,9	11,5	3,1	100,0	26,6	73,4	100,0
Paris	37,1	45,1	13,4	4,4	100,0	35,9	64,1	100,0
total	37,4	49,2	10,6	2,8	100,0	19,4	80,6	100,0

Source:CNC / INSEE – Recensement 2015.

En 2017, 70 communes de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne nationale.

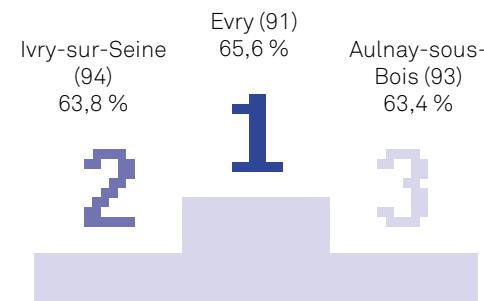
 **37,4 %**  
des entrées totales en 2017



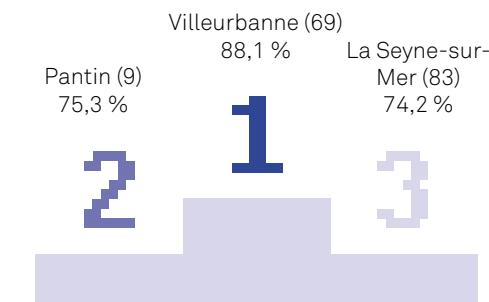
En 2017, 64 communes de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films Art et Essai supérieure à la moyenne nationale.

45 communes de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne nationale. Le cinéma de la Seyne-sur-Mer (83) programme 11 films en 2017 et aucun film américain.

 **49,2 %**  
des entrées totales en 2017



**Art et Essai** **19,4 %**  
des entrées totales en 2017



Les communes

## Longs métrages en première exclusivité

### Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

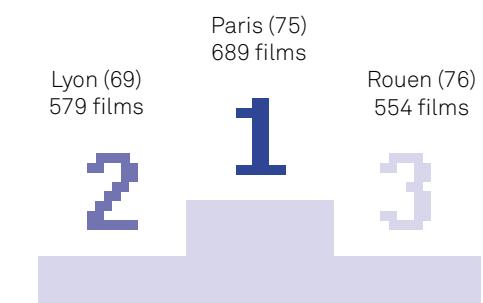
En 2017, 693 films en première exclusivité sont programmés dans les salles de cinéma françaises dont 359 films français et 124 films américains. Parmi ces films, 354 sont recommandés Art et Essai.

### Films en première exclusivité selon la taille des communes en 2017

		nationalité					recommandation		
		français	américains	europeens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
moins de 10 000 habitants		321	122	117	73	633	347	286	633
10 000 à 20 000 habitants		317	120	112	69	618	345	273	618
20 000 à 50 000 habitants		327	122	116	72	637	349	288	637
50 000 à 100 000 habitants		316	120	112	71	619	346	273	619
100 000 à 200 000 habitants		311	121	118	82	632	350	282	632
200 000 habitants et plus (hors Paris)		314	122	118	77	631	350	281	631
Paris		357	124	121	87	689	353	336	689
total		359	124	122	88	693	354	339	693

Source : CNC / INSEE – recensement 2015.

### Films en première exclusivité en 2017



Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr):  
les séries statistiques sur  
la programmation dans  
les communes en 2017.

## 5.3

# Le cinéma à Paris

## Le parc cinématographique à Paris

### 84 cinémas et 405 écrans

Paris dispose d'un parc de salles de cinéma très dense. 405 écrans (une salle ouverte et 15 salles ferment définitivement ou provisoirement) regroupés dans 84 établissements sont en activité en 2017 (aucun cinéma n'ouvre et trois cinémas ferment définitivement ou provisoirement, le Gaumont Champs Elysées et le Saint Lazare Pasquier dans le VIII<sup>e</sup> et le Mistral dans le XIV<sup>e</sup>). Le VII<sup>e</sup> arrondissement de Paris est le seul arrondissement à ne pas être équipé d'établissement cinématographique actif en 2017, suite à la fermeture du cinéma La Pagode à l'automne 2015. Au total, 56,8 % des écrans sont concentrés dans six arrondissements qui rassemblent 50,2 % des entrées de la capitale en 2017. 12 établissements sont des multiplexes : UGC Ciné Cité les Halles (27 écrans), UGC Ciné Cité Bercy (18 écrans), MK2 Bibliothèque (16 écrans), Pathé 19 (15 écrans), Gaumont Parnasse (15 écrans), Gaumont Aquaboulevard (14 écrans), UGC Ciné Cité Paris 19 (14 écrans), Pathé Wepler (12 écrans), UGC Georges V (11 écrans), Pathé Beaugrenelle (10 écrans), Gaumont Convention (9 écrans) et le Gaumont Alésia (8 écrans).

En 2017, 35 établissements parisiens sont classés Art et Essai. La moitié d'entre eux est située dans le V<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> arrondissements. En revanche, il n'existe aucun établissement Art et Essai dans six des 19 arrondissements parisiens équipés de salles de cinéma.

**Le taux d'occupation des fauteuils est plus élevé à Paris que sur l'ensemble du territoire.**

### Recul de la fréquentation dans les cinémas parisiens

Les salles parisiennes réalisent 23,9 millions d'entrées, soit 11,4 % de la fréquentation nationale. La baisse de la fréquentation à Paris (-1,2 % entre 2016 et 2017) est moins élevée que celle observée sur l'ensemble du territoire (-1,8 %). Le I<sup>er</sup>, le XII<sup>e</sup>, le XV<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> arrondissements constituent des lieux privilégiés de sorties cinématographiques, ils totalisent 43,9 % des entrées réalisées dans la capitale. 16 arrondissements affichent une baisse de fréquentation en 2017 par rapport à 2016 et trois arrondissements un recul de plus de 10 %. Un arrondissement affiche une hausse sensible sur la période : le XIX<sup>e</sup> (+29,2 %), en raison notamment de l'ouverture d'un multiplexe de 15 salles en décembre 2016.

### 10,82 entrées par habitant en moyenne en 2017

Par rapport à la moyenne nationale, l'indice de fréquentation est très élevé dans la capitale. Il s'établit à 10,82 entrées par habitant en 2017, contre 3,26 en moyenne sur l'ensemble du territoire. Paris draine naturellement de nombreux spectateurs résidant dans les départements limitrophes. Ce phénomène est très sensible dans certains arrondissements comme le I<sup>er</sup> (indice de fréquentation de 198, 12 en 2017), qui attire un public très nombreux avec son multiplexe de 27 écrans très bien desservi par les transports en commun, le VI<sup>e</sup> (49,33 entrées par habitant) qui draine un public bien au-delà de ses limites communales avec ses cinémas spécialisés dans les films de patrimoine et d'Art et Essai ou encore le II<sup>e</sup> (46,81 entrées par habitant) qui abrite notamment le Grand Rex.

Comme l'indice de fréquentation, le taux d'occupation des fauteuils est plus élevé à Paris (16,2 % en 2017) que sur l'ensemble du territoire (13,9 %). Il est aussi très inégal selon les arrondissements. Il dépasse le seuil de 25 % dans le I<sup>er</sup> (33,4 % en 2017), illustrant un taux de remplissage des salles particulièrement élevé. Il est, à l'inverse, inférieur à 13 % dans le II<sup>e</sup> (11,4 %), le VIII<sup>e</sup> (10,3 %), le IX<sup>e</sup> (12,6 %) et le XVI<sup>e</sup> (11,1 %).

## Paris par arrondissement en 2017

	établissements actifs			écrans actifs	fauteuils	entrées		indice de fréquentation <sup>3</sup>	taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>
	total	multi-plexes <sup>1</sup>	art et essai <sup>2</sup>			millions	%		
I <sup>e</sup> arrondissement	1	1	-	27	3 894	3,28	13,7	+1,5%	198,12
II <sup>e</sup> arrondissement	3	-	-	14	5 512	0,97	4,1	-0,8%	46,81
III <sup>e</sup> arrondissement	1	-	1	6	557	0,31	1,3	-3,1%	8,79
IV <sup>e</sup> arrondissement	1	-	1	2	238	0,09	0,4	-4,0%	3,24
V <sup>e</sup> arrondissement	12	-	11	21	2 348	0,64	2,7	-0,7%	10,76
VI <sup>e</sup> arrondissement	15	-	7	49	8 453	2,09	8,8	-1,7%	49,33
VII <sup>e</sup> arrondissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII <sup>e</sup> arrondissement	7	1	2	30	6 716	1,35	5,7	-16,6%	36,82
IX <sup>e</sup> arrondissement	5	-	1	22	5 015	1,27	5,3	-0,9%	21,42
X <sup>e</sup> arrondissement	3	-	3	7	899	0,32	1,3	-3,2%	3,45
XI <sup>e</sup> arrondissement	3	-	1	9	1 255	0,44	1,8	+2,8%	2,93
XII <sup>e</sup> arrondissement	3	1	-	29	6 690	2,65	11,1	0,0%	18,62
XIII <sup>e</sup> arrondissement	5	1	1	34	5 623	2,08	8,7	-12,9%	11,33
XIV <sup>e</sup> arrondissement	6	2	3	38	5 882	1,91	8,0	-0,8%	13,66
XV <sup>e</sup> arrondissement	4	3	1	36	6 173	2,18	9,1	-0,8%	9,29
XVI <sup>e</sup> arrondissement	1	-	-	3	637	0,13	0,5	-0,1%	0,78
XVII <sup>e</sup> arrondissement	4	-	2	9	1 540	0,37	1,5	-5,3%	2,19
XVIII <sup>e</sup> arrondissement	2	1	1	13	2 311	0,79	3,3	-13,7%	4,00
XIX <sup>e</sup> arrondissement	6	2	-	43	8 405	2,37	9,9	+29,2%	12,75
XX <sup>e</sup> arrondissement	2	-	-	13	2 718	0,65	2,7	-6,3%	3,32
Paris	84	12	35	405	74 866	23,89	100,0	-1,2%	10,82
									16,2%

<sup>1</sup> Établissements de 8 écrans et plus.

<sup>2</sup> Classement 2017 après appel.

<sup>3</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée (INSEE - Recensement 2015).

<sup>4</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC.

## La programmation à Paris

### Ensemble des longs métrages

#### Remarques méthodologiques

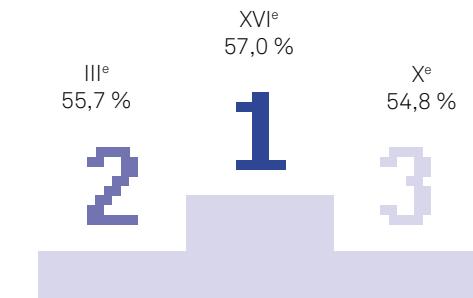
Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques.

Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

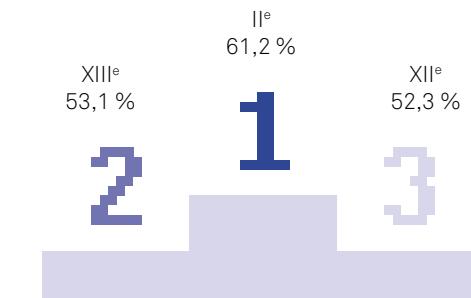
En 2017, 12 arrondissements enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne parisienne.

Huit arrondissements enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne parisienne.

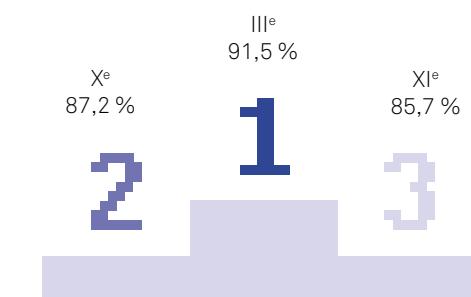
 37,1 %  
des entrées parisiennes en 2017



 45,1 %  
des entrées parisiennes en 2017



**Art et Essai** 35,9 %  
des entrées parisiennes en 2017



## Part de marché en entrées des films en 2017 (%)

	nationalité					recommandation
	français	américains	europeens	autres	total	
I <sup>er</sup> arrondissement	34,4	46,2	14,8	4,6	100,0	34,6 Art et Essai
II <sup>e</sup> arrondissement	22,7	61,2	11,1	5,0	100,0	65,4 non recommandés
III <sup>e</sup> arrondissement	55,7	17,8	13,8	12,7	100,0	100,0 total
IV <sup>e</sup> arrondissement	52,7	13,2	18,4	15,7	100,0	
V <sup>e</sup> arrondissement	41,1	27,0	18,5	13,4	100,0	
VI <sup>e</sup> arrondissement	45,9	34,3	14,7	5,1	100,0	
VII <sup>e</sup> arrondissement	-	-	-	-	100,0	
VIII <sup>e</sup> arrondissement	38,2	42,7	13,5	5,6	100,0	
IX <sup>e</sup> arrondissement	41,2	43,6	12,6	2,7	100,0	
X <sup>e</sup> arrondissement	54,8	17,2	19,3	8,8	100,0	
XI <sup>e</sup> arrondissement	53,3	25,9	12,7	8,0	100,0	
XII <sup>e</sup> arrondissement	32,6	52,3	12,8	2,3	100,0	
XIII <sup>e</sup> arrondissement	28,6	53,1	13,7	4,6	100,0	
XIV <sup>e</sup> arrondissement	42,5	40,0	13,2	4,4	100,0	
XV <sup>e</sup> arrondissement	35,1	50,3	12,1	2,6	100,0	
XVI <sup>e</sup> arrondissement	57,0	26,3	9,3	7,3	100,0	
XVII <sup>e</sup> arrondissement	53,9	21,3	16,4	8,5	100,0	
XVIII <sup>e</sup> arrondissement	37,5	49,6	10,3	2,6	100,0	
XIX <sup>e</sup> arrondissement	33,7	51,6	12,2	2,6	100,0	
XX <sup>e</sup> arrondissement	33,6	51,4	11,5	3,5	100,0	
Paris	37,1	45,1	13,4	4,4	100,0	35,9 64,1

Source : CNC.

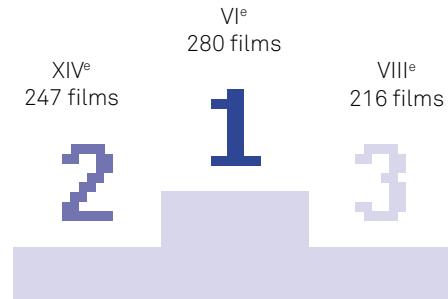
## Longs métrages en première exclusivité

### Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

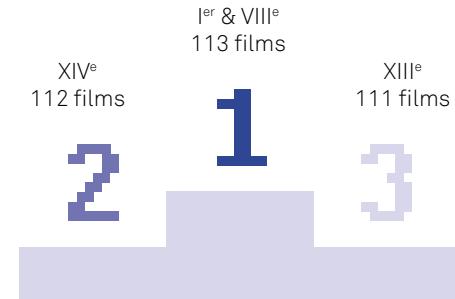
  357 films

en première exclusivité programmés à Paris en 2017



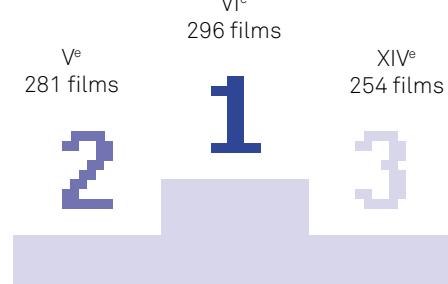
 124 films

en première exclusivité programmés à Paris en 2017



 Art et Essai 353 films

en première exclusivité programmés à Paris en 2017



## Films en première exclusivité en 2017

	nationalité					recommandation
	français	américains	europeens	autres	total	
	Art et Essai	non recommandés				
I <sup>er</sup> arrondissement	211	113	71	29	424	204
II <sup>e</sup> arrondissement	97	95	49	18	259	111
III <sup>e</sup> arrondissement	66	14	23	19	122	111
IV <sup>e</sup> arrondissement	49	15	20	16	100	75
V <sup>e</sup> arrondissement	206	59	72	53	390	281
VI <sup>e</sup> arrondissement	280	100	99	55	534	296
VII <sup>e</sup> arrondissement	-	-	-	-	-	-
VIII <sup>e</sup> arrondissement	216	113	72	47	448	211
IX <sup>e</sup> arrondissement	178	95	56	21	350	157
X <sup>e</sup> arrondissement	133	30	48	31	242	204
XI <sup>e</sup> arrondissement	107	37	35	22	201	158
XII <sup>e</sup> arrondissement	152	102	40	12	306	111
XIII <sup>e</sup> arrondissement	208	111	71	28	418	209
XIV <sup>e</sup> arrondissement	247	112	85	36	480	254
XV <sup>e</sup> arrondissement	203	108	63	24	398	187
XVI <sup>e</sup> arrondissement	71	18	21	6	116	67
XVII <sup>e</sup> arrondissement	108	27	43	16	194	125
XVIII <sup>e</sup> arrondissement	152	85	39	7	283	116
XIX <sup>e</sup> arrondissement	193	106	63	19	381	171
XX <sup>e</sup> arrondissement	110	81	30	10	231	94
Paris	357	124	121	87	689	353
						336
						689

Source : CNC.

## Le public à Paris

### Remarques méthodologiques

Les données sont issues de l'enquête *CinExpert*. La méthodologie de l'enquête et les définitions des habitudes de fréquentation

### Une part de 3-14 ans plus importante

Le public des établissements cinématographiques parisiens présente certaines spécificités.

En 2017, les établissements parisiens comptent une part de 15-24 ans plus faible (18,0 %) que l'ensemble des établissements du territoire (19,8 %). Ceci peut notamment s'expliquer par un prix moyen d'entrée plus élevé à Paris (7,16 €, contre 6,59 € sur l'ensemble du parc), qui ne profite pas conséquemment à cette population de

cinématographique et des catégories socioprofessionnelles figurent dans le chapitre 1.4.

jeunes adultes étudiants ou à peine rentrée dans le monde du travail. La part des 3-14 ans au sein du public des établissements parisiens (21,3 %) est supérieure à celle constatée tous établissements confondus (15,8 %). La plupart des cinémas parisiens propose des tarifs préférentiels pour le jeune public (autour de 5 €). Plusieurs établissements offrent un choix conséquent de films pour enfants (animation, fiction et documentaire) et les cinémas du CIP

(association des Cinémas Indépendants Parisiens) sont particulièrement actifs dans le domaine de l'éducation à l'image tant à travers les dispositifs scolaires (en partenariat avec le CNC) que dans l'organisation d'évènements autour du jeune public (*l'Enfance de l'art cinéma* par exemple).

La part des CSP+ dans le public des établissements parisiens (37,9 %) est supérieure de 6,8 points à la moyenne de l'ensemble des établissements (31,1 %) et celle des étudiants de 4,8 points (33,9 % à Paris, contre 29,1 % tous établissements confondus). Selon le recensement 2015, il convient de souligner que la part des CSP+ est nettement plus importante dans la population

parisienne (46,9 %) que sur l'ensemble du territoire (27,0 %), celle des étudiants est également plus élevée à Paris (10,3 %) mais dans une moindre mesure (8,0 %).

Le public des établissements parisiens se distingue aussi par ses habitudes de fréquentation. 22,6 % des spectateurs de ces établissements sont assidus (12,0 % tous établissements confondus). La part des spectateurs réguliers est légèrement supérieure (+0,7 point) à la moyenne, tandis que celle des spectateurs occasionnels est inférieure (-11,3 points).

### Public des établissements parisiens en 2017 (%)

	Paris	ensemble
sexe		
hommes	54,8	52,2
femmes	45,2	47,8
âge		
3-14 ans	21,3	15,8
15-24 ans	18,0	19,8
25-34 ans	12,9	11,8
35-49 ans	13,2	15,2
50 ans et plus	34,6	37,4
catégorie professionnelle		
CSP+	37,9	31,1
CSP-	11,2	18,2
inactifs	50,9	50,7
dont étudiants	33,9	29,1
habitat		
région parisienne	76,9	23,2
autres régions	23,1	76,8
habitudes de fréquentation cinéma		
assidus	22,6	12,0
réguliers	44,7	43,9
occasionnels	32,7	44,1
total	100,0	100,0

Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) : les séries statistiques sur la programmation à Paris en 2017

## 5.4

# Le cinéma dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

### Remarques méthodologiques

#### Définition des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a introduit une nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville remplaçant les zonages formés par les zones urbaines sensibles (ZUS) et les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS). Celle-ci a pour objectif de recentrer l'action publique sur les quartiers les plus en difficulté. Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ont été définis au sein des unités urbaines de 10 000 habitants ou plus sur la base de deux critères : un QPV doit avoir un nombre minimal d'habitants et un revenu médian très bas comparé à celui de son unité urbaine d'appartenance et au revenu médian national. Le revenu fiscal a été retenu comme critère synthétique de fragilité suite à la concertation nationale « Quartiers, engageons le changement » conduite en 2012. Les travaux de définition ont été menés par le Commissariat général à l'Égalité des Territoires (CGET) à partir de données carroyées de l'Insee issues des revenus fiscaux localisés de 2011.

Les tableaux ci-après présentent les résultats enregistrés dans l'ensemble des communes abritant au moins un QPV et pour la totalité de la commune qu'ils soient situés ou non dans un de ces quartiers.

# Le parc cinématographique dans les communes abritant des QPV

## Près de 500 communes abritant des QPV disposent d'un cinéma

En 2017, 467 communes abritant des QPV sont équipées d'au moins un établissement cinématographique, soit 28,1 % des communes françaises équipées. Elles regroupent 21,4 millions d'habitants (85,6 % de la population totale des communes abritant des QPV et 33,5 % de la population française équipée). Ces communes comptent 745 cinémas (36,4 % du parc total), 3 478 écrans (58,9 %) et 646 721 fauteuils (58,9 %). Ces zones étant très urbanisées, le parc y est plus dense que sur l'ensemble du territoire avec un fauteuil pour 33 habitants, contre un fauteuil pour 57 habitants France entière.

45,0 % des communes équipées de cinéma abritant des QPV en 2017 sont situés dans des unités urbaines de 50 000 habitants et plus (hors Ile-de-France). Ces 210 communes représentent 55,9 % de l'ensemble des communes équipées des unités urbaines de 50 000 habitants et plus (hors Ile-de-France), 69,6 % des cinémas, 78,9 % des écrans et 77,8 % des fauteuils.

## 745 cinémas implantés dans des communes abritant des quartiers prioritaires de la ville en 2017.

### La moitié des communes d'Ile-de-France équipées de cinémas abritent des QPV

153 communes d'Ile-de-France abritent des QPV en 2017, 98 sont équipées d'au moins un cinéma (64,1 %). Ces communes représentent 50,0 % de l'ensemble des communes équipées de cinémas en Ile-de-France. Au total, elles abritent 47,6 % du parc d'établissements d'Ile-de-France, 53,6 % des écrans et 52,8 % des fauteuils.

À l'inverse, seuls 7,6 % des communes des unités urbaines de moins de 20 000 habitants et des zones rurales équipées en salles de cinéma abritent des QPV, représentant 82,6 % des communes abritant des QPV situées dans ces zones. Ces 71 communes regroupent 8,0 % des cinémas, 13,6 % des écrans et 12,8 % des fauteuils.

### Equipement des communes abritant des QPV<sup>1</sup> pour les zones rurales et les unités urbaines en 2017

	communes équipées	population équipée (millions)	étab actifs	écrans actifs	fauteuils (milliers)	fauteuils / écran	habitants / fauteuil
moins de 20 000 habitants et zones rurales	71	0,80	78	182	32	175	25
20 000 à 50 000 habitants	88	1,78	109	474	78	165	23
50 000 habitants et plus	210	13,38	410	2 220	418	188	32
QPV <sup>1</sup> d'Ile-de-France	98	5,38	148	602	118	196	45
QPV <sup>1</sup>	467	21,35	745	3 478	647	186	33

<sup>1</sup> Quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

### Près des 2/3 des entrées réalisés dans des communes abritant des QPV

132,2 millions d'entrées et 875,9 M€ de recettes sont enregistrées aux guichets des cinémas des communes abritant des QPV en 2017, soit 63,1 % des entrées et 63,4 % des recettes de l'ensemble du parc français. Plus des 2/3 des entrées et des recettes de ces zones sont réalisées dans les établissements des communes des unités urbaines de 50 000 habitants et plus (hors Ile-de-France).

La part des communes abritant des QPV dans le total de chaque zone est très hétérogène. Elle s'établit à 17,2 % en entrées et 17,7 % en recettes pour les communes des unités urbaines de moins de 20 000 habitants et zones rurales et à respectivement 77,8 % et 77,4 % pour celles des unités urbaines de 50 000 habitants et plus hors Paris. En Ile-de-France, les communes abritant des QPV totalisent 48,6 % des entrées et 47,3 % des recettes.

### Une recette moyenne par entrée plus élevée que la moyenne nationale

La recette moyenne TTC par entrée dans les communes abritant des QPV (6,63 €) est légèrement supérieure à celle constatée sur l'ensemble du territoire (6,59 €). Elle est plus faible dans les cinémas des communes abritant des QPV situées dans des unités urbaines de

moins de 20 000 habitants et des zones rurales (5,66 €) que dans ceux des unités urbaines de 50 000 habitants et plus hors Ile-de-France (6,72 €), constat identique à l'échelle de la France. Toutefois, il convient de souligner que la recette moyenne par entrée est moins élevée dans les communes abritant des QPV des unités urbaines de 50 000 habitants et plus et à Paris et que pour l'ensemble des communes de ces zones (respectivement -0,04 € et -0,17 €). À l'inverse, elle est plus élevée dans les communes abritant des QPV des unités urbaines de moins de 20 000 habitants et zones rurales (+0,16 €). Cette différence s'explique sans doute par le fait que ces communes sont plus « urbanisées » que la plupart des autres communes voisines.

En 2017, le taux moyen d'occupation des fauteuils est légèrement plus faible dans les cinémas des communes abritant des QPV (13,5 %) que sur l'ensemble du parc (13,9 %). Il s'élève à 13,5 % dans les communes abritant des QPV des unités urbaines de moins de 20 000 habitants et des zones rurales (13,4 % toutes communes confondues de ces unités urbaines), 14,9 % pour celles des unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants (14,4 %), 13,0 % pour celles des unités urbaines de 50 000 habitants et plus (13,4 %) et 14,7 % pour celles d'Ile-de-France (15,3 %).

### Résultats de fréquentation des communes abritant des QPV<sup>1</sup> pour les zones rurales et les unités urbaines en 2017

	séances (milliers)	entrées		recettes guichets <sup>2</sup>		recette moyenne / entrée (€ <sup>2</sup> )	entrées / fauteuil	taux d'occupation des fauteuils <sup>3</sup>
		millions	% du total	M€	% du total			
moins de 20 000 habitants et zones rurales	186	4,08	17,2	23,13	17,7	5,66	128	13,5%
20 000 à 50 000 habitants	608	14,14	75,2	87,91	75,2	6,22	181	14,9%
50 000 habitants et plus	3 646	87,47	77,8	587,95	77,4	6,72	209	13,0%
QPV <sup>1</sup> d'Ile-de-France	980	26,47	48,6	176,91	47,3	6,68	224	14,7%
QPV <sup>1</sup>	5 420	132,16	63,1	875,89	63,4	6,63	204	13,5%

<sup>1</sup> Quartiers prioritaires de la politique de la ville.

<sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

# La programmation dans les communes abritant des QPV

## Remarques méthodologiques

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques. Le court métrage et le hors

film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

## Ensemble des longs métrages

La part de marché en entrées des films français est plus élevée dans les petites unités urbaines. En 2017, elle atteint 40,8 % pour les communes abritant des QPV des unités urbaines de moins de 20 000 habitants et des zones rurales. À l'inverse, elle est plus faible dans les communes d'Île-de-France abritant des QPV (32,7 %).

En 2017, c'est dans les communes d'Île-de-France abritant des QPV que les films américains enregistrent leur part de marché la plus importante à 52,8 %.

Les communes d'Île-de-France abritant des QPV enregistrent la part de marché des films Art et Essai la plus élevée avec 22,0 % en 2017, contre 19,0 % pour l'ensemble des communes abritant des QPV.

## Part de marché en entrées des films selon la taille des unités urbaines pour les communes abritant des QPV<sup>1</sup> en 2017 (%).

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandé	total
moins de 20 000 habitants et zones rurales	40,8	49,9	7,1	2,2	100,0	17,5	82,5	100,0
20 000 à 50 000 habitants	39,8	50,5	7,6	2,1	100,0	13,9	86,1	100,0
50 000 habitants et plus	36,6	50,9	9,9	2,5	100,0	19,1	80,9	100,0
QPV <sup>1</sup> d'Île-de-France	32,7	52,8	10,9	3,6	100,0	22,0	78,0	100,0
QPV <sup>1</sup>	36,3	51,2	9,8	2,7	100,0	19,0	81,0	100,0

<sup>1</sup> Quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

## Longs métrages en première exclusivité

### Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

En 2017, 665 films en première exclusivité sont programmés dans les communes abritant des QPV (693 films sur l'ensemble du territoire) dont 338 films français et 124 films américains. Parmi ces films, 353 sont recommandés Art et Essai. Seul un film Art et Essai sortis dans l'année en France ne fait pas l'objet d'au moins une projection dans un cinéma d'une commune abritant un QPV.

### Films en première exclusivité selon la nationalité et la taille des unités urbaines pour les communes abritant des QPV<sup>1</sup> en 2017

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandé	total
moins de 20 000 habitants et zones rurales	278	117	98	51	544	305	239	544
20 000 à 50 000 habitants	291	117	107	55	570	321	249	570
50 000 habitants et plus	333	123	120	81	657	353	304	657
QPV <sup>1</sup> d'Île-de-France	309	120	116	72	617	342	275	617
QPV <sup>1</sup>	338	124	120	83	665	353	312	665

<sup>1</sup> Quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

# Le public des établissements des communes abritant des QPV

## Remarques méthodologiques

Les données sont issues de l'enquête *CinExpert*. La méthodologie de l'enquête et les définitions des habitudes de fréquentation cinématographique et des catégories socioprofessionnelles figurent dans le chapitre 1.4.

En 2017, les établissements des communes abritant des QPV, toutes unités urbaines confondues, présentent un public majoritairement masculin. La composition du public par tranche d'âge selon la taille de l'unité urbaine d'implantation présente des caractéristiques particulières. En effet, en 2017, les spectateurs des établissements situés dans les communes abritant des QPV des zones rurales et des unités urbaines de moins de 50 000 habitants sont âgés à 52,9 % de plus de 35 ans (52,3 % pour les communes de 50 000 habitants ou plus abritant des QPV et 48,3 % pour les communes d'Ile-de-France). Les moins de 25 ans représentent 38,7 % du public pour les communes d'Ile-de-France abritant des QPV, contre moins de 36 % pour les autres communes abritant des QPV. Plus la taille de l'unité urbaine est grande, plus la part des étudiants est élevée parmi les spectateurs (28,2 % dans les communes abritant des QPV des zones rurales et des unités urbaines de moins de 50 000 habitants, contre 31,6 % des communes d'Ile-de-France). Contrairement aux autres communes abritant des QPV, les communes d'Ile-de-France comptent plus de CSP+ (34,6 %) que de CSP- (16,2 %) dans le public de ses salles en 2017.

En termes d'habitudes de fréquentation des salles de cinéma, les communes d'Ile-de-France abritant des QPV présentent la plus forte part d'assidus (15,7 %). Les communes abritant des QPV des unités urbaines de 50 000 habitants ou plus comptent 11,0 % d'assidus en 2017. La part des occasionnels au sein du public des établissements implantés dans les communes abritant des QPV des zones rurales et des unités urbaines de moins de 50 000 habitants est élevée, à 49,9 % en 2017.

## La part des occasionnels au sein du public des établissements implantés dans les QPV des petites unités urbaines est élevée.

Les établissements des communes abritant des QPV présentent un public très proche de celui de l'ensemble des établissements en 2017. Ils comptent toutefois un peu plus de 15-34 ans (32,8 %) que l'ensemble des établissements (31,6 %).

**Public des établissements des communes abritant des QPV<sup>1</sup> pour les unités urbaines et les zones rurales en 2017 (%)**

	moins de 50 000 hab. et zones rurales	50 000 hab. et plus	QPV <sup>1</sup> d'Ile-de-France	QPV <sup>1</sup>	ensemble
<b>sexé</b>					
hommes	50,1	52,0	52,4	51,8	52,2
femmes	49,9	48,0	47,6	48,2	47,8
<b>âge</b>					
3-14 ans	15,2	15,1	17,5	15,5	15,8
15-24 ans	20,3	20,5	21,3	20,6	19,8
25-34 ans	11,6	12,1	12,9	12,2	11,8
35-49 ans	16,2	15,2	14,4	15,1	15,2
50 ans et plus	36,7	37,2	34,0	36,5	37,4
<b>catégorie professionnelle</b>					
CSP+	26,5	30,9	34,6	31,1	31,1
CSP-	23,1	18,5	16,2	18,7	18,2
inactifs	50,4	50,5	49,2	50,3	50,7
dont étudiants	28,2	29,1	31,6	29,4	29,1
<b>habitat</b>					
région parisienne	6,1	5,2	79,6	19,2	23,2
autres régions	93,9	94,8	20,4	80,8	76,8
<b>habitudes de fréquentation cinéma</b>					
assidus	9,5	11,0	15,7	11,7	12,0
réguliers	40,6	44,8	44,4	44,2	43,9
occasionnels	49,9	44,2	39,9	44,1	44,1
<b>total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Source : CNC / INSEE – recensement 2015, délimitation 2010 – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

## 5.5

# Le cinéma en banlieue

## Le parc cinématographique en banlieue

### Remarques méthodologiques

#### Définition des banlieues

Lorsqu'une unité urbaine est constituée de plusieurs communes, elle est désignée sous le terme d'agglomération multicomunale. Les communes qui la composent sont soit ville-centre, soit banlieue. Si une commune représente plus de 50 % de la population de l'agglomération multicomunale, elle est seule ville-centre. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50 % de celle de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont villes-centres. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue de l'agglomération multicomunale. Il convient de signaler qu'une agglomération multicomunale peut n'être constituée que de villes-centres.

La délimitation des banlieues s'appuie sur le recensement de 2015.

#### 476 communes de banlieue disposent d'un cinéma

En 2017, 476 communes de banlieue sont équipées d'au moins un établissement cinématographique, soit 28,6 % des communes françaises équipées. Elles regroupent 11,1 millions d'habitants (45,9 % de la population totale des banlieues et 17,4 % de la population française). Ces communes abritent 26,6 % du parc total d'établissements, 29,0 % des écrans et 31,1 % des fauteuils. La densité du

parc est plus élevée en banlieue que sur l'ensemble du territoire avec un fauteuil pour 32 habitants, contre un fauteuil pour 57 habitants France entière.

175 communes de la banlieue parisienne sont équipées d'au moins un cinéma en 2017 (34,9 % de l'ensemble de la banlieue parisienne). Elles comptent 205 établissements cinématographiques (65,9 % du parc total d'Ile-de-France), 669 écrans (59,6 %) et 140 971 fauteuils (62,9 %).

Les unités urbaines de 50 000 habitants et plus (hors Ile-de-France) regroupent 2 010 communes de banlieue dont 249 sont équipées de salles de cinéma (12,4 %). Elles représentent 66,2 % des communes équipées de ces zones et abritent 47,9 % des cinémas de ces unités urbaines, 33,9 % des écrans et 35,4 % des fauteuils. 52,3 % des communes de banlieue équipée de salles de cinéma sont situés dans les unités urbaines de 50 000 habitants et plus (hors Ile-de-France).

En 2017, 10,9 % des communes de banlieue équipées en salles de cinéma sont implantées dans des unités urbaines de moins de 50 000 habitants, soit 52 communes (6,2 % de l'ensemble des communes équipées situés dans ces zones).

---

**544 cinémas sont implantés en banlieue.**

---

#### Équipement de la banlieue selon la taille des unités urbaines en 2017

	communes équipées	population équipée (millions)	étab actifs	écrans actifs	fauteuils (milliers)	fauteuil /écran	habitant /fauteuil
moins de 20 000 habitants	27	0,08	29	33	7	209	12
20 000 à 50 000 habitants	25	0,11	28	57	9	163	12
50 000 habitants et plus	249	4,62	282	954	191	200	24
banlieue parisienne	175	6,28	205	669	141	211	45
banlieue	476	11,10	544	1 713	348	203	32

Source:CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

## Un tiers des entrées réalisées en banlieue

69,7 millions d'entrées et 466,1 M€ de recettes sont enregistrées aux guichets des cinémas de banlieue en 2017, soit 33,3 % des entrées et 33,8 % des recettes de l'ensemble du parc français. Plus de la moitié des entrées et des recettes des cinémas de banlieue sont réalisées dans les établissements des communes des unités urbaines de 50 000 habitants et plus (hors Ile-de-France).

Si 54,0 % des entrées d'Ile-de-France sont réalisées en banlieue, ce rapport s'élève à 1,9 % pour les unités urbaines de moins de 20 000 habitants (hors zones rurales).

## Une recette moyenne par entrée plus élevée que la moyenne nationale

La recette moyenne TTC par entrée est supérieure en banlieue (6,68 €) à celle de l'ensemble du parc (6,59 €). Elle est plus faible dans les cinémas de banlieue situés dans des unités urbaines de moins de 20 000 habitants (5,53 €) que dans ceux des unités urbaines de 50 000 habitants et plus hors Ile-de-France (6,73 €). Une comparaison à la moyenne tous

cinémas confondus par zone montre que la recette moyenne par entrée est supérieure pour les établissements situés en banlieue dans les unités urbaines de moins de 20 000 habitants (+0,07 €) et dans les unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants (+0,31 €). À l'inverse, elle est inférieure à la moyenne de la zone tous cinémas confondus pour les établissements situés dans les banlieues des unités urbaines de 50 000 habitants et plus (-0,02 €) et dans les établissements de la banlieue parisienne (-0,22 €).

En 2017, le taux moyen d'occupation des fauteuils est plus élevé dans les cinémas de banlieue (14,6 %) que sur l'ensemble du parc (13,9 %). Il s'élève à 9,9 % dans la banlieue des unités urbaines de moins de 20 000 habitants hors zones rurales (13,1 % toutes communes confondues de ces unités urbaines), 14,8 % pour celles des unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants (14,4 %), 14,5 % pour celles des unités urbaines de 50 000 habitants et plus (13,4 %) et 14,8 % pour celles d'Ile-de-France (15,3 %).

## Résultats de fréquentation de la banlieue selon la taille des unités urbaines en 2017

	séances (milliers)	entrées		recettes guichets <sup>1</sup>		recette moyenne / entrée (€) <sup>1</sup>	entrées / fauteuil	taux d'occupation des fauteuils <sup>2</sup>	nationalité					récommandation		
		millions	% du total	M€	% du total				français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandé	total
moins de 20 000 habitants	17	0,39	1,6	2,16	1,7	5,53	57	9,9%						23,7	76,3	100,0
20 000 à 50 000 habitants	61	1,31	7,0	8,56	7,3	6,52	142	14,8%						16,1	83,9	100,0
50 000 habitants et plus	1 415	38,60	34,3	259,94	34,2	6,73	202	14,5%						11,8	88,2	100,0
banlieue parisienne	1 001	29,42	54,0	195,44	52,3	6,64	209	14,8%						15,5	84,5	100,0
banlieue	2 494	69,73	33,3	466,10	33,8	6,68	201	14,6%						13,5	86,5	100,0

<sup>1</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>2</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

## La programmation dans les banlieues

### Remarques méthodologiques

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques. Le court métrage et le hors

film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

### Ensemble des longs métrages

La part de marché en entrées des films français est plus élevée dans les petites unités urbaines. Elle atteint 52,9 % dans les communes de banlieue des unités urbaines de moins de 20 000 habitants, contre 32,2 % dans la banlieue parisienne et 35,8 % sur l'ensemble des communes de banlieue.

En 2017, c'est en banlieue parisienne que les films américains enregistrent leur part de marché la plus importante à 54,6 % (53,5 % sur l'ensemble des communes de banlieue). Les communes de banlieue des unités urbaines de moins de 20 000 habitants enregistrent la part de marché des films Art et Essai la plus élevée avec 23,7 % en 2017, contre 13,5 % pour l'ensemble des communes de banlieue.

### Part de marché en entrées des films selon la taille des unités urbaines en 2017 (%)

	moins de 20 000 habitants	nationalité					récommandation		
		français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandé	total
moins de 20 000 habitants	52,9	38,2	6,2	2,7	100,0		23,7	76,3	100,0
20 000 à 50 000 habitants	39,9	49,3	9,0	1,9	100,0		16,1	83,9	100,0
50 000 habitants et plus	35,8	53,0	9,2	2,0	100,0		11,8	88,2	100,0
banlieue parisienne	32,2	54,6	10,1	3,1	100,0		15,5	84,5	100,0
banlieue	34,5	53,5	9,6	2,5	100,0		13,5	86,5	100,0

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

**La part de marché en entrées des films américains est plus élevée en banlieue parisienne.**

## Longs métrages en première exclusivité

### Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

En 2017, 645 films en première exclusivité sont programmés dans les communes de banlieue (693 films sur l'ensemble de la France) dont 328 films français et 121 films américains. Parmi ces films, 350 sont recommandés Art et Essai (354 films sur l'ensemble de la France).

### Films en première exclusivité selon la taille des unités urbaines en 2017

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandé	total
moins de 20 000 habitants	217	102	74	31	424	220	204	424
20 000 à 50 000 habitants	246	110	83	36	475	251	224	475
50 000 habitants et plus	323	119	115	71	628	344	284	628
banlieue parisienne	306	121	111	72	610	340	270	610
banlieue	328	121	117	79	645	350	295	645

Périmètre : films en première exclusivité.

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

## Le public en banlieue

### Remarques méthodologiques

Les données sont issues de l'enquête *CinExpert*. La méthodologie de l'enquête et les définitions des habitudes de fréquentation cinématographique et des catégories socioprofessionnelles figurent dans le chapitre 1.4.

Selon leur implantation géographique, le public des établissements situés en banlieue présente des caractéristiques différentes. Les établissements situés dans la banlieue parisienne se démarquent des établissements des banlieues des unités urbaines de 50 000 habitants ou plus et des unités urbaines plus petites avec un public plus jeune (37,5 % de moins de 25 ans, contre respectivement 32,9 % et 32,7 %) et plus étudiant (30,4 %, contre 26,3 % et 26,2 %). Les établissements des banlieues des grandes unités urbaines et de la banlieue parisienne attirent également davantage de CSP+ (respectivement 32,3 % et 33,6 %) que les établissements situés dans les banlieues des

petites unités urbaines (27,7 %). Les établissements situés dans les banlieues des petites et grandes unités urbaines (hors Paris) attirent un public plus âgé (respectivement 39,4 % de 50 ans et plus et 39,3 %) que l'ensemble des établissements de banlieues (37,4 %).

De façon générale, les établissements situés en banlieue attirent 11,3 % de spectateurs assidus et 43,9 % d'occasionnels. Les établissements situés en banlieue parisienne présentent un public d'assidus plus important que la moyenne (12,8 %), contrairement à ceux des unités urbaines de 50 000 habitants ou plus (10,2 %) et à ceux des unités urbaines de moins de 50 000 habitants (7,4 %) pour lesquels les spectateurs occasionnels sont proportionnellement plus nombreux (respectivement 45,1 % et 53,8 %, contre 42,0 % pour les établissements de la banlieue parisienne).

Au global, le public des établissements situés en banlieue présente un public plus féminin (48,1 %) que l'ensemble des établissements sur le territoire (47,8 %). La répartition du public des établissements situés en banlieue selon l'âge et les catégories socioprofessionnelles est proche de celle de l'ensemble des établissements en 2017. La part des spectateurs assidus dans les établissements situés en banlieue est légèrement plus faible (11,3 %) que pour

l'ensemble des établissements (12,0 %), au profit des spectateurs réguliers (44,8 %, contre 43,9 % tous établissements confondus).

### La part des spectateurs de moins de 25 ans est la plus élevée en banlieue parisienne (37,5 %).

### Public des établissements de banlieue selon la taille des unités urbaines en 2017 (%)

	moins de 50 000 hab.	50 000 hab. et plus	banlieue parisienne	banlieue	ensemble
<b>sexé</b>					
hommes	50,1	52,7	50,9	51,9	52,2
femmes	49,9	47,3	49,1	48,1	47,8
<b>âge</b>					
3-14 ans	14,4	14,5	15,9	15,1	15,8
15-24 ans	18,4	18,4	21,6	19,8	19,8
25-34 ans	10,9	12,3	12,7	12,5	11,8
35-49 ans	16,9	15,5	14,9	15,3	15,2
50 ans et plus	39,4	39,3	34,9	37,4	37,4
<b>catégorie professionnelle</b>					
CSP+	27,7	32,3	33,6	32,7	31,1
CSP-	14,4	19,1	16,6	17,9	18,2
inactifs	57,9	48,6	49,8	49,4	50,7
dont étudiants	26,2	26,3	30,4	28,1	29,1
<b>habitat</b>					
région parisienne	9,4	5,0	81,3	38,5	23,2
autres régions	90,6	95,0	18,7	61,5	76,8
<b>habitudes de fréquentation cinéma</b>					
assidus	7,4	10,2	12,8	11,3	12,0
réguliers	38,8	44,7	45,1	44,8	43,9
occasionnels	53,8	45,1	42,0	43,9	44,1
<b>total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.



**les dossiers du CNC  
n°339 – septembre 2018  
géographie du cinéma 2017**

**une publication  
du Centre national du cinéma  
et de l'image animée  
291 boulevard Raspail  
75675 Paris cedex 14  
www.cnc.fr**

**directrice de la publication  
Frédérique Bredin**

**direction des études,  
des statistiques et de la prospective  
tél.: 01 44 34 38 26  
despro@cnc.fr**

**direction de la communication  
tél.: 01 44 34 38 83**

**comité éditorial et rédactionnel  
Benoît Danard, Sophie Jardillier, Evelyne Laquit,  
Ariane Nouvet, Ivan Piccon, Cindy Pierron,  
Danielle Sartori**

**conception graphique  
c-album**

**impression  
Stipa, Montreuil**

Sauf mention particulière, toute reproduction partielle ou totale des informations diffusées dans cette publication du CNC est autorisée sous réserve d'indication de la source.

Crédits photos:  
© Tour des cinémas

Dépôt légal à parution  
Commission paritaire n°1224 – ADEP,  
ISSN 1551-0358



Géographie du cinéma 2017  
N°339 – septembre 2018

une publication  
du Centre national  
du cinéma et de l'image animée  
291 boulevard Raspail  
75675 Paris cedex 14  
[www.cnc.fr](http://www.cnc.fr)

direction des études,  
des statistiques  
et de la prospective  
tél.: 01 44 34 38 26  
[despro@cnc.fr](mailto:despro@cnc.fr)

direction  
de la communication  
tél.: 01 44 34 38 83